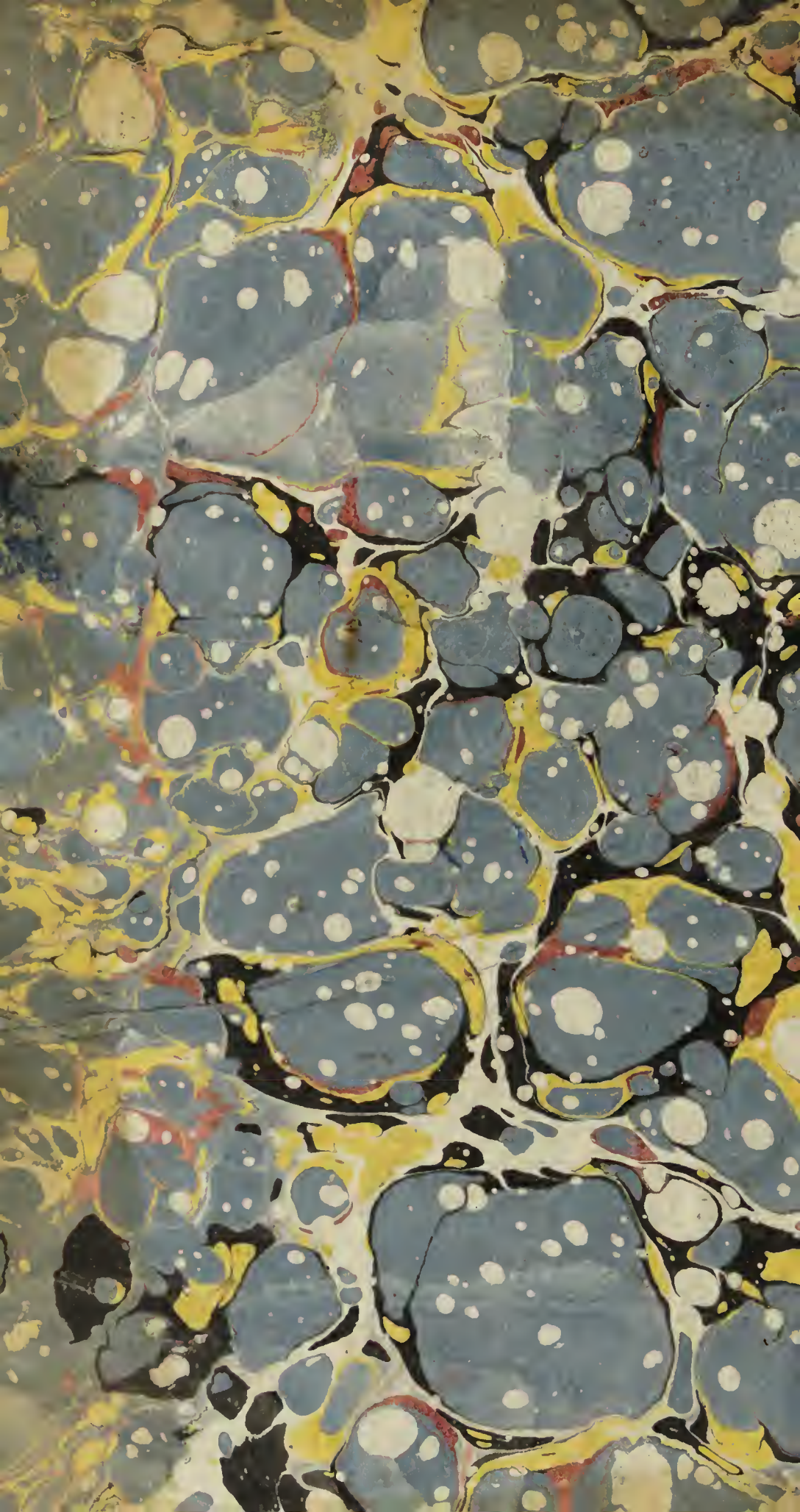

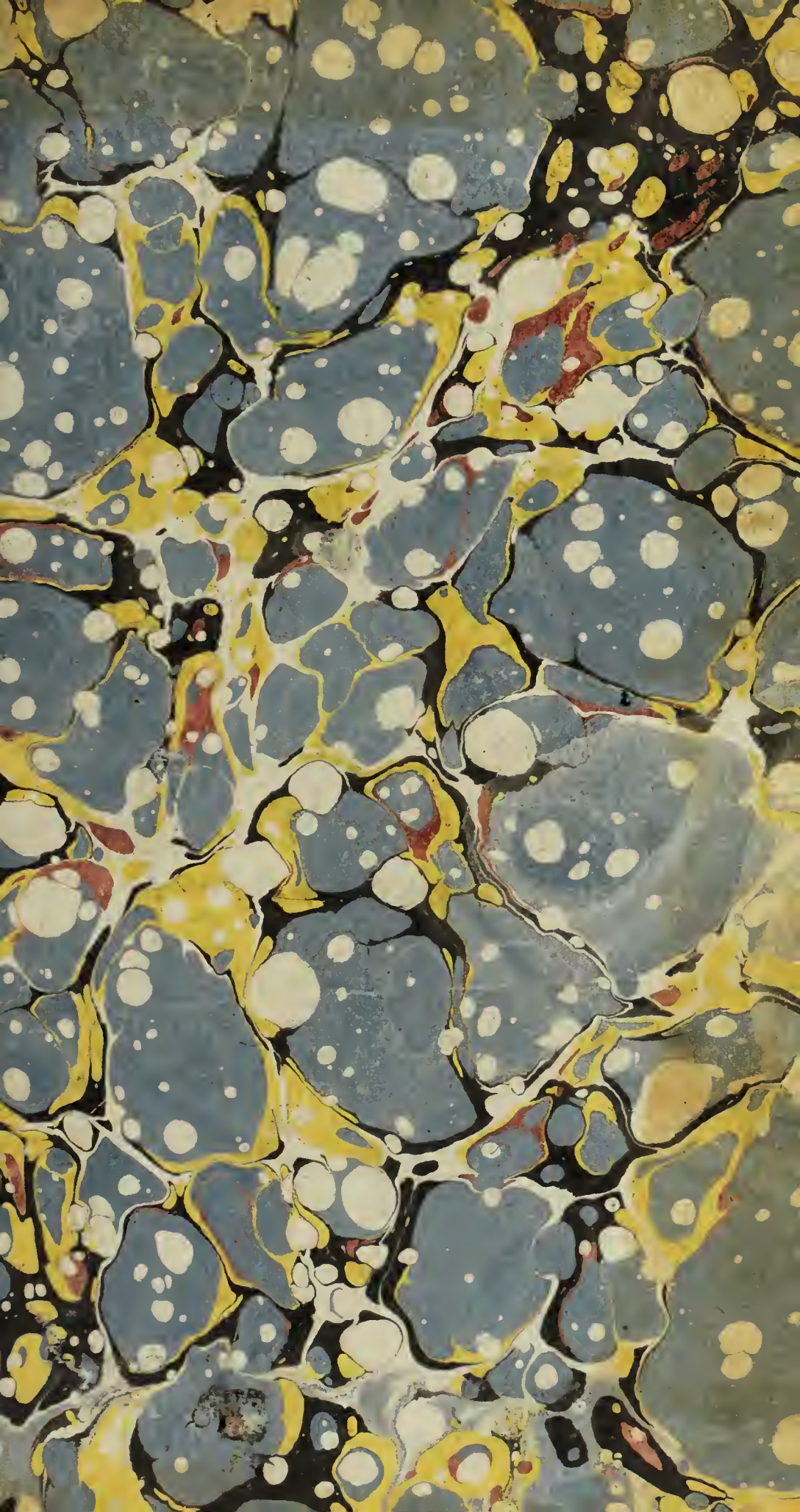

7298 | B11

Arthur Chambers

942 L&P

TRAITÉ
DE
L'ANTHRAX.

Digitized by the Internet Archive
in 2016 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b2878215x

75866

TRAITÉ

DE

L'ANTHRAX,

OU

DE LA PUSTULE MALIGNE;

Publié par M. CHAMBON, *Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, & de la Société Royale de Médecine, &c.*

A NEUCHATEL;

Et se trouve à PARIS,

Chez BELIN, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre.

M. DCC. LXXXI.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

INTRODUCTION.

L'Académie de Dijon, mécontente des Mémoires qui lui avoient été adreſſés en 1779, ſur la Queſtion qu'elle avoit propoſé pour le Prix de cette année, décida qu'elle ne l'accorderoit à aucun des Concurrens. Cette conduite réfléchie annonçoit aux Savans qui vouloient mériter ſes faveurs, qu'il falloit faire de nouveaux efforts pour obtenir ſon ſuffrage, & que les marques de ſon approbation ne deviendroient la récompenſe que des travaux véritablement intéreſſans. On conçoit dès-lors que

les Amateurs des Sciences & des Arts avoient les yeux ouverts ſur le jugement qu'elle alloit porter en 1780. On conçoit encore qu'elle déclaroit manifeſtement, par un procédé auſſi louable, qu'il n'y avoit de recommandation auprès d'elle que les connoiſſances réelles, & que rien ne pouvoit balancer en elle, le deſir qu'elle montroit de travailler de tout ſon pouvoir aux progrès des Sciences & des Arts, en ne décorant de ſes lauriers que les Hommes d'un mérite diſtingué.

C'eſt dans ces conjonctures, que M. Chambon lui adreſſa le traité qui ſe trouve à la ſuite

de ces reflexions. L'Auteur étoit attaqué d'un rhumatiſme gouteux depuis pluſieurs années, dont l'humeur fixée ſur les organes de la digeſtion, depuis près d'un an, avoit tellement anéanti ſes forces que dans les derniers mois de ſa vie, pendant leſquels il ne quittoit plus ſon lit, occupé du travail que je donne aujourd'hui au Public, il étoit obligé de faire écrire ſes penſées par un de ſes neveux. Son jeune diſciple, obligé de les rédiger quelquefois, n'a pas toujours conſervé la pureté de ſtyle, qui convenoit au ſujet que traitoit ſon Inſtituteur; c'eſt pourquoi j'ai cru devoir changer quelques expreſſions, ou

quelques tours de phraſe dont le ſens n'étoit pas bien déterminé. Malgré ces défauts, la méthode curative & les notions préciſes que M. Chambon nous a données ſur le Charbon, ſont un Ouvrage qui annonce un Praticien conſommé, dont les productions ne ſont pas une ſuite de ces idées qu'on enfante dans le cabinet, en imaginant le portrait d'une maladie qu'on figure à ſa volonté ; mais le réſultat mûrement réfléchi d'une expérience ſuivie pendant beaucoup d'années, guidée par un jugement ſain & une théorie bien approfondie.

Ce Traité avoit fait la matiere d'un Mémoire que l'Au-

teur avoit adreſſé en 1766, à l'Académie Royale de Chirurgie de Paris. Cette Compagnie célébre accueillit ſon travail avec bonté, & le jugea digne d'un des prix qu'elle accorde tous les ans à ceux qui lui envoient des obſervations eſſentielles ſur des objets arbitraires; il n'eſt pas difficile d'imaginer que quatorze années d'expériences, ajoutées à celle qui lui avoit valu une marque glorieuſe du cas que l'Academie faiſoit de ſes réflexions ſur l'*Anthrax*, devoit encore apporter à ſa doctrine une nouvelle lumiere, & lui faire découvrir des particularités plus intéreſſantes & mieux appréciées, puiſqu'elles

étoient obſervées par un homme qui connoiſſoit ſi parfaitement la maladie dont il rendoit compte à l'Académie de Dijon. Auſſi ces deux Ouvrages ſont-ils très-différens entr'eux, tant par le plan que l'Auteur a ſuivi dans ce dernier, que par les additions importantes qu'il a cru devoir faire à l'article de la curation.

La Diſſertation de M. Thomaſſin, ſur le même ſujet (le charbon) a été couronnée avec le Traité de M. Chambon, par la même Académie. Cette Diſſertation eſt faite d'après des vues tout-à-fait diverſes, & contient une doctrine bien différente de celle qu'on lit dans le Traité de M.

Chambon, tant dans ſa théorie que dans ſa curation. Comment eſt-il donc arrivé que l'Académie de Dijon, ait pu trouver dignes d'un prix égal deux Ouvrages entierement oppoſés? Mon reſpect pour cette Compagnie célebre m'impoſe un ſilence abſolu ſur les raiſons par leſquelles elle ſe dirige; mais eſt-il avantageux pour la Société qu'elle ait approuvé l'Ouvrage de M. Thomaſſin, d'une maniere auſſi glorieuſe pour cet Auteur? C'eſt ce qu'il faut examiner. Toutesfois avant que de commencer cet examen, il ſe préſente naturellement une queſtion qu'il ne faut pas paſſer ſous ſilence, par rapport à l'im-

portance de ſon objet, c'eſt de ſavoir, ſi le jugement d'un particulier peut annuler la déciſion d'une Société Savante.

Quand on vient à conſidérer qu'une Académie dont chaque Membre connu par des travaux utiles, n'a pu jouir du titre qui lui eſt commun avec ceux qui compoſent la même Société, qu'à raiſon des connoiſſances dont il a donné des preuves; on eſt toujours porté à croire que ſon jugement doit être la regle de nos idées. Si d'un autre côté on réfléchit que quand tous les Membres ſont raſſemblés pour fixer l'opinion du Public, ſur un Ouvrage qui leur a été préſenté, leur déciſion de-

vient toujours une loi qui détermine notre façon de penſer en matiere de ſcience ; on conçoit aiſément comment il arrive que la croyance ſoit portée au point qu'*on ne demande point*, dit Montaigne, *ſi Galen a rien dit qui vaille, mais ſi il a dit ainſi ou autrement.* Ainſi nous nous ſoumettons avec une eſpece de vénération à ces déciſions qui deviennent nos oracles ; mais ſi d'une part ce reſpect qui eſt la marque de notre confiance dans les hommes que nous ſuppoſons occupés plus particulierement des objets néceſſaires aux beſoins de notre vie ou de notre ſanté, acquierrent par cela même des

droits à notre attachement, les mêmes hommes contractent auſſi des obligations d'autant plus grandes envers nous, que le ſujet de notre eſtime pour eux nous a paru d'une nature plus importante. Ces obligations ſont préciſément les devoirs des Académiciens envers la Société. On peut les regarder comme les créateurs de la ſcience, mais des créateurs qui ſont nos guides, & qui s'impoſant volontairement la néceſſité de nous diriger, ne peuvent nous abandonner à l'erreur qu'en abuſant à la fois de notre bonne foi & de notre bienveillance pour eux. On ne doit donc pas ſuppoſer que des hommes

qui ſemblent par leurs connoiſſances être à quelques égards d'une nature ſupérieure au reſte de la Société, ayent la foibleſſe d'écouter les ſollicitations quand il s'agit de faire connoître au Public celui qui a mieux mérité ſon eſtime ; parce que ſa doctrine devenant un bien & une poſſeſſion utile à l'humanité, il faut qu'elle ſoit univerſellement répandue : autrement ce ſeroit anéantir toute émulation, & perſonne ne connoît mieux que les Académiciens l'utilité de cet aiguillon, pour ſoutenir la perſévérance néceſſaire aux travaux qui doivent former les grands hommes. Je me garderai donc bien de

croire que l'Académie de Dijon ait oublié ſa gloire, au point de n'écouter dans la diſtribution d'une de ſes médailles, que les prieres de quelques hommes en place, & que ſa déciſion ait dépendu de la recommendation de quelque grand perſonnage. Laiſſons donc M. Thomaſſin, jouir paiſiblement du fruit de ſes travaux, & ne mélons point d'épines aux lauriers qui le couronnent.

Toutefois de quelque maniere qu'on penſe ſur les déciſions des Compagnies Savantes, de quelqu'importance que ſoit leur autorité, on ne peut pas ſe diſſimuler qu'il exiſte un Tribunal équitable, devant

lequel leurs jugemens ſont encore ſcrupuleuſement examinés ; c'eſt celui de la raiſon. Devant lui toutes conſidérations humaines s'anéantiſſent ; il ne s'attache qu'aux faits ſans acception de ceux qui les préſentent ; par ſes Arrêts, la doctrine la plus univerſellement ſuivie, fait place en un moment à de nouveaux dogmes, quand elle n'eſt pas ſoutenue par des raiſons que la vérité avoue ; & quelqu'éclat qu'elle ait reçu de la réputation de ſes Auteurs, quelque temps qu'elle ait fixé l'attention des Savans, quand on vient à dévoiler les erreurs par leſquelles elle s'étoit accréditée, elle diſ-

paroît comme on voit s'enfuir les ténébres de la nuit à l'approche d'un beau jour.

Soumettons maintenant la Diſſertation de M. Thomaſſin, à la ſévérité de cet examen, pour ſavoir ſi elle eſt utile à la Société ; puis nous apprendrons de quelle influence peut-être une déciſion particuliere, ſur l'opinion d'une ſociété Académique.

CONTRADICTIONS.

» Il ne s'agit rien moins, dit » M. Thomaſſin (1), que de de- » velopper la nature & les cauſes

(1) Diſſert. ſur la Puſt. malig., pag. 3.

» d'une maladie ſur laquelle » encore aucun Praticien n'a » écrit ; d'établir une théorie » fondée ſur les faits, d'en dé- » duire des connoiſſances pra- » tiques, en un mot, de ren- » verſer les préjugés & les er- » reurs auxquels l'empiriſme a » donné naiſſance, & de tracer » ſur leurs débris un plan mé- » thodique, fruit de l'obſerva- » tion & de l'expérience » & plus loin, « c'eſt l'obſervation » exacte & attentive de ce que » fait la nature dans la marche » & la terminaiſon de cette ma- » ladie, (1) qui conduira le jeune » Chirurgien à la bonne prati-

(1) *Id.* p. 47.

» que ; c'eſt cette étude qui lui
» démontrera l'inutilité de cette
» foule de regles therapeutiques,
» qui mettent un bandeau ſur
» les yeux des jeunes gens, qui
» ne voyent plus rien que par
» les yeux & avec les préjugés
» de leurs maîtres. On a vu que
» la gangrene eſt le vœu de
» la nature dans cette maladie,
» que c'eſt un moyen dont elle
» ſe ſert pour éteindre les acci-
» dens, & que par une ſage
» précaution de cette mere
» bienfaiſante, il eſt impoſſible
» de l'éviter & de conduire la
» tumeur à une autre terminai-
» ſon. C'eſt d'après cette con-
» noiſſance exacte & fondamen-
» tale que le Praticien doit tra-

» cer ſon plan de curation.

Dans un autre endroit (1)
» ceux qui ont eu occaſion de
» voir fréquemment cette mala-
» die ne s'y ſont pas trompés. Lau-
» rent Joubert, célèbre Chan-
» celier de l'Univerſité de Mont-
» pellier, expoſe ſans équivo-
» que ce qu'il entend par la
» ſuppuration de cette tumeur.
» (La matiere eſt trop ſeche,
» dit-il, pour que le charbon
» vienne à ſuppuration, mais
» après la chute de l'eſcarre
» l'ulcere reſte purulent : ce
» pus n'eſt pas formé de la pro-
» pre matiere de l'Anthrax, mais
» des humeurs qui l'accompa-

(1) *Id.* p. 16.

» gnent ; car celle-là s'en va
» toute en eſcarre, ſinon ce qui
» s'eſt évaporé.) L'organiſa-
» tion de la tumeur eſt trop
» languiſſante, les ſolides ſont
» trop ſurchargés pour qu'il
» puiſſe ſe faire une coction ſa-
» lutaire. Jean de Vigo, célè-
» bre Chirurgien du Pape Jules
» II, qui écrivoit dans le quin-
» ſieme ſiecle, refute également
» ſes prédéceſſeurs qui preſcri-
» voient des remedes pour hâter
» la mâturité du Charbon qui ſe
» termine toujours par la mor-
» tification. Chalmette, dans ſon
» Enchiridion, remarque auſſi
» que cette humeur ne ſuppure
» jamais ; mais qu'étant brûlée
» par la chaleur (c'eſt ſon ex-

» preſſion,) elle rend & vomit
» un morceau de chair morte,
» après la chute duquel il reſte
» un ulcere creux & purulent.
» C'eſt ainſi que ſe ſont expri-
» més tous les Auteurs qui
» ont écrit ſur le Charbon, d'a-
» près l'obſervation & la pra-
» tique.

Voici la maniere dont le même Auteur s'exprime ſur les cauſes du Charbon. (1) » Il paroît
» d'après ce qui vient d'être dit,
» que la cauſe de la puſtule
» maligne eſt toujours externe,
» que ſes différences ne ſont
» que dans celles des agens
» extérieurs, qui la dépoſent

(1) Diſſert. ſur la Puſt. mal. p. 35.

» ſur la partie où elle occaſion-
» ne la puſtule. Mais quel eſt
» le caractere de ce levain exté-
» ieur? &c. « Dans un autre en-
droit en note (1) » les maladies
» qui ont paru être occaſion-
» nées par l'uſage intérieur de
» la chair ont toutes été des
» fievres putrides, malignes, &
» *rarement* on a vu des tumeurs
» gangreneuſes, » ſans doute
parce que la cauſe de l'Anthrax
eſt *toujours* externe.

Ailleurs » la morſure de la
» vipere eſt de toutes les mor-
» ſures d'animaux venimeux,
» celle qui eſt la plus dange-
» reuſe. Ce reptile dépoſe dans

(1) *Id.* p. 23.

» la bleſſure qu'il fait une li-
» queur jaunâtre, reſervée dans
» une véſicule placée à la baſe
» de la dent canine, qui eſt le
» venin qui rend cet animal ſi
» redoutable. » Puis pag. 43, en note (1). « La morſure de la vi-
» pere n'eſt pas auſſi dangereuſe
» que quelques Auteurs ont
» bien voulu nous le dire; il eſt
» rare que cette bleſſure aban-
» donnée à la nature ſoit mor-
» telle. »

Ailleurs, » dès que la puſ-
» tule eſt reconnue & carac-
» tériſée, étant cependant en-
» core dans le tems de l'inflam-
» mation & dans celui où l'irri-

(1) *Id.* p. 49.

» tation eſt la plus forte, il faut
» appliquer un topique qui en
» diminuant la tenſion & l'or-
» gaſme des fibres nerveuſes,
» s'oppoſe aux effets de cette
» irritation. Rien en ce cas ne
» convient mieux que le cata-
» plaſme anodin, fait avec la
» mie de pain & le lait, renou-
» vellé toutes les quatre heures.
» J'ai eu de fréquentes occa-
» ſions d'en voir les bons effets;
» mais il faut qu'il ſoit mis en
» uſage dès le commencement,
» parce que chacun, des tems du
» mal, exige de la variété dans
» les ſecours.

Page 15. » La gangrene ne
» peut-être qu'avantageuſe,
» par elle tout principe d'irri-

» tation ſe trouve détruit, avec
» la perte de la ſenſibilité tous
» les accidens ceſſent. Ce phé-
» nomene a fourni aux Prati-
» ciens éclairés, des conſéquen-
» ces qui enrichiſſent la prati-
» que chirurgicale d'un pro-
» cédé dont l'utilité eſt démon-
» trée dans les engorgemens,
» qui dépendent d'une irritation
» permanente dans une partie
» ſenſible ; il conſiſte à détruire
» dans le point affecté la ſenſi-
» bilité & l'irritabilité de la
» partie ſouffrante ; l'irritation
» n'ayant plus lieu, les fluides
» reprennent bientôt leurs cours
» & les accidens ceſſent. On
» connoît les ſuccès qu'on a
» obtenu pluſieurs fois de l'ap-

» plication du feu de l'huile » bouillante, &c. » (ce n'eſt plus ici le cataplaſme de mie de pain avec le lait,) » ſur la pi- » qûure des tendons & des nerfs, » ou de toute autre partie d'une » ſenſibilité extrême. La torre- » faction des chairs vives & ſen- » ſibles fait non-ſeulement ceſſer » les accidens cauſés par une » irritation vive dans une partie, » mais encore quand elle eſt fai- » te à tems, elle prévient ces ac- » cidens en enlevant à la partie » l'action de laquelle dépend leur » developpement. M. Foubert, » célèbre Chirurgien de Paris » a ſouvent emploié ce moyen » dans le panaris accompagné » de tous les accidens qui ren-

» dent

» dent cette maladie redoutable.
» Un trochiſque eſcarotique ap-
» pliqué ſur l'extrémité des ten-
» dons fléchiſſeurs qui avoient
» été bleſſés, dans les tems où
» la douleur, l'inflammation &
» l'engorgement de la main &
» de l'avant bras étoient à leur
» plus haut période, loin d'aug-
» menter ces accidens les diſſipa
» en peu de tems.

Telles ſont en partie les contradictions qui ſe trouvent réunies dans ce petit Ouvrage, on en verra encore quelques exemples.

Défaut d'intelligence dans les Citations.

M. Thomaſſin, regarde comme un ſymptôme qui ne paroît point étranger à la nature de l'Anthrax l'abſence de la fievre: » J'ai vu, dit-il, *pluſieurs* ma- » lades n'en avoir jamais le moin- » dre accès (1) ». Pour donner à ce principe un degré de probabilité, que le témoignage d'un ſeul obſervateur n'auroit pas pu obtenir, il invoque l'autorité de Pomaret qu'il fait parler de la même maniere, c'eſt-à-dire, de façon à faire croire que cet Auteur a re-

(1) Differt. p. 10.

gardé cette particularité, comme tellement commune au caractere de l'Anthrax, qu'il étoit assez ordinaire de la rencontrer dans cette maladie. » On a fait » quelque fois la même obser- » vation à l'égard du Charbon » malin du Languedoc. Denis » Pomaret, très-habile Chirur- » gien de Montpellier, dit avoir » vu *plusieurs fois* des Char- » bons sans fievre, les malades » ne cessoient point de vaquer » à leurs affaires, & il les gué- » rissoit TOUS de la même façon » qu'on guérit les cauteres po- » tentiels, c'est-à-dire, en procu- » rant la chûte de l'escarre (1)».

(1) Dissert.

Maintenant écoutons Pomaret lui-même. « J'ai remarqué deux » choſes à l'égard du Charbon » dont le ſouvenir mérite d'être » conſervé : c'eſt que quoique » cette maladie ſoit *toujours* ac- » compagnée de fievre à cauſe » de l'inflammation conſidérable » qu'on y obſerve, comme l'en- » ſeignoit Galien, parlant ainſi, » (mais lorſqu'un ſang très- » chaud & épais aura flué ſur » une partie quelconque, il l'a » brûle & y produit un ulcere » avec une croûte, & fait naî- » tre dans tout ce qui l'envi- » ronne une inflammation vio- » lente qui cauſe de grandes » douleurs) ; cependant *depuis* » *le tems* que je pratique la Chi- » rurgie, il m'eſt arrivé de voir

» trois Charbons qui ont par-
» couru leurs tems ſans aucune
» fievre, & ſans aucun autre
» ſymptôme bien marqué; en
» ſorte que les malades n'ont
» point quitté leurs travaux or-
» dinaires. L'un étoit ſitué à la
» joue gauche, un ſecond à la
» nuque & le troiſieme ſous la
» paupiere inférieure de l'œil
» gauche. Tous trois ont été
» guéris par les remedes qui
» procurent la chûte des eſcar-
» res faites par les cauteres
» potentiels.

» La ſeconde Obſervation
» ſur l'Anthrax eſt à moi par-
» ticulierement. Dans la Peſte
» qui dévaſta Marſeille en
» 1629 & 1630, les Charbons

» qui ſe manifeſterent étoient
» accompagnés de ſignes tout-
» à-fait différens de ceux qui
» ſont décrits dans les Ouvra-
» ges de Galien, de Gui & des
» Modernes ; ce qui fut cauſe
» qu'un grand nombre de Mé-
» decins & de Chirurgiens très-
» habiles ſe trompoient dans
» les commencemens ſur le
» diagnoſtic (1) ». L'erreur des Médecins & des Chirurgiens inſtruits prouve que cette ſingularité, dans le caractere du Charbon, n'eſt pas, ainſi que le prétend M. Thomaſſin, généralement applicable à cet-

(1) *River. Oper. Obſerv. communic.* pag. 495.

te maladie. Pomaret, en citant ces Obſervations, convient qu'elles lui ont paru très-ſurprenantes, *notatu digna*; & que, pendant tout le tems qu'il a pratiqué la Chirurgie, il n'a rien vu de ſemblable, *à tempore quo Chirurgiæ incumbo.* Les autres ont été faites dans un tems de peſte, pendant lequel il n'eſt pas étonnant de voir le caractere des maladies connues être changé d'une maniere ſenſible. De pareilles citations, ſur des cas auſſi rares & auſſi ſurprenans, ne viennent guere à l'appui d'une Doctrine générale ſur une maladie quelconque.

Le véritable caractere du Charbon méconnu.

« Lorſque la Gangrene eſt » une fois bornée, dit M. Tho- » maſſin, & que le centre de » la tumeur eſt abſolument » ſphacelé, la peau s'altere » ſenſiblement ; il s'en éleve » quelques phlictenes ; elle de- » vient livide, & l'eſcarre pri- » mitive ſe trouve par-là tout- » à - coup conſidérablement » agrandie. Mais, cette morti- » fication de la peau, qui re- » couvre la circonférence de » la tumeur, ne s'apperçoit

(1) Differt. p. 3.

» que lorſque celle-ci eſt elle-
» même entièrement mortifiée,
» de ſorte qu'elle ne ſemble
» s'étendre à cette enveloppe
» que par communication ;
» alors le tout ſe montre ſous
» la forme d'une large eſcarre
» gangreneuſe ». Cependant
» le ſiége de la puſtule maligne
» eſt la peau (1) & le corps
» graiſſeux », ajoute M. Thomaſſin, ce qui n'eſt pas exact, comme on peut le voir dans le Traité de M. Chambon, Art. 10 ; car, quand le corps graiſſeux ſe trouve attaqué par le venin charbonneux, c'eſt par

(1) Diſſert. p. 18.

une ſuite de ſa communication avec la peau, mais non comme étant ſon ſiége primitif. La preuve en eſt que quand l'Anthrax eſt de l'eſpéce que M. Chambon appelle *ſec & déprimé*, ſi la maladie n'eſt pas de nature à occuper une place conſidérable que l'humeur dégénérée qui lui a donné naiſſance ne ſoit pas très-abondante ; que la guériſon ſoit aidée, dès l'invaſion de la maladie, par les ſecours qui conviennent, l'eſcarre n'occupe exactement que la peau, & l'ulcere n'eſt pas enfoncé dans le tiſſu graiſſeux, la plaie eſt ſuperficielle. J'en ai vu des exemples aſſez fréquens dans le Baſſigni.

L'erreur de M. Thomaſſin vient de ce qu'il a confondu le Furoncle avec l'Anthrax, parce qu'effectivement, dans le premier, le noyau de la tumeur, quoiqu'il ſoit gangrené, peut encore être recouvert dans les premiers tems par une peau qui n'eſt pas priſe de mortification. Pour avoir une preuve encore plus complette de l'exiſtence de cette erreur, on pourra conſulter l'Article 74.

Faits haſardés ſans réflexion.

« La contagion eſt une des » cauſes les plus manifeſtes » de la Puſtule maligne, dit

» M. Thomaſſin (1). Les ani-
» maux, morts de maladies ou
» tués après de grandes fati-
» gues, communiquent ce mal
» par le ſimple contact. Les
» bœufs ſont ſujets à une ma-
» ladie qui les fait périr ſubi-
» tement en mangeant ou en
» travaillant. Cette maladie eſt
» une eſpéce de Charbon inté-
» rieur qui attaque les boyaux,
» le foie, la ratte, &c. Quand
» la maladie donne le tems de
» ſecourir l'animal, un Payſan
» lui porte la main dans le
» fondement, pour le vuider
» & y faire une eſpéce de
» ſaignée locale ». Le foie, la

(1) Diſſert. p. 22.

ratte, une ſaignée locale par le rectum, en y plongeant la main pour guérir un Charbon qui eſt une maladie de la peau! M. Thomaſſin prend pour l'Anthrax, l'inflammation des inteſtins occaſionnée par une pituite âcre, dont le ſéjour, dans ces parties, occaſionne aſſez promptement la mort. Voyez à ce ſujet l'Article 51.

« La morſure de la vipere » n'eſt pas auſſi dangereuſe » que quelques Auteurs ont » bien voulu le prétendre, & » il eſt rare que cette morſure, » abandonnée à la nature, ſoit » mortelle ». C'eſt M. Thomaſ-

ſin qui parle (1). Il donne pour preuve de cette propoſition, les guériſons qui ont été opérées par les applications extérieures. Mais, comme le Charbon, qu'il appelle la puſtule maligne, eſt une maladie mortelle, que cependant elle ſe guérit très-bien dans un nombre de cas par les ſeuls topiques; le danger qu'occaſionne une maladie ne s'eſtime donc pas toujours par l'eſpéce de remedes, ni la maniere dont on les emploie, mais par l'événement qui auroit eu lieu ſi la maladie étoit *abandonnée à la nature.* Or, il eſt certain que

(1) Diſſert. p. 43.

la morſure de la vipere, quand on ne donne pas des ſoins à ceux qui l'ont éprouvé, cauſe fort ſouvent la mort. Chriſtian Schuchmann (1) cite l'hiſtoire d'une jeune Fille qui, pour avoir été mordue en deux endroits au-deſſous du teton, étoit prête à mourir, s'il ne lui eût donné les plus prompts ſecours. Mercurialis dit qu'on ne doit nullement douter que le venin de la vipere ne cauſe une prompte mort, ſur-tout ſi la vipere eſt jeune, que l'animal mordu le ſoit auſſi; ſi c'eſt

(1) Ephémerides des Curieux de la Nat. d'Allemagne. Déc. 2, an. 7, 1688. Obſerv. 140.

dans les chaleurs de l'Eté, & que la vipere ait été irritée (1). Tout le monde ſait ce qui arriva, en préſence de M. de Juſſieu, en allant herboriſer dans les environs de Paris, & comment il guérit un Etudiant qui étoit ſur le point de perdre la vie de la morſure d'une vipere. Cependant, M. Thomaſſin aſſure qu'il a fait mordre un chat par une vipere, & que cet animal, qui n'a point été ſecouru, a toutefois réſiſté aux accidens qui ſont la ſuite de la morſure. Cette obſervation peut être vraie, puiſque M.

(1) *Mercurial. de morb. venen. lib. 2, cap. 3.*

Thomaſſin l'aſſure : mais il ne prend pas garde que des exceptions ne peuvent pas tenir lieu d'une doctrine générale ; car, cela n'eſt pas fort admiſſible en ſciences phyſiques. Quoi qu'il en ſoit, j'ai vu des chiens, mordus à la chaſſe par des viperes, qui, malgré les ſecours qu'on leur a donnés, n'ont pas pu échapper à la mort. Je ne parle pas de chiens fatigués par de longues chaſſes, mais de ceux qui, en entrant en plaine ou au bois, ſe trouvoient mordus ſans avoir fait de longues courſes. Voyez auſſi l'Article 17 du Traité de l'Anthrax. Pourquoi donc ces différences dans les réſultats ?

La différence des animaux mordus; celles des parties, les unes étant très-garnies de poils, les autres étant plus nues, ne ſeroit-elle pas cauſe de cette diverſité dans les ſuites. Au reſte, Redi (1) s'explique ainſi ſur cet objet : « Il » m'eſt arrivé quelquefois d'a- » voir beaucoup de peine à » faire mourir quelque animal » à force de morſure de vipe- » res. Pluſieurs circonſtances » influent ſur ces effets. Le » venin de la vipere peut ſe » trouver conſidérablement di- » minué, & même épuiſé,

(1) *Redi Oſſervazioni intorno alle vipere.*

» ſoit par des morſures recen-
» tes, ſoit par des alimens
» âcres & déterſifs que la vi-
» pere aura mangé & qui auront
» pu lui ratiſſer la bouche, le
» palais & la gorge; ou bien,
» le venin étant abondant, il
» n'arrivera point juſque dans
» la maſſe du ſang, parce que
» la bleſſure aura été ou trop
» ſuperficielle, ou faite dans
» quelque partie peu fournie
» de veines & d'arteres. Il ar-
» rive auſſi que le ſang qui ſort
» de la bleſſure entraîne tout
» le venin qui y étoit entré;
» d'ailleurs, il ſe peut que tou-
» tes les viperes ne ſoient pas
» également venimeuſes.

» Ce qui fait qu'on ren-

» contre ſi ſouvent une grande
» différence dans le réſultat
» des expériences faites ſur la
» morſure de la vipere, dit
» Méad (1), c'eſt que les unes
» ſe font avec exactitude &
» avec diſcernement, tandis
» que les autres ne ſont eſſayées
» qu'avec crainte & avec une
» certaine précaution, pour
» qu'elles ne renverſent pas
» des ſyſtêmes de la vérité
» deſquels on aime à ſe per-
» ſuader».

Des connoiſſances ordinaires de l'Hiſtoire ſuffiſoient pour inſtruire M. Thomaſſin ſur les

---

(1) *Mechan. accunt on poiſons. Eſſay 1.*

ſuites de la morſure des animaux venimeux. Il auroit pu apprendre par elle (par l'Hiſtoire) la cauſe de la mort d'une belle femme qui avoit eu pour amant deux Héros qui s'étoient long-tems diſputé le droit de poſſéder le monde. Il auroit ſu que Cléopatre qui avoit triomphé de Céſar & de Marc-Antoine, accablée du plus affreux déſeſpoir en apprenant la défaite de ce dernier Capitaine, trouva, à l'aide d'un aſpic, la fin de ſa douleur profonde, & que le venin de ce reptile immonde termina les jours d'une grande Reine qui avoit tenu, dans un long

eſclavage les vainqueurs de l'Univers (1).

Défaut d'exactitude dans le récit des ſignes de l'Anthrax.

M. Thomaſſin, pour ne pas s'engager dans un détail exact ſur les ſignes du Charbon, donne le diagnoſtic de cette maladie dans une note jettée au haſard. Le diagnoſtic en note ! Il donne des regles *aux jeunes Praticiens*, pour ſe conduire avec diſcernement dans la cure de l'Anthrax. Voici ſes réflexions, on les jugera. « Les perſon-

(1) Plutarque, Hiſt. des grands Hommes. Vie de Marc-Antoine.

» nes (1) qui ont obſervé at-
» tentivement cette maladie,
» en reconnoiſſent le caractere
» dès le premier moment. La
» puſtule a une figure qui lui
» eſt particuliere ; *je ne m'y*
» *ſuis jamais trompé.* Elle n'eſt
» point ſphérique ; elle eſt
» platte & ſuperficielle, iné-
» galement ronde & élevée,
» parſemée de petits enfonce-
» mens & de petites élévations,
» & la peau, dans ſa couleur
» naturelle, eſt un peu luiſan-
» te. Toutes ces nuances ſont
» très-légeres, & il faut des
» *yeux exercés pour les ſaiſir* ;
» elles exiſtent cependant, &

(1) Diſſert. p. 5.

» il eſt important aux *jeunes* » *Praticiens* qu'ils apprennent » à les connoître ». Voilà le diagnoſtic que donne M. Thomaſſin, par le ſecours duquel les *jeunes Praticiens*, aidés de ſes lumieres, apprendront à reconnoître le caractere de l'Anthrax, dès les premiers momens de ſon apparition ; puis la couleur preſque naturelle de la peau, avec ces petits enfoncemens & ces petites éminences, puis la fiévre qui peut ne pas être comptée au nombre des ſymptômes de cette maladie, voilà les ſignes d'après leſquels ſe manifeſte, ſelon lui, une maladie que tous les Médecins & Chirurgiens

giens ont vu ſous un autre aſpect, maladie cependant, à l'en croire, ſur laquelle aucun Praticien n'a écrit; encore que ceux qui ſont verſés dans l'étude des livres de Médecine, puiſſent aiſément prouver que les (1) Auteurs Grecs, Romains, Ita-

---

(1) *Hippocr. lib. de affectionibus.*
Paulus Æginetta.
Galenus.
Celſus.
Sennertus.
Etmuller.
Maſſaria.
Fabrice d'Aquapendente.
Foreſtus.
Jean de Vigo.
Gui de Chauliac.
Laureus Joubert.
&c. &c. &c. &c. &c. &c. &c. &c.

liens, François, Allemands en aient parlé dans tous les tems, &c. &c.

Moyen de curation dangereux.

Quand l'humeur qui cauſe une maladie externe eſt de nature à priver les parties qu'elle attaque, du ton, de l'élaſticité & de l'irritabilité qui leur eſt néceſſaire pour réſiſter aux effets du venin qui les accable; que cette humeur y détermine une gangrene qui s'augmente de ſes propres forces, en anéantiſſant de plus en plus celles des parties voiſines, *un cataplaſme anodin, fait avec la mie de pain & le lait renouvellé tou-*

tes les quatre heures (1), doit être ſans doute d'un grand ſecours ; & il ne faut pas une pénétration ordinaire pour trouver les occaſions d'en voir ſouvent de bons effets (2).

« Les médicamens irritans » ne conviennent point dans » les Charbons conſidérables, » dit M. Thomaſſin (3) ; ils favoriſent l'engorgement & la » gangrene. Mais ſi tous les » accidens de la Puſtule maligne ne dépendent que de » l'irritation qu'éprouvent les » nerfs des parties affectées ; *ſi*

(1) Diſſert. p. 49.
(2) *Id.* p. 00.
(3) Diſſert. p. 53.

» cette irritation commence
» dès que la matiere veneneuſe
* eſt dépoſée ſur la peau (1),
» & *ſi avec* la gangrene, qui
» ne peut être qu'avantageuſe,
» *puiſque*, par elle, tout prin-
» cipe d'irritation ſe trouve
» détruit, & *que* tout accident
» ceſſe, *ſi* ce phénomene a
» fourni aux Praticiens éclaités
» des conſéquences qui enri-
» chiſſent la Pratique chirur-
» gicale, dont l'utilité eſt dé-
» montrée dans les gangrenes
» qui dépendent d'une irrita-
» tion dans les parties ſenſibles..
» *ſi* les ſuccès qu'on a obtenu
» du feu & de l'application

(1) *Id.* p. 37.

» des huiles bouillantes... *de* la » torréfaction des chairs vives » & ſenſibles, fait non-ſeule- » ment ceſſer les accidens cau- » ſés par une irritation vive » dans une partie; mais encore » *ſi* quand elle eſt faite à tems, » elle prévient en accidens en » enlevant à la partie l'action » d'où dépend leur dévelop- » pement (1); » comment le cataplaſme anodin devient-il utile dans les mêmes circonſtances?

« La fiévre n'eſt pas toujours » eſſentielle à cette maladie. » Pomaret a vu pluſieurs fois

(1) *Id.* p. 15.

» des Charbons ſans fiévre...
» qui ſe guériſſoient tous de la
» même façon qu'on guérit les
» cauteres potentiels ». On ne peut pas diſconvenir que la ſaignée & les vomitifs étoient au moins inutiles dans cette eſpece de Charbons. Voyons, dans la curation de ceux d'une nature plus maligne, ſi les mêmes moyens, la ſaignée & les vomitifs peuvent être d'un grand ſecours.

Quand l'Anthrax « préſente
„ des ſymptômes plus allar-
„ mans, *& que* ſa progreſſion
„ eſt quelquefois ſi prompte,

(1) *Id.* p. 10.

„ qu'elle emporte le malade
„ au troiſieme jour, & quel-
„ quefois plutôt; *quand*, dans
„ ce cas, on remarque un abat-
„ tement général, une proſtra-
„ tion abſolue des forces, *&*
„ *que* le malade ſe meurt ſans
„ preſque s'en appercevoir;
„ *quand* le principe vital ſe
„ trouve anéanti ſans aucun
„ combat; *quand* le cœur ſe
„ glace, & *que* toutes les fa-
„ cultés s'éteignent preſque
„ toutes en même tems, & que
„ la mort ſuit de près cet état
„ d'engourdiſſement (1), croit-
„ on que l'émetique, la ſaignée
„ & le cataplaſme anodin ſoient

(1) Diſſert. p. 13.

„ bien néceſſaires »? Ecoutons encore M. Thomaſſin, il éclaircira nos doutes à cet égard.

Quand « la vie ne ſe ſoutient „ que dans un état d'affaiſſe- „ ment & de langueur, une „ des principales indications „ que cet état offre à remplir, „ eſt de l'oppoſer à cet aſſou- „ piſſement dont la nature eſt „ menacée. L'état antérieur du „ malade, l'ampleur de ſon „ pouls, la lenteur de la cir- „ culation, annonce l'épaiſſiſ- „ ſement & la peſanteur, la „ ſaignée devient alors néceſ- „ ſaire (1) ».

(1) *Id.* p. 70.

M. Thomaſſin n'a pas de mémoire, remettons-le ſur la voie des expériences qu'il cite ailleurs (1). « C'eſt un préjugé » aſſez généralement reçu en „ Médecine, que l'épaiſſiſſe- „ ment des humeurs eſt un „ effet immédiat de la morſure „ de la vipere, ainſi que de „ l'apparition du Charbon : on „ attribue cet effet à la pro- „ priété coagulante du poiſon; „ mais rien n'eſt plus dou- „ teux». On conçoit par ce dernier expoſé, que ce ne ſeroit pas ſuivre les indications qui ſe préſentent à remplir

(1) *Id.* p. 45.

dans la curation de l'Anthrax, que de diminuer la maſſe d'un ſang épais & maſſif par la ſaignée (1). Mais quand la maladie « préſente des ſymptômes » alarmans (2), *c'eſt-à-dire*, » que la vie ne ſe ſoutient » que dans un état d'affaiſſement (3), dans ce cas le malade a continuellement une » petite fiévre avec un pouls » vif, petit & concentré ; &, » ſur la fin, l'on ſent plutôt un » frémiſſement dans les groſſes » arteres qu'une véritable pul-

(1) Differt. p. 71.

(2) *Id.* p. 13.

(3) *Id.* p. 72.

» ſation (1) ». Ces accidens indiquent-ils une ſaignée néceſſaire pour diminuer la maſſe d'un ſang épais (2), « ce qui eſt » un préjugé en Médecine (3), » & l'ampleur d'un pouls (4), » qui eſt petit, vif & concen- » tré qui n'a plus qu'un frémiſ- » ſement plutôt qu'une vérita- » ble pulſation (5) » . . . . . N'allons pas plus loin... Il nous ſuffit d'avoir montré d'une maniere évidente, que la Diſ-

(1) *Id.* p. 13. & 14.

(2) *Id.* p. 71.

(3) *Id.* p. 45.

(4) *Id.* p. 70.

(5) *Id.* p. 14.

ſertation de M. Thomaſſin eſt remplie de contradictions manifeſtes, d'erreurs dans les citations ; que le véritable caractere de l'Anthrax y eſt méconnu ; que les faits que cet Ouvrage contient ſont haſardés ſans réflexion ; qu'on y trouve des défauts d'exactitude par rapport aux ſignes de la maladie ; que les moyens de curation que l'Auteur propoſe ſont dangereux & nuiſibles pour la plupart, toutes vérités qui ſeront encore miſes dans un plus grand jour par la lecture du Traité de l'Anthrax.

Ces réflexions nous appren-

nent que les déciſions des Compagnies ſavantes ne ſont pas toujours un oracle infaillible en matiere de ſcience ; & que, quand de nouvelles recherches nous ont fait découvrir la foibleſſe des principes ſur leſquels elles étoient appuyées, malgré notre vénération pour des jugemens qui ſont ordinairement la régle de notre conduite en Phyſique médicale, il faut toujours être en garde contre ce préjugé d'autant plus funeſte, qu'il laiſſe, dans nos cœurs, une ſécurité qui ne nous permet pas de douter que les conſeils que nous donnons dans la curation des maladies ne ſoient dirigés

par la plus grande prudence, quand ils ont pour baſe une pareille Doctrine : Doctrine qui devient infiniment dangereuſe à la ſociété, par la rapidité avec laquelle elle ſe répand, & le nombre d'hommes qui l'adoptent; dangereuſe enfin pas les déſordres qu'elle occaſionne, & qui ſont inévitables en ce qu'on ne la ſoupçonne jamais d'en être la ſource.

Telle eſt l'idée qu'on doit avoir de la Diſſertation de M. Thomaſſin ſur l'Anthrax. Deux raiſons m'ont engagé à la conſidérer auſſi attentivement que je viens de faire. La premiére a été de répandre

quelque lumiere ſur un objet qui devenoit d'une diſcuſſion embaraſſante, en voyant deux Ouvrages ſi diſſemblables couronnés par la même Académie. La ſeconde a été d'indiquer, avec plus de préciſion, les véritables moyens qui peuvent opérer la cure du Charbon d'une maniere plus aſſurée.

On voit, par ce que je viens de dire, que j'ai voulu répondre, autant qu'il étoit en mon pouvoir, aux vues d'une Compagnie célebre qui, toujours attentive au bien de la Société, n'a propoſé la Queſtion qui faiſoit le Prix de mil ſept cent quatre-vingt, que pour engager les Savans de tous les pays

à l'aider à porter des ſecours efficaces à l'humanité déſolée par un fléau d'autant plus redoutable qu'on avoit cru dans ces derniers tems ſa nature inconnue.

TRAITÉ

TRAITÉ
DE
L'ANTHRAX.

Question proposée par l'Académie de Dijon, pour l'année 1780.

« Déterminer la nature du » Charbon malin (1), connu en

(1) L'Académie connoît-elle différente espéce de Charbons, ou n'appelle-t-elle *malin* celui qui regne en Bourgogne, que pour se conformer à la coutume du Peuple qui a donné à cette maladie le nom

» Bourgogne & dans quelques Pro-
» vinces voiſines ſous le nom de
» *Puſtule maligne ;* en déſigner les
» cauſes, & établir, d'après l'obſer-
» vation, la méthode la plus ſûre à
» ſuivre dans le traitement de cette
» maladie. ».

Pour m'accommoder au plan dicté par le Programme, j'ai partagé ce Mémoire en trois Parties ; &, pour éviter les répétitions ſuperflues, j'ai écrit ſous la forme de chifres.

---

de *Puſtule maligne ?* Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les Auteurs, en parlant du Charbon, ne font mention que d'une eſpéce, ſoit qu'ils le regardent comme un ſymptôme de la Peſte, ce que pluſieurs ont aſſuré, ſoit qu'ils l'aient obſervé ſans elle.

PREMIERE PARTIE.

Déterminer la nature du Charbon.

1. LE Charbon proprement dit, eſt une tumeur contre nature d'une malignité inſigne (1). Les Médecins Grecs l'ont déſigné ſous le nom d'*Anthrax ;* les Latins l'ont appellé *Carbo*, & les François la connoiſſent ſous le nom de *Charbon.* Peu-à-peu

(1) L'Auteur n'attache point à cette expreſſion le même ſens que l'Académie de Dijon, il le dit lui-même comme on verra plus bas. Il veut ſeulement donner l'idée d'une maladie qui produit les plus grands déſordres, ſans qu'on doive la partager en pluſieurs claſſes, c'eſt-à-dire, en Charbons benins & en Charbons malins : parce que quelle qu'en ſoit la ſuite & de quelques ſymptômes qu'elle ſoit accompagnée, elle a toujours le même

cette dénomination vraie a été donnée à d'autres maladies, & on a appellé Charbon, les Tumeurs qui avoient un mauvais caractere ; &, pour ne pas confondre indiſtinctement le véritable Charbon avec ces autrs Tumeurs, on lui a donné le ſurnom de *Malin*. C'eſt ainſi qu'on a appellé Charboneuſes les Tumeurs qui lui reſſembloient (1). Les diffé-

---

caractere eſſentiel ; elle ne différe donc qu'à raiſon de l'intenſité ; or, ſi on devoit appeller maligne une maladie qui peut cauſer la mort ; une inflammation ſincere quand elle ſeroit conſidérable, ſeroit auſſi dans ce ſens une maladie maligne, ce qui eſt abſurde.

(1) Cet abus des expreſſions ne ſe rencontre point dans les bons Auteurs & ſurtout dans les anciens. A la vérité divers écrivains lui ont donné des noms différens ; mais tous ſe ſont abſtenus de lui appliquer l'adjectif malin ; quand des tumeurs gangreneuſes ſe ſont montrées avec le caractere qui convient à l'An-

rentes qualifications qu'il a reçues, ſemblent lui venir de chacune des périodes qu'il parcourt : *Carbunculus*, dans ſa naiſſance ; *Carbo*, dans ſon augmentation (1) ; *Pruna*, dans ſon plus grand embraſement. *Ignis Perſicus*, parce qu'il eſt familier en (2)

---

thrax, elles ont retenu ce nom ou celui de Charbon ſimplement.

(1) Les mots *carbunculus* & *carbo*, ne déſignent pas les différens états de l'Anthrax, ils ſont indiſtinctement uſités par les Médecins, comme l'expreſſion la plus faite pour donner une véritable idée de cette maladie à la ſeule inſpection, c'eſt que, comme l'obſerve très-bien Manget, (*Bibliot. Chirurg. lib. 3, art. carb.*) D'après les écrivains qui l'ont précédé, la chair ſemble brûlée & convertie en Charbon, *quia occurrit affecta pars extincta quaſi & in Carbonem mutata.*

(2) *Ignis perſicus* & *pruna*, ſont des expreſſions uſitées chez les Arabes, par leſquelles ils paroiſſent vouloir indiquer quelque différence dans cette maladie ; mais ce qu'ils ont écrit à ce ſujet eſt ſi obſcur,

Perſe ; il retient le nom de *Puſtule maligne* dans quelques Provinces de France, dans leſquelles il eſt commun (1). Le vulgaire, qui s'exprime

---

qu'on ne peut pas déterminer au juſte ce qu'ils entendoient, enſe ſervant de deux diverſes dénominations dans des cas diſſemblables. Voyez ce qu'en dit M. Lorry. *Tract. de Morb. cutanées.*

(1) M. Thomaſſin n'eſt pas d'accord avec M. Chambon ſur l'identité de la puſtule maligne (*a*) & de l'Anthrax ; peut être s'eſt il laiſſé abuſer par la diverſité des noms qu'on a donné à cette maladie, en différens tems comme en différens lieux ? Ce qui ne devroit point être regardé comme une marque de la prétendue diſſemblance, qui exiſte entre la puſtule maligne & le Charbon. Pourquoi ne nous apprend-t'il pas en quoi conſiſte cette différence ? Le mot *puce ou puſtule maligne* doit être regardé comme une dénomination donnée par le peuple, & celui d'*Anthrax*, & en François *Charbon*, eſt l'expreſſion adoptée par les Médecins

(*a*) Diſſert. ſur la Puſt. malig. p. 2.

ordinairement par des expreſſions triviales, a ſubſtitué le mot de *Puce*

& par conſéquent celle qu'on doit mettre en uſage dans les Ouvrages de Medecine.

J'ai dit que la Puſtule maligne & l'Anthrax étoit une même maladie : la preuve en eſt qu'il ne ſe trouve aucune différence dans le caractere, le ſiege, les ſymptômes & la terminaiſon de l'une & de l'autre. Le caractere de la Puſtule maligne, d'après M. Thomaſſin lui-même, ſe reconnoît aux marques ſuivantes ; c'eſt une tumeur inflammatoire, couverte de phlictaines, qui ſe termine toujours par le (*a*) ſphacele. L'Anthrax des anciens eſt auſſi une tumeur inflammatoire, (*fervidam refert inflammationem*), dit, Paul d'Ægine (*b*), couverte de Puſtules de différente couleur, qui ſe termine toujours par la gangrene (*c*). Galien en parlant de cette gangrene, la nomme, ulcere croûteux, *ulcus cruſto-*

(*a*) Differt. p, 2.

(*b*) *Paul. Æginet. lib.* 4, *cap.* 25.

(*c*) *Celſus*, *lib.* 5, *cap.* 28.

à celui de Puſtule, & ne connoît le Charbon, dans quelques endroits,

---

ſum (*a*). Paul d'Ægine ſe ſert de la même expreſſion ; mais ce qu'il ajoute ne laiſſe aucun doute ſur le ſens de ſes paroles. Pour exprimer combien la mortification eſt parfaite dans la partie attaquée de l'Anthrax, il ne dit pas ſeulement qu'elle eſt cautériſée, comme ſi elle avoit éprouvé l'action d'un fer chaud, mais d'un fer blanchi à la violence du feu, *ulcus... quale ferra candentia excitant* (*b*). M. Thomaſſin s'eſt ſervi des mêmes expreſſions pour déſigner le même caractere de maladie ; il dit qu'on la reconnoît par *une eſcarre qui reſſemble aſſez bien à celle qui proviendroit des applications d'un fer chaud* (*c*). La doctrine des modernes ne différe en rien de celle des anciens à cet égard. On peut s'en aſſurer par la lecture de Sennert, qui décrit cette maladie avec exactitude, & qui ſemble n'employer que les paroles de Celſe (*d*).

(*a*) *Galen. Comment. in Hippocr. Aphor.* 25, *ſect.* 6.

(*b*) *Paul Æginet. lib.* 4, *cap.* 25.

(*c*) Diſſert. p. 7 & 14.

(*d*) *Sennert. pract. lib. V, part.* 1, *cap. XIII.*

que sous le nom de *Puce maligne*. Sans avoir égard à toutes ces déno-

---

» Le Charbon à son siege dans la peau, » dit M. Astruc, cela paroît à l'œil; on » peut s'en convaincre, en ce qu'on » souleve le Charbon & qu'on le détache » des parties qui sont au-dessous, en » soulevant la peau (*a*). » Le siege de la Pustule maligne, dit M. Thomassin, est la peau & le corps graisseux (*b*), cette maladie s'annonce par un bouton qui grossit par le temps, se couvre de vesicules, cause de la démengeaison, de la douleur, une inflammation, & finit par gangrener la partie; c'est toujours M. Thomassin qui parle (*c*). Paul d'Ægine, dit, que cette maladie s'annonce par une demengeaison dans la partie qu'elle attaque, qu'on y découvre ensuite une ou plusieurs pustules, qui ont quelque ressemblance à une certaine espece de millet: que quand elles sont crevées, on

(*a*) Astruc, Traité des Tumeurs, Tom I, p. 142.

(*b*) Dissert. p. 18.

(*c*) Dissert. p. 4, 5, 6, 7, &c.

minations, ni à leur origine, je ne me ſervirai, dans le cours de ce Mé-

---

voit paroître deſſous une croûte brune ou noire, comme celle qui naît de l'application d'un fer chaud; que cette croûte tient aux parties qui l'environnent, qu'elle les détruit, & qu'alentour d'elle on trouve les marques d'une grande inflammation. *Cæterum inter initia, quibus hoc malum inſtat, in particulâ pruritum ſentiunt, deinde puſtula, nuncuna nunc plures tenues exoriuntur, milliorum quorumdam inſtar: quibus perruptis, ſimiliter ulcus cruſtaceum provenit, quale ferramenta candentia excitant, modo cruſta ipſa cinereum colorem, modo nigrum referente, ſic ut inferiori carni continua adhæreſcat, & quodammodo affixa ſit depaſcaturque: reliqua autem caro circum poſita fervidam refert inflammationem, quam Græci phlogoſim appellant, & colore nigreſcit ſplendideſcitque, bituminis & picis modo* (a).

Parce qui vient d'être dit, il eſt démontré que le caractere, le ſiege, les

(a) *Paul Æginet. lib.* 4, *cap.* 25, *p.* 219. *Edit. Argentorati.*

moire, que du terme *Charbon*, & je ſupprimerai le mot *Malin* (1).

ſymptômes & la terminaiſon de la Puſtule maligne, ſont auſſi ceux de l'Anthrax. Comment donc reconnoître ce *caractere particulier*, ces *accidens* & ces *ſymptômes eſſentiels*, *qui quoique très-analogues à ceux du Charbon malin*, *établiſſent cependant une différence* MARQUÉE *entre ces deux eſpeces de maladies* (*a*) ? On ne trouve nulle part les marques de cette différence, pas même dans la diſſertation de M. Thomaſſin.

(1) M. Chambon ſupprime l'adjectif *malin*, que quelques Auteurs ont donné au Charbon ; parce que cette expreſſion ne déſignant aucune eſpece d'Anthrax, ne peut-être d'aucune utilité dans l'expoſition de la maladie. C'eſt auſſi le ſentiment de Sennert qui croit que toute eſpece de Charbon eſt d'une nature maligne, & qu'il n'en exiſte preſque jamais ſans avoir quelque malignité. *Vix datur carbunculus qui omni malignitate careat* (*b*).

(*a*) Diſſert. p. 3.

(*b*) *Sennert. pract. lib.* 5, *p.* 1. *cap.* XIII, *p.* 811.

2. Le premier ſigne qui annonce la naiſſance du Charbon, eſt un ſentiment de démangeaiſon & de cuiſon, ou un picottement brûlant & ſemblable à l'impreſſion que (1) produiroit ſur la peau la piqûure d'une mouche, ou d'une étincelle de feu.

3. Le ſecond ſigne qui accompagne inſéparablement le premier (Art. 2), c'eſt une petite véſicule ou pluſieurs phlyctaines qui ſoulevent l'épiderme & qui reſſemblent aſſez aux puſtules miliaires (2). Il

---

(1) On voit par le récit de ce qui ſe paſſe à la naiſſance de l'Anthrax, que les expreſſions conſacrées par le vulgaire pour la déſigner conviennent aſſez au caractere de cette maladie, puiſqu'elles nous donnent une juſte idée de ſes premiers ſymptômes.

(2) Ambroiſe Paré, dit qu'*il y a aucuns* Charbons *qui prennent leur commencement d'un ulcere crouſteux ſans puſtule & de couleur noire, comme ſi on y avoit appliqué un*

en découle, quand on les creve, une ſéroſité ichoreuſe, limpide, ou jaune ou rouſsâtre ; & la peau, ſous les véſicules, eſt changée de couleur ; elle eſt ou blanche, ou jaune, ou livide (1).

---

cautere potentiel ou un fer ardent. Mais cette exception ne change point la regle générale qu'admet M. Chambon ; parce que Paré, en s'exprimant ainſi, décrit le Charbon peſtilentiel, qui comme ſymptôme d'une épidémie, peut différer par cela ſeul du Charbon ordinaire. *Ambroiſe Paré liv. 22, chap. 35, pag. 870.*

(1) M. Thomaſſin, prétend « que ſous » les veſicules, la peau dans ſa couleur » preſque naturelle eſt un peu luiſante, » & plus loin (*a*). » La peau eſt quelquefois » un peu rouge dans cet alentour » (il parle de la tumeur que M. Chambon nomme eſſentielle) « & d'autrefois, ce » qui eſt plus rare, elle eſt, quoique très- » tendue, dans un état aſſez naturel (*b*). »

(*a*) Diſſert. p. 5, Note marquée (*b*).

(*b*) Diſſert. p. 7.

4. A ces premiers ſymptômes ſuccéde bientôt la tuméfaction, ou l'inflammation. Alors, on diſtingue ſenſiblement deux eſpéces de tumeurs, l'une vraie, principale, ſincere ou eſſentielle, qui, dans ſon principe étoit à peine palpable,

---

Ceci eſt plutôt la marque du Furoucle dans ſon invaſion, maladie, (comme nous le verrons ailleurs) que M. Thomaſſin confond avec l'Anthrax. Le changement de couleur qui arrive à la peau, dans le Charbon eſt, très-remarquable, & la fait différer beaucoup de ſon état antérieur. Ambroiſe Paré l'avoit très-bien obſervé, quand il dit que » la chair » d'entour eſt trouvée de diverſe couleur » comme l'on voit en l'Arc en Ciel; à » ſçavoir, rouge, brune, perſe, violette, » plombée & noirâtre, avec ſplendeur » ou lueur étincellante; comme poix » noire, embraſée & enflammée, ayant » pareillement ſimilitude a une pierre » nommée eſcarboucle, dont auſſi aucuns » lui ont attribué ce nom (*a*).

(*a*) Ambroiſe Paré, liv. 22, chap. 35, p. 870.

prend alors un caractere distinctif : elle est renitente, dure & insensible ; comme le noyau, elle occupe le centre, elle est couverte de phlyctaines, ou séche, d'une couleur jaune, livide ou noirâtre, souvent environnée d'un cercle rouge, brun ou livide qui en borne l'étendue. Elle s'agrandit plus en superficie qu'en profondeur ; ou, si quelquefois elle paroît plus épaisse, c'est qu'elle est plus consistante & plus inflexible. Quoiqu'elle devienne quelquefois très-étendue, elle conserve toujours son caractere spécifique, & se reconnoît par la dureté qui lui est particuliere.

5. L'autre tumeur environne la premiere ; elle est accidentelle, ou, comme on voudra l'appeller, symptômatique. Elle est de sa nature inflammatoire, ou érésipelateuse, ou œdémateuse. Elle fait des progrès rapides, & elle devient souvent énorme par son étendue. Elle s'éleve

quelquefois au-deſſus de la tumeur principale (art. 4), quelquefois elle s'abaiſſe au-deſſous d'elle, ou ſe trouve à ſon niveau; elle en fait ſortir le caractere. Non-ſeulement elle l'environne, mais elle s'étend encore à des parties très-éloignées: par exemple, ſi le Charbon eſt placé au poignet, les glandes axillaires & toute la ſurface antérieure de la poitrine ſont plus tumefiées qu'elles ne devroient le paroître proportionnellement au bras.

6. La douleur ſurvient avec l'inflammation, & s'accroît par gradations; elle prend différens caracteres. Tantôt c'eſt la ſenſation d'un feu qui ſemble embraſer la partie malade, tantôt celle d'un poids qui la comprime, tantôt la gêne d'une ligature qui l'étrangle, tantôt la conſtriction d'un lien ou de pluſieurs forces qui la tiraillent de toute part.

7. La fievre ne ſe déclare qu'avec

la tumefaction (art. 5), ou la douleur (art. 6). Elle s'annonce par une légere fréquence dans le pouls qui devient peu à peu plus fréquent, petit, vacillant, convulsif, tandis que la chaleur (1) générale de la peau est très-modérée, & ne correspont pas à la force de la fiévre es-

---

(1) On ne doit point être surpris de cette bizarrerie apparente dans les symptômes de l'Anthrax : cetre maladie, comme on le verra ci-après, est due à une humeur très-exaltée qui porte son action sur le système nerveux, à la maniere des maladies, que les anciens appelloient *malignes* pour parler le langage de Sennert. (*Sennerti pract. lib. 4, part. I, cap. 9.*) Aussi a-t'elle paru à la plupart de ceux qui l'ont observé un symptôme appartenant aux fiévres pestilentielles & à la peste elle-même. Un grand nombre d'Auteurs sont de ce sentiment, tels que Sylvius ; de le Boe, (*de le Boe Sylvii Prax. Med. Tract. 2, art. 1183.*) Mercurialis (*de peste cap. 18.*) & plusieurs autres.

timée ſur la fréquence du pouls (1).

---

(1) » La fiévre, dit M. Thomaſſin, » n'eſt pas toujours eſſentielle à cette » maladie, du moins pendant tous ſes » tems; j'ai vu pluſieurs malades n'en » avoir jamais le moindre accès; lorſ- » qu'elle ſurvient il eſt rare qu'elle ſe » ſoutienne long-tems, il eſt aſſez ordi- » naire de voir un accès ſurvenir après » l'invaſion du bouton primitif, qui ſe » termine le plus ſouvent avec une ſueur » & une défaillance, & quelquefois par » pluſieurs qui ſont aſſez rapprochées » les uns des autres, & qui ne ceſſent » que par le vomiſſement de quelque » matiere, bilieuſes & glaireuſes, quel- » quefois les malades ſont tourmentés » par des cardialgies, des anxiétés, des » maux de cœur fréquens, ſans aucune » défaillance complette ni vomiſſement; » quelquefois la fiévre ne revient plus, » d'autrefois elle réparoit encore le len- » demain, & ſe termine de la même » façon; il eſt rare que cette fiévre ſoit » continue chez quelques ſujets. »

On ne trouve dans aucun livre une deſcription auſſi bizarre. Mais ne nous

8. Les accidens, ſans ſe borner à la partie affectée, ſe multiplient &

---

arrêtons pas plus long-tems ſur cet objet; ſuivons M. Thomaſſin, qui s'efforce de prouver ſon ſentiment en l'appuyant de l'autorité de Denis Pomaret. « Depuis » que je pratique la Chirurgie, dit ce » dernier, j'ai remarqué deux choſes » dignes d'attention; premierement, » quoique le Charbon ſoit *toujours* ac- » compagné de fiévre à cauſe de l'inflam- » mation conſidérable qu'il occaſionne; » toutefois j'ai vu trois Anthrax qui » ont parcouru leurs tems ſans aucune » eſpece de fiévre & ſans accidens gra- » ves, & je les ai guéris par les remedes » qu'on emploie pour procurer la chûte » d'une eſcarre qu'a produit le cautere » potentiel (*a*). »

On verra dans l'énumération des différentes eſpeces de Charbon (art. 65 & ſuiv.) que celui que M. Chambon appelle ſec & déprimé, ſe guérit ſouvent comme Pomaret l'obſerve, en procurant la chute de l'eſcarre; parce que

(*a*) *Riverii Opera. Obſerv. communic.*

s'emparent de toute la machine : les

comme l'obſerve très-judicieuſement M. Chambon, la matiere charbonneuſe s'épuiſe ſur la partie affectée, s'anéantit elle-même par la mortification radicale qu'elle occaſionne. Il eſt aiſé de concevoir, après ces reflexions, pourquoi cette eſpece de Charbon n'eſt pas accompagnée d'accidens graves. Au reſte, la fievre qu'il cauſe n'eſt ſenſible que quand la tuméfaction de la partie ſur laquelle il eſt fixé devient conſidérable ; & dans ce tems là même, le pouls eſt petit ; & le premier changement qu'on y remarque eſt un peu plus de fréquence ; il a le caractere qu'on lui connoît dans les fiévres malignes ; le Medecin a beſoin de la plus grande attention pour reconnoître ſon véritable état, ſi on en excepte cependant le tems où la maladie eſt parvenue au plus haut point d'intenſité ; car alors le pouls devient ondulant & intermittent ; ou bien encore quand le Charbon eſt d'une très-maligne eſpece.

On ne doit donc pas être ſurpris, d'après ce que je viens de dire, que Pomaret n'ait pas trouvé de fiévre chez les ma-

malades ſe plaignent de (1) ſoulevemens de cœur, d'anxietés, d'op-

---

lades dont il nous a donné l'hiſtoire. Mais l'eſpece de Charbon dont ils avoient été attaqués, étant, ſuivant le témoignage de M. Chambon, d'une grande rareté, ſentiment qui s'accorde parfaitement avec celui de Pomaret, qui ne rapporte ces obſervations que comme des faits très-extraordinaires, on ne doit pas conſidérer l'abſence de la fiévre comme l'état habituel ou même aſſez fréquent de l'Authrax ; parce qu'une pareille doctrine ſeroit tout à fait contraire à la bonne Chirurgie. C'eſt ainſi que penſe M. Fournier, Medecin de Dijon, « tout ſe réunit, » dit-il, dans ſes obſervations ſur le Charbon, pour que la fievre ſoit toujours eſſentielle à cette tumeur, l'inflammation & la douleur ſont ſuffiſantes pour la déterminer (*a*).

(1) M. Thomaſſin, compte auſſi au nombre des ſymptômes qui accompagnent l'Anthrax, ceux que M. Chambon

(*a*) M. Fournier, Obſerv. ſur le Charbon, p. 35.

preſſions, de douleurs vagues & univerſelles : les fonctions ſe dérangent,

---

a remarqués; il y ajoute les cardialgies (*a*), eſt-ce pour guérir la cauſe de ces ſymptômes qu'il propoſe l'uſage de l'émetique ? D'après la conviction dans laquelle il eſt, que l'eſtomac & les inteſtins contiennent preſque toujours des ſabures qui indiquent l'uſage de ces remedes (*b*) ? M. Thomaſſin eſt le ſeul qui ait vu l'Anthrax ſous cet aſpect. Tous ceux qui s'occupent de l'art de guérir avec quelque diſcernement ont toujours regardé le Charbon comme une affection locale qui n'intéreſſoit point les viſceres dans quelque capacité qu'ils fuſſent contenus ; c'eſt pourquoi les principaux moyens qu'on a mis en uſage pour ſa guériſon, ſe ſont bornés à ceux qu'on a cru néceſſaires à la partie malade. D'où vient donc cet été d'anxiété, d'où ces ſymptômes inquiétans qu'on remarque dans les régions précordiales, tirent-ils leurs origine ? Si M. Thomaſſin avoit fait un

(*a*) Diſſert. p. 11.

(*b*) *Id.* p. 71 & 73.

l'appetit ſe perd, le ſommeil eſt interrompu & le courage s'amollit.

---

uſage réfléchi des obſervations qu'il cite (*a*). Il auroit connu qu'ils (ces ſymptômes) dépendent de l'irritation du ſyſtême nerveux, & qu'il n'eſt pas néceſſaire que les premieres voies ſoient ſurchargées d'humeur dégénérées, pour donner lieu aux accidens les plus nombreux & les plus inquiétans pour le malade (*b*), Hippocrate, nous apprend que Trinon mourut dans des convulſions, parce qu'on avoit appliqué ſur un ulcere qu'il avoit à la malleolle un médicament trop acre (*c*). Il eſt aiſé de concevoir, d'après Villis, comment une ſubſtance acrimonieuſe, en produiſant une irritation ſur les nerfs même les plus éloignés de l'eſtomac, peut non ſeulement cauſer des envies de vomir, mais même des vomiſſement trés-opiniâtres (*d*). Ce

(*a*) Differt. p. 15.
(*b*) *Id.* p. 40.
(*c*) *Hippocr. Epidem. lib. v, chart. Tom. IX, p. 348.*
(*d*) *Willis Opera. omn. Pharm. ration. ſect. 2, cap. 1.*

9. Ces ſymptômes (art. 8) changent tout-à-coup de nature, & prennent une autre maniere d'exiſter. Le ſentiment ſe perd & l'eſprit s'abbat : le malade tombe dans la (1) lan-

---

ſeroit donc ſe conduire d'après des principes bien mal conçus, que de prétendre toujours trouver dans l'eſtomac & les inteſtins la cauſes des auxiétés, des foibleſſes, & des vomiſſemens qui tourmentent les malades dans certaines circonſtances ; parce que la ſource de ces ſymptômes tient à une cauſe tout-à-fait différente, à ſavoir l'irritation du ſyſtême nerveux : tels ſont les vomiſſemens que cauſe l'aſpect d'un objet qui donne du dégoût, l'odeur de quelques ſubſtances pour leſquelles on a de l'averſion, le ſouvenir d'une choſe répugnante, &c.

(1) » Cette fiévre quoiqu'accompa-
» gnée de défaillance, dit M. Thomaſſin,
» d'anxiétés & quelquefois de vomiſſe-
» ment abbat peu les forces des malades ;
» ils en conſervent aſſez pour pouvoir
» dans les momens où les accidens leur
» laiſſent quelque treve, aller & venir ;

gueur,

gueur ; il devient indifférent, hebeté, tremblant & ſtupefait, & il meurt dans le tems qu'on s'y attend le moins (1).

» j'en ai vu qui avoient des Charbons » *affreux* avec une enflure *prodigieuſe* de » *toute* la tête, avoir aſſez de force & » de courage pour aller a pied *pluſieurs* » *lieues* chercher le guériſſeur (*a*). » On ne peut pas diſconvenir que M. Thomaſſin, n'ait fait des obſervations très-extraordinaires, & qui ſans contredit, ne reſſemblent en rien a ce qu'on lit dans les Ouvrages de ceux qui nous ont rendu compte des phénomenes dont ils avoient été témoins. Il eſt vrai qu'il a vu auſſi » que ſouvent dans la Puſtule maligne, » (ſans être *affreuſe*), la circulation eſt » languiſſante, les fonctions (*b*) paroiſſeuſes & que (malgré que *toute* la tête ſoit » exempte d'une enflure *prodigieuſe*), la » vie ne ſe ſoutient que dans un état » d'affaiſſement & de langeur. »

(1) Rien ne prouve d'une maniere plus

(*a*) Diſſert. p. 11,

(*b*) Diſſert. p. 70.

10. Le Charbon ſe place toujours ſur la ſurface du corps, & jamais dans l'intérieur (1). Il occupe ſou-

---

complette l'altération du fluide nerveux, ou l'irritation de ſes canaux, que les accidens détaillés dans cet article 9. Ils nous apprennent que l'Anthrax a beaucoup de ſymptômes qui lui ſont communs avec la fievre maligne, comme je le montrerai dans un Traité ſur cette maladie.

(1) Ce n'eſt pas le ſentiment de tous les Auteurs ; cependant l'obſervation ſemble prouver la vérité de cette propoſition. D'ailleurs, quand on réfléchit que différentes humeurs ſemblent affecter plus particulierement différens organes, comme l'épaiſſiſſement de la lymphe, qui ſe manifeſte dans les glandes & l'âcréte de la féroſité qui ſe reconnoît par ſes ravages ſur les vaiſſeaux ſecrétoires de la peau, &c. on eſt plus aiſément convaincu de la certitude de cette propoſition. Cette ſingularité ne dépendroit-elle pas de ce que la peau intérieure continuellement humectée, laiſſe paſſer plus aiſément les flui-

vent le nez, les lévres & les paupieres; mais il ne pénetre jamais dans les ouvertures naturelles (1). La dé-

---

des dégénérés, qui ſont retenus par l'irritation & la ſéchéreſſe des canaux extérieurs, dont le diamètre retreci par ces cauſes, fait ſéjourner ces liquides acrimonieux qui cauſent des inflammations locales, &c. C'eſt ainſi qu'on conçoit pourquoi le levain pſorique ne ſe trouve qu'à la ſurface du corps.

(1) L'Anthrax peut-être placé indiſtinctement ſur toutes les parties externes du corps. Ceux même qui ne font dépendre l'exiſtence de cette maladie que des cauſes externes, ne peuvent pas nier que la piqûure d'un animal ne puiſſe avoir lieu dans quelqu'endroit que ce ſoit de l'habitude extérieure. M. Thomaſſin, d'après les idées reçues, ſemble douter de la vérité de cette propoſition, lorſqu'il dit : « Je n'ai jamais vu les » cuiſſes, le dos, le ventre & le cuir » chevelu en être attaqué. » (qu'on faſſe attention à ce qui ſuit ;) « cette » remarque ſemble *néceſſairement* déſigner

mangeaiſon, le picottement, le feu, l'éroſion ſuperficielle & la facilité qu'il y a à mouvoir la tumeur vraie, ne permettent pas de douter que la peau n'en ſoit le véritable ſiége. Deſtinée à donner iſſue aux ſucs perſpirables, & formée par un lacis admirable de fibres croiſées en tout ſens, & de papilles nerveuſes qui la rendent extrêmement ſenſible, la

---

» que la cauſe occaſionnelle de cette » tumeur eſt toujours externe (*a*) » : cauſe qu'on doit croire *toujours externe*, parce qu'il n'a pas vu les cuiſſes, le dos, &c. être attaqués de l'Anthrax, &c. Raiſonnement d'une grande juſteſſe ! M. Chambon a vu pluſieurs Charbons ſur le ventre : il en a vu un à l'aîne, dont il rapporte l'hiſtoire comme on le verra par la ſuite J'en ai vu un au cuir chevelu ſur la protubérance occipitale. J'en parlerai ailleurs, lorſqu'il ſera néceſſaire d'apprécier les vertus du quinquina dans cette maladie.

(*a*) Differt. p. 19.

peau reçoit auſſi les premieres atteintes des ſucs maleficiés qui ſe filtrent dans les glandes miliaires dont elle eſt parſemée, & qui traverſent les pores dont elle eſt percée. Le tiſſu cellulaire, qui ne contient que des ſucs épaiſſis, eſt bientôt affecté par la facilité que trouve l'humeur à le pénétrer.

11. A cette premiere eſquiſſe on apperçoit les traces d'une matiere hétérogene, ennemie & incompatible avec les autres humeurs. A en juger par l'impreſſion qu'elle fait ſur la peau & ſur le ſang, on peut dire même que cette matiere eſt veneneuſe (1). Pour en reconnoître de

(1) La dégénéreſcence qui arrive dans les fluides après l'apparition du Charbon, nous montre que cette maladie, comme l'obſerve M. Chambon, dépend d'une humeur vénéneuſe proprement dite; car il y a cette différence entre un venin & un poiſon, que ce dernier peut tuer

plus le caractere, nous la ſuivrons dans ſa marche, & nous en conſta-terons les propriétés par l'obſerva-tion.

12. La matiere charbonneuſe ne produit pas toujours des ravages ſemblables : tantôt déterminée par la force contractile des ſolides, ou entraînée par une pente naturelle vers le point d'irritation, ſans rien

---

un animal en exerçant ſon action ſur une ſeule partie : telle eſt celle (action) d'un acide concentré, qui ſeroit parvenu à l'eſtomac, ou qui auroit cauſé des ravages mortels ſans aller juſqu'à ce viſcere ; mais une ſubſtance pour être vénéneuſe, outre les accidens auxquels elle donne naiſſance ſur la partie qui en reçoit la premiere impreſſion, doit encore ſe mêler intimement à la maſſe des fluides, ſoit ſanguine, ſoit nerveuſe, pour y cauſer une altération conſidérable ; c'eſt auſſi le ſentiment de Méad (*a*).

(*a*) *Mead. mechanicat. accunt*, ou Poiſons Introd.

perdre de ſa maligne activité, elle ſe dépoſe toute entiere ſur le ſiége qu'elle a choiſi. On s'en aſſure par les opérations qu'on pratique : ſi on extirpe la tumeur principale ſans employer d'autres moyens, on voit quelquefois céder tout-à-coup les accidens qui, juſqu'alors, s'étoient agravés (art. 5 & 6); mais les reſtes de cette matiere, toujours prompte à rentrer dans la maſſe des fluides, ſi on ne lui en interceptoit pas les voies, ſe propageroit ſur elle-même, augmenteroit le volume de la tumeur principale (art. 4); &, repaſſant dans le ſang, produiroit des métaſtaſes (1) & des déliteſcences

(1) Ne pourroit-t-on pas croire que le retour des accidens, ſeroit quelquefois dû à la dégénéreſcence vénéneuſe des humeurs, qui continuant a exercer ſon action dans le même lieu, y renouvelleroit les ſymptômes qu'une premiere attaque auroit occaſionnés? Ce qui ſeroit

funeſtes. L'expérience confirme aſſez qu'un Charbon abandonné à lui-même, eſt une maladie mortelle (1).

13. Tantôt elle (la matiere charboneuſe) ne ſe dépoſe que ſucceſſivement. En même-tems qu'une partie ſe place à l'extérieur, une

---

encore très-conforme à la doctrine de M. Chambon, comme on peut s'en convaincre en liſant ce qu'il dit du Charbon, Sucedané, art. 71, 86, 123, 129, & ce qui va devenir encore plus probable par les réflexions que contiennent l'article ſuivant. (art. 13.)

(1) Cette propoſition doit s'entendre du Charbon en général; car on verra à l'article du Charbon déprimé que la choſe ſe paſſe autrement: mais comme ces cas ſont rares, la doctrine générale que M. Chambon a embraſſée, doit être regardée comme inconteſtable, d'autant plus qu'il rend compte lui-même des exceptions qu'on doit faire; ce qu'on verra ci-après art. 65 & 66.

autre partie circule avec la maſſe générale des humeurs. L'expérience met encore le ſceau à cette vérité. 1°. C'eſt qu'on voit quelquefois revenir un ſecond ou pluſieurs Charbons dans le tems que le premier eſt déjà éteint. 2°. C'eſt qu'après avoir extirpé la tumeur vraie, ſans laiſſer la moindre portion qui lui appartienne, & quoiqu'on emploie encore des topiques puiſſans, la dureté dont j'ai parlé (art. 4), qui eſt le ſymptôme pathognomonique du Charbon, ſe regénére en même-tems que la tuméfaction accidentelle s'amplifie (art. 5); & l'opération, loin de détruire la malignité, lui prêteroit une nouvelle force ſi on ne lui oppoſoit d'autres ſecours (1).

(1) Si la cauſe du Charbon eſt « une » matiere âcre & irritante, qui, une » fois fixée ſur la peau y établit un point » d'irritation, vers lequel il ſe fait un » abord continuel d'humeurs qui forme

14. Il réſulte de ces obſervations que le levain charbonneux eſt doublement contagieux pour le ſujet qu'il attaque. 1°. Dans ſon propre

---

» bientôt un noyau inflammatoire d'un » caractere particulier ; *ſi* l'engorgement » devient exceſſif au point de boucher » entierement la cavité des vaiſſeaux & » de former une obſtruction parfaite (*a*) », la tumeur étant extirpée, toute irritation devroit être anéantie. Pourquoi la choſe ne ſe paſſe-t-elle pas ainſi ? c'eſt que la cauſe de l'Antrax n'eſt pas, comme nous le verrons, toujours externe, & que la maſſe des fluides étant infectée par l'humeur qui lui donne naiſſance, tant que l'éruption (ſi on peut parler ainſi), n'eſt pas complette, il y a de nouveaux accidens à craindre. Autrement l'extirpation ne produiroit-elle pas dans ce cas un effet entierement ſemblable à celui qui réſulte des cauſtiques dans les expériences citées par M. Thomaſſin (*b*).

(*a*) Diſſert. p. 19.
(*b*) Diſſert. p. 15.

foyer (art. 12), en ſe propageant de proche en proche, comme une matiere virulente ou vénéneuſe, de cauſe externe, agit par elle-même & s'introduit dans le torrent de la circulation. 2°. Dans le ſang avec lequel il circule (art. 13), comme le venin de la rage après s'être mêlé au ſang, réagit ſur la maſſe générale qu'il corrompt.

15. Le levain charbonneux agit à la maniere des cauſtiques, & il conſerve toujours ſon mauvais caractere (art. 12, 13, 14). Il intercepte le mouvement progreſſif des liqueurs dans la partie où il ſe fixe; il condenſe le ſang dans ſes propres vaiſſeaux; il ébranle ou fronce les fibres; il exprime la ſéroſité qui les abreuve, comme la plus fluide & la plus capable de s'échapper, & la tumeur eſſentielle (art. 4) ne ſemble pas autrement traitée que ſi elle avoit été deſſéchée, & preſque brûlée par l'approche du feu, ou en-

dommagée par l'application des cauſtiques (1).

16. Il emprunte les différens caracteres, dont la malignité vénéneuſe eſt ſuſceptible : il paroît quelquefois tendre à la diſſolution, après qu'on a ſacrifié ou extirpé la tumeur principale ; & quoiqu'on ne faſſe qu'effleurer la tumeur accidentelle, on voit ſuinter un ſang rouge qui mouille les différentes piéces de l'appareil, & qui continueroit à s'extravaſer, tant qu'on n'auroit pas dompté la cauſe qui retient les vaiſſeaux ſanguins dans l'inertie (2).

---

(1) Ce caractere eſt univerſellement reconnu par tous les Praticiens de tous les tems. Voici comme s'explique à cet égard Fabrice d'Aquapendente (*Fabrii ab Aquapend. Oper. Chirurg. Part.* 1, *lib.* 1, *cap. XXVI.*), » de fait le Charbon » brûle comme de la braiſe & eſt de la » couleur d'un Charbon éteint ; car c'eſt » une tumeur qui a une croûte noire. »

(2) Cet état des vaiſſeaux ſanguins eſt

17. D'autrefois l'humeur du Charbon paroît coagulante, & l'on peut dire que c'eſt ſon caractere le plus ordinaire. La tumeur principale (comme je l'ai déjà dit), eſt d'une couleur plombée ou grisâtre, livide ou noirâtre; & le ſang qui s'en écoule après l'extirpation eſt rare, épais & noirâtre (1).

---

une preuve de la diſpoſition la plus prochaine à la grangrene : diſpoſition qui dépend de la perte ou de l'altération du principe vital dans la partie affectée, ou ſi l'on veut, de la ceſſation de ſon action. C'eſt cette eſpece de grangrenne que Boerhaave, aſſure devoir ſon exiſtence à la perte de la chaleur naturelle, *defectu vitalis influentiæ* (*a*).

(1) » C'eſt un préjugé aſſez généralement reçu en Medecine, dit M. Thomaſſin, que l'épaiſſiſſement des humeurs eſt un effet immédiat de la morſure de la vipere, ainſi que de l'apparition du

(*a*) *Boerhaar. Aphor. de cogn.* &c. §. 424.

18. Les marques de diſſolution

» Charbon malin. On attribue cet effet » à la propriété coagulante du poiſon ; » mais rien n'eſt plus douteux.... Si dans » ces deux maladies le ſang acquiert de » l'épaiſſiſſement, cela dépend du défaut » d'action des ſolides ; la langeur des » organes de la vie favoriſe le repos & » l'épaiſſiſſement des liquides (*a*). » De quelque cauſe que naiſſe cet épaiſſiſſement, quand il a lieu après la morſure de la vipere, ou l'invaſion de l'Anthrax ; ce n'eſt plus un préjugé, mais un fait dont il n'eſt pas poſſible de douter, & qui d'ailleurs eſt aſſez fréquent pour qu'on puiſſe en faire un précepte général. Ce qui ne doit point influer ſur l'opinion de M. Thomaſſin, qui dans ce cas-ci encore, n'eſt pas conforme à celle des Sçavans. D'ailleurs, on n'a jamais prétendu en bonne doctrine que l'épaiſſiſſement fût l'état unique des fluides alterés par des poiſons, des venins ou des maladies contagieuſes ; on a obſervé qu'il étoit l'effet le plus ordinaire de ces différens

(*a*) Diſſert. p. 46.

ou d'épaiſſiſſement qui s'obſervent

agens ; mais on eſt convenu auſſi que dans ces circonſtances les fluides avoient quelquefois donné des marques d'une grande diſſolution. M. Chambon en donne un exemple dans l'article 16.

Cependant les Medecins qui étoient à Marſeille, lors de la peſte qui dévaſta cette grande ville, & dont les obſervations ont été imprimées par ordre du Gouvernement, nous apprennent, que l'épaiſſiſſement étoit l'état le plus ordinaire des fluides dans le grand nombre des cadaves qu'ils ont ouvert. J'ai fait pluſieurs obſervations dont le réſultat eſt conforme à l'opinion des Médecins que je cite, une circonſtance particuliere m'en a fourni dans ces derniers tems qui me paroiſſent aſſez propres à éclaircir cette queſtion. J'ai ouvert deux chiens morts de la morſure d'une vipere, l'un au mois de Mai, l'autre dans le commencement de Juillet. Le premier, avoit été enfermé dans une caiſſe de ſapin couverte d'un grillage de fer, pour mieux obſerver ce qui ſe paſſeroit. J'ai irrité la vipere qui a mordu le chien

dans le contour de la tumeur vraie,

---

d'abord à la feſſe gauche, enſuite au nez enfin à la poitrine ; le chien eſt mort ſix heures après avoir reçu ces bleſſures ; je l'ai laiſſé refroidir entierement avant de l'ouvrir. La ſéroſité étoit ſéparée du cruor, qui étoit très-épais dans les gros vaiſſeaux & dans les ventricules du cœur. J'ai fait la même obſervation ſur un cochon, qui avoit été mordu au grouin pendant qu'il étoit dans les champs. Le ſecond chien dont j'ai parlé, avoit été mordu en entrant en chaſſe ; la morſure étoit aſſez legere. Le particulier à qui il appartenoit l'a gardé pendant cinq ou ſix jours, pendant leſquels il a fait prendre inutilement à cet animal de la thériaque, de l'alkali volatil & quelques autres remedes. Il a mis auſſi un grand nombre de différens topiques ſur la bleſſure, qui dans les derniers jours avoit occaſionné une grangrene dans la partie mordue dont l'étendue avoit à peu près de trois pouces de diametre. Il en découloit une ſanie fœtide, qui infectoit le lieu dans lequel le chien étoit enfermé. Je l'ai ouvert douze heures après ſa

mort ; le ſang étoit dans un état de diſſolution complette ; les chairs n'avoient point la conſiſtance qu'elles conſervent ordinairement après la mort, quand elle a été occaſionnée par les maladies les plus ordinaires, ou par celles qui ont fait périr une multiplicité de chiens dans ces dernieres années. Tout donnoit des marques d'une putréfaction conſidérable ; & quoique les châleurs aient été aſſez modérées dans le tems où j'ai ouvert ce dernier chien, le lendemain matin étant retourné ſur le lieu où on l'avoit laiſſé après l'avoir dépouillé, j'ai trouvé les chairs couvertes d'une ſanie pareille à celle qu'on voit ſur les cadavres d'animaux, qui ont été expoſés ſept à huit jours d'été aux effets de la putrefaction.

Pourquoi cette différence ? Il me ſemble qu'on peut en rendre compte d'une maniere ſatisfaiſante, en l'attribuant aux cauſes dont je vais donner le détail. Quand une animal perd la vie par l'effet d'une matiere vénéneuſe, & cela dans un court eſpace de tems, il faut attribuer ſa mort au trouble du ſyſtême nerveux : car on ne peut pas dire dans ce cas que la dé-

pravation de la maſſe totale des fluides en eſt la cauſe immédiate. » Je croyois, » dit Mead, lorſque je fis ces eſſais (il » parle de la mort occaſionnée par la » morſure de la vipere après quelques » minutes), qu'on pouvoit expliquer » l'effet des poiſons, ſurtout de ceux qui » ſont pris dans la claſſe des animaux » vénimeux par leur action ſur le ſang; » mais en réfléchiſſant avec quelle promp- » titude leur malignité cauſoit la mort, » j'ai cru que les particules nuiſibles n'a- » voient point encore été portées dans » la maſſe des fluides. D'ailleurs, la » mort d'un chien mordu par un ſerpent » à ſonnette qui ne ſurvécut pas une mi- » nute à ſa morſure (*a*), & la nature des » accidens qu'il éprouva qui ne pouvoient » appartenir qu'à l'irritation du ſyſtême » nerveux, me perſuaderent qu'il falloit » entierement changer d'opinion (*b*), » En effet, ſi par les calculs de Keil, la viteſſe du ſang dans les arteres, eſt 500 mille fois plus lente dans les extrémités

(*a*) *Philoſophicals Tranſact.*

(*b*) *Mead. mechanic. acçunt*, on Poiſons, Introd.

du quarantieme ordre, que dans le même canal avant la diſtribution de ſes ramaux (*a*); comment arriveroit-il que le poiſon pût porter ſon action ſi promptement juſqu'au cœur & aux différentes parties? Il faut dans ce cas des voies plus faciles & plus convenables à la rapidité du mouvement de la matiere qui tue l'animal, & il n'y en a point d'autre que les nerfs, que le fluide vital. Or, quand la mort a lieu par l'effet d'une cauſe auſſi active, la maſſe des liquides groſſiers n'a pas été ſenſiblement altérée. M. Duhamel, a injecté de l'acide vitriolique dans les veines d'un animal; quatre minutes après l'opération, le ſang étoit coagulé dans les gros vaiſſeaux à l'ouverture du cadavre (*b*). On a répété les mêmes expériences & le réſultat a été ſemblable (*c*); ce qui ſemble prouver

(*a*) *Keil de velocit. ſanguin. & de ſecret. anim.* p. 88, 89, &c.

(*b*) Hiſtoire de l'Acad. Royale des Sciences de Paris, an. 1737.

De Haen ratio medendi, p. 84, 85.

(*c*) *Fracaſſatus de cerebro.* p. 44.

que le poiſon n'a porté ſon action que ſur le ſyſtême nerveux, en laiſſant au ſang la même diſpoſition que celle qu'on lui connoît dans l'état ſain à ſe coaguler par le ſeul repos (*a*).

Mais quand des animaux ont été expoſés à une fièvre conſidérable, ſurtout quand elle a duré un certain eſpace de temps; quand les fluides ont été agités d'un mouvement violent, la diſſolution s'en empare (*b*), parce que les molécules qui les conſtituent n'ont pas pu reſiſter aux chocs réitérés qui tendoient à les déſunir.

C'eſt ainſi ce me ſemble qu'on peut expliquer les cauſes de cette différence: c'eſt auſſi par les raiſons que je viens de dire, qu'on peut concevoir pourquoi dans certains cas, chez les animaux morts ſans avoir éprouvé longtems l'effet des agens qui ont opéré leur deſtruction, les fluides ſont dans un état plus appro-

Colebatch. append. concern. acids and alcal, n. 215.

(*a*) *Jeſſen à Jeſſon de ſanguine*, p. 16, &c.

(*b*) *Huxam of fevers*, p. 53, 53.
Orillis Pharmac. Rational. Tom. 2, p. 91.

ſemblent (1) dépendre de la maniere différente dont le Charbon a pris naiſſance. Si l'humeur qui le forme

---

ché de celui qu'ils conſervoient dans l'état ſain & par conſéquent plus diſpoſé à ſe coaguler (*a*).

J'ai voulu montrer par des faits qu'on ne peut pas révoquer en doute, que les Médecins qui penſoient que la coagulation étoit ſouvent l'effet immédiat de la morſure de la vipere & de l'invaſion de l'Anthrax, n'avoient pas eu pour principe de cette opinion un préjugé auſſi inſenſé, que M. Thomaſſin voudroit bien nous le faire croire.

(1) L'Auteur en voulant rendre ici raiſon de la différence qu'on remarque dans le ſang de ceux qui ſont attaqués de l'Anthrax, eſt entré dans des détails hypothetiques dont il ſeroit difficile de bien établir la ſolidité.

(*a*) Mémoire de l'Acad. des Sciences de Berlin, Tom. VII.

De Ham ratio medend.

Haller. Element. Phyſiolog. Tom. 2, p. 42.

eſt moins âcre & moins abondante ; ſi elle n'exerce pas auſſi long-tems ſon action ſur les ſolides, elle ſurprend & étonne (pour parler ainſi) toute l'organiſation, & les vaiſſeaux inactifs perdent la puiſſance de ſe contracter ſur eux-mêmes : le ſang, comme s'il étoit diſſout, paroît rouge & ne ceſſe de ſuinter (art. 16). Si, au contraire, le venin eſt plus cauſtique ou plus abondant, s'il agit d'une maniere plus durable, il étrangle pour ainſi dire les vaiſſeaux, & le ſang épaiſſi ſort en petite quantité & paroît plus noirâtre.

19. L'état d'une partie ainſi affectée n'eſt pas autre que la gangrene. C'eſt la terminaiſon inévitable du Charbon (1) ; l'obſervation

(1) Le Charbon ne peut pas être conduit à ſuppuration ; les forces de la nature ſont inſuffiſantes pour lui donner cette terminaiſon. Cette ainſi que s'ex-

ne ſe dément point à cet égard. Si on ſcarifie la tumeur principale dans ſon centre, on la trouve dure, ſéche, racornie, difficile à inciſer, différente en couleur, blanche, jaune, livide, noirâtre; & il ne s'extravaſe aucun liquide de ces inciſions, ou il n'en ſort qu'un peu de ſéroſité ichoreuſe, claire ou jaunâtre.

20. Quand on eſt parvenu au-delà du centre de la tumeur vraie, on trouve moins de difficulté à l'inciſer. Les chairs ont une couleur bigarrée qu'on ne peut guere déterminer, & il en ſort à peine quelques gouttes de ſang noirâtre & épais: ce n'eſt qu'en rencontrant la tumeur accidentelle qu'on trouve autant de facilité à inciſer que ſi on coupoit les chairs ſaines.

---

prime Manget, (Bibliot. Chirurg. lib. 3, art. carb.) *Carbunculus nulla vi naturæ edomari poteſt & in pus converti.*

21. La gangrene ne ſe borne pas à la tumeur principale. La tendance à la mortification, ou la mortification imparfaite, s'étend encore ſur les parties voiſines, & elle ſe manifeſte ſous deux formes différentes. Tantôt les eſcarres, qui en ſont le ſymptôme univoque, ſe montrent ſous la forme de chairs mortes qui s'exfolient par l'action des ſuppuratifs ; & ces chairs, après l'extirpation, ne paroiſſent molles, blafardes, inſenſibles & ſuperficielles, que parce que le venin a porté ſon action ſur elles. Tantôt les eſçares ſe montrent ſous leur véritable forme ; elles ſont ſéches, dures, noires, ſphacelées, & elles prennent cet état d'elles-mêmes, ou le tiennent des déterſifs qu'on emploie.

22. Quoiqu'en diſent quelques Auteurs, le Charbon eſt irréſoluble. C'eſt envain qu'on attendroit ou qu'on ſolliciteroit la réſolution : ſi quelquefois on a cru l'appercevoir, c'eſt

c'eſt qu'on s'eſt laiſſé tromper par les apparences, & pluſieurs cauſes ont donné lieu à cette erreur. Premierement, on a ſouvent confondu le Bubon avec le Charbon (1) (2);

---

(1) Tous ceux qui ont regardé l'Anthrax comme un ſymptôme de la peſte ont néceſſairement eu la même idée à peu de choſe près de cette maladie, que des bubons peſtiférés & le nombre des Auteurs qui ſont tombés dans cet erreur eſt très-grand. *V. River. Prax. Med. lib. 17, cap. 1.*

(2) Elie Col de Villars, n'a pas été exempt de cet mépriſe, « ces topiques », dit-il, (en parlant des remedes qu'on propoſent pour la guériſon du Charbon,) » pourront éteindre le grand feu, & » adoucir la douleur, la tumeur peut » même prendre la voie de la réſolution, » qui eſt la maniere la plus douce dont » elle puiſſe ſe terminer, & pour faci- » liter rien n'eſt plus propre & rien ne fait » plus facilement ſon effet que le *nutri-* » *tum*, &c. (1). »

(a) Elie Col. de Villars, Cours de Chirurgie, Tom. I. p. 345.

&, comme le premier, eſt ſuſceptible de réſolution ou de ſuppuration, on a cru que le Charbon pouvoit auſſi ſe réſoudre ou ſuppurer (1).

23. On a pu prendre auſſi pour un Charbon une Eréſipele véſiculaire (2), & la réſolution qui aura

---

(1) De S. Hilaire, liv. 1, chap. 3.

(2) Si quelque fois l'Eréſipele a de la reſſemblance avec l'Anthrax, c'eſt quand il eſt veſiculaire & qu'il ſe termine par la grangrene; mais dans ce cas là même, il n'eſt pas difficile à diſtinguer du Charbon. L'Ereſipele ſe reconnoît par une inflammation plus vive que celle du Charbon, & quand l'invaſion de l'une & l'autre maladie a déjà duré quelques jours, la tuméfaction qui arrive dans le Charbon eſt bien plus étendue que celle de l'Eréſipele. D'ailleurs la marche en eſt différente; l'inflammation de ce dernier ſuit une marche égale dans ſes progrès, au lieu que celle de l'Anthrax s'étend tout à coup. L'inflammation de l'Eréſipele a plus de rapports avec celle

eu lieu, a paſſé pour être celle du Charbon. N'auroit-on pas pris auſſi,

---

du Phlemon par ſa rougeur, (qui diſparoît cependant par la preſſion du doigt,) ſa tenſion & la douleur qu'elle cauſe. Quand il y a rougeur dans le Charbon, c'eſt une eſpece de cercle rougeâtre qui environne la tumeur principalle qui prend toute fois quelqu'étendue; mais qui n'a jamais une couleur auſſi vive que celle de l'Eréſipele. Dans celui-ci la ſenſibilité de la peau eſt extrême dans le Charbon, au contraire, les parties perdent cette faculté, parce que le principe de vie s'y trouve anéanti. Il y a dans la tuméfaction de l'Anthrax des points renittens & durs qu'on ne rencontre pas dans l'inflammation de l'Eréſipele, qui eſt conſidérable & qui cauſe par cette raiſon des douleurs très-vives. Dans l'Anthrax la tumeur ſymptomatique eſt la ſeule douloureuſe; & quand elle eſt prête à ſe grangrener, dans quelques-unes de ſes parties, on y remarque une dureté, une ſolidité qui ne ſe trouve point dans l'Eréſipele. Quand il y a de

pour la maladie essentielle, l'inflammation accidentelle ? &, comme on a vu cette inflammation se résoudre, on a cru que le Charbon se terminoit par la résolution. Enfin la gangrene qui termine le Charbon véritable est quelquefois si bornée, que, sans y faire attention, on a regardé l'escarre qui en résultoit moins comme une portion morte que comme une croûte indifférente.

24. La suppuration n'est point encore la terminaison du Charbon; elle ne se fait bien que dans les parties qui jouissent de leur oscillation:

---

la gangrene dans ce dernier, l'inflammation qui a précédée a été porté au plus haut point, & les symptômes qui l'accompagnoient ont été très-violens. Il y a eu grande fievre ce qui n'arrive pas dans l'Anthrax, & l'inflammation avant que de causer la gangrene, est arrivée à cette terminaison par gradation, ce qui n'a pas lieu dans le Charbon.

& certainement elle ne peut pas s'établir dans une tumeur pénétrée d'un venin mortifere. La pourriture même, qu'on peut regarder comme un mélange de ſuppuration & de gangrene, n'a pas non plus lieu dans cette maladie ; car, ſi la pourriture devenoit la terminaiſon du Charbon, la ſuppuration pourroit prendre le deſſus, & la gangrene ne ſeroit plus la maniere eſſentielle dont elle doit finir (1).

25. Il ne faut pas prendre le change ſur la ſuppuration qui s'établit ſous les bandes gangreneuſes ; cette circonſtance ne change point le caractere de la tumeur primitive, & n'en prouve pas moins que la gangrene eſt ſa terminaiſon eſſentielle.

26. Pour découvrir d'une maniere plus diſtincte la nature du

(1) Actuarius Med. lib. 2, cap. 12.

levain charbonneux, j'examinerai par ordre les différens ſymptômes qui lui ſont propres ; &, pour mettre plus de clarté dans ce que je vais dire, je conſidérerai quatre tems dans la maladie.

27. La Puſtule (car c'eſt ainſi qu'on peut appeller le Charbon au premier tems, parce qu'il eſt à peine reconnoiſſable au tact & à la vue), eſt parfaitement iſolée, ſans fievre & ſans (1) aucun dérangement

---

(1) Il ſemble que le Charbon du Languedoc, dont parle M. Fournier, ait une nature différente quand on conſidere l'état des malades qui en ſont attaqués dans les premiers momens ; cependant c'eſt toujours le même mal, & la même curation lui convient. Si l'abbattement paroît plus fréquent, ce ſymptôme prouve ſeulement que l'Anthrax dans cette province dépend plus ſouvent d'une cauſe interne, ce qui ſera démontré en parlant des cauſes internes de cette maladie.

dans l'ordre de l'économie animale : elle eſt ſeulement accompagnée de cuiſſon (art. 2), & marquée par une veſicule (art. 3). On croiroit preſque que c'eſt un *Ciron*, & on la regarderoit volontiers comme la maladie la plus indifférente. Telle eſt la marche inſidieuſe des maladies d'un mauvais genre ; elles ont une apparence de bénignité qui les rendroit méconnoiſſables, ſi on apportoit moins d'attention à les obſerver.

20. Le ſecond tems eſt celui où le Charbon augmente de volume en même-tems qu'il ſe complique d'une tuméfaction ſymptômatique (art. 5). Cette nouvelle tuméfaction eſt néceſſaire ; elle doit réſiſter au venin, en déterminant une ſuppuration qui lui ſerve de barriere ; mais ſi, par-là même elle eſt utile, d'une autre part elle n'eſt pas exem-

pte de quelque danger, puiſqu'elle livre paſſage aux miaſmes déletères qui la pénétrent, & qui, delà, ſe répandent dans toutes les parties.

29. Cependant le pouls change à peine de mode ; il perd ſeulement un peu de ſa force. Le virus charbonneux qui commence à ſe développer, ſemble donner plus de ſagacité à l'imagination ; le ſentiment devient plus exquis, l'eſprit eſt vif & les fonctions en général continuent à s'opérer.

30. Au troiſiéme tems la tumeur eſſentielle s'agrandit aux dépens de la tumeur accidentelle. Il ſe forme des amas de phlictenes aux environs. La réſiſtance inſurmontable que trouve le ſang à parcourir les vaiſſeaux nouvellement mortifiés, & le tiraillement qu'éprouvent les chairs ſaines engagées avec celles qui ſont ſphacelées, occaſionnent des dou-

leurs proportionnées à la ſenſibilité des parties ſouffrantes (art. 6). La fievre, qui vient avec le développement des particules venéneuſes, ſe caractériſe par la fréquence du pouls (art. 7). Les friſſons ſont irréguliers; un feu paſſager leur ſuccéde; les fonctions ſont troublées; les ſoulevemens de cœur ſont fatiguans (art. 8); les défaillances ſont inquiétantes; les voies de la circulation ſont inondées d'un venin mortifere, & les nerfs qui ſe diſtribuent abondamment à l'eſtomac en ſont vivement ébranlés.

31. Au quatrieme tems la double tumeur (art. 4 & 5) devient énorme par ſon étendue. On ne diſtingue preſque plus la tumeur eſſentielle d'avec la ſymptômatique. Les taches gangreneuſes ſont diſperſées confuſément au loin; le déſordre eſt univerſel (art. 9); le pouls eſt petit, & s'affoiblit toujours davantage. Le

venin, diviſé par l'action des vaiſſeaux dans leſquels il s'eſt inſinué, pénétre juſques dans la cavité des nerfs, corrompt le principe vital & trouble les fonctions du cerveau. Alors la raiſon, l'imagination & la mémoire s'éclipſent, & le malade eſt ſur le point de périr ſans connoître ſon état & ſans que ceux qui l'environnent ſoupçonnent ſa mort être ſi prochaine.

32. Le paſſage d'un tems à un autre n'eſt pas le même chez tous les malades; il différe à raiſon de la tenacité ou de la tenuité des particules veneneuſes : peut-être le tempérament du malade eſt-il la cauſe de cette différence. Quoi qu'il en ſoit de la lenteur ou de la vélocité avec laquelle le Charbon parcourt ſes périodes; queſtion qu'il ſeroit trop long de diſcuter ici, il eſt toujours conſtant, par l'obſervation, que ſi le premier tems eſt long, le paſſage du

ſecond au troiſiéme, & de celui-ci au quatriéme eſt tardif.

33. Lorſqu'au contraire le paſſage du premier au ſecond eſt précipité, celui du ſecond au troiſiéme, & de ce dernier à celui qui le ſuit, eſt des plus impétueux. On voit ces tems ſe ſuccéder de trois en trois jours, ou d'un jour à l'autre. Quelquefois ces mutations ont lieu de douze en douze heures : il arrive encore qu'elles ſe remarquent de ſix en ſix heures.

34. Le Charbon parcourt rarement ces quatre tems : il ne peut ſe terminer au premier. L'inflammation néceſſaire, pour borner la tumeur naiſſante, n'eſt pas encore arrivée. Il ſe termine quelquefois au ſecond tems ; rarement par un effort ſpontané de la Nature, & preſque toujours par les moyens efficaces de l'Art. Il parvient ordinairement au troiſiéme, avant qu'il ſoit

éteint. Quoiqu'il parvienne au quatrieme tems, il ne faut pas déſeſpérer du ſalut du malade.

DEUXIEME PARTIE.

Désigner les causes du Charbon.

35. LES causes du Charbon sont internes (1) ou externes. Ces der-

(1) On ne doit pas douter qu'il n'y ait des causes internes propres a favoriser la naissance du Charbon ; on peut même assurer que dans la plupart des circonstances, il n'existeroit pas sans elles, & que souvent les causes externes n'ont aucune part à sa formation. 1°. Cette maladie n'a lieu qu'après les grandes châleurs de l'été, ou c'est au moins le tems où elle exerce ses plus cruels ravages, tems où les fluides disposés à l'alkalescence ont acquis un caractere d'acrimonie capable d'occasionner les fiévres ardentes, malignes, les fiévres putrides inflammatoires les dissenteries épidémiques, &c. 2°. Dans les lieux qui sont

nieres ſont 1°. la morſure ou la piqûure des animaux venimeux. 2°. Les

---

plus expoſés à l'ardeur du ſoleil du midi, & dont le ſol n'eſt pas rafraîchi par les vents du nord, il y a toujours un beaucoup plus grand nombre de Charbons que dans les lieux voiſins. C'eſt une obſervation faite dans le Baſſigny ſur une eſpace de trois lieues, à commencer à la ſource de la Meuſe, & ſuivant ſon cours vers la petite Ville de Bourmont. 3°. Dans les villages qui ſe trouvent dans l'eſpace dont je parle, l'Anthrax eſt plus dangereux qu'ailleurs ; là, il attaque indiſtinctement toutes ſortes de perſonnes, & ceux qui éprouvent les plus grandes fatigues, ne ſont gueres plus expoſés à cette maladie, que les perſonnes qui vivent dans l'inaction.

Si les cauſes de la Puſtule maligne étoient toujours externes ; comment arriveroit-il qu'un Charbon paroiſſant ſur une partie ; après quelques jours, fût ſuivi d'un ſecond, puis celui-ci d'un troiſieme, &c. ? On répondra que le venin charbonneux, propre à occation-

matieres ichoreuſes qui découlent des ulceres virulens ou contagieux,

---

ner lui-même une nouvelle maladie, peut, en ſe répandant ſur le lieu affecté, créer de nouveaux Charbons ; mais pourquoi n'eſt-il qu'une epéce qui ſe regénére ainſi ? Pourquoi parvient-t-on, par un traitement convenable, à fixer l'humeur de maniere à prévenir le retour de cette maladie ? c'eſt que la cauſe qui l'a produite eſt inhérente à la maſſe des humeurs (voyez art. 13), & que juſqu'à ce qu'on ait pu la dépouiller du virus, toujours prêt à renouveller l'Anthrax, elle en occaſionne de nouveaux dans les parties même les plus éloignées : ce qui n'arriveroit pas ſi toute la ſomme des fluides n'en étoit infectée ; c'eſt comme ſi on diſoit, ſi la cauſe n'étoit pas interne.

M. Thomaſſin cherche envain à prouver que l'Anthrax ne peut reconnoître que des cauſes externes capables de lui donner naiſſance (*a*) ; il ne peut pas diſ-

(*a*) Diſſert. p. 35.

comme l'ichor du Charbon lui-même. 3°. Le venin qui exiſte dans

---

convenir que l'altération des humeurs, cauſée par les grandes chaleurs, par la mauvaiſe nourriture, &c. n'ait grande part à la formation du Charbon. Voici comment il s'exprime à cet égard (*a*): « La maladie ſe déclare dans ces lieux, » ordinairement après les grandes cha» leurs de l'Eté : peut-être parce qu'alors » les humeurs des malheureux villageois » dépouillées par de grandes tranſpira» tions, ont un caractere d'épaiſſiſſement » & d'âcrimonie qui favoriſe l'action de » la cauſe extérieure » ; eſt-ce, pour prouver ſon ſyſtême d'une maniere plus complette qu'il cite M. Paulet, qui, dans ſes *Recherches ſur les Maladies épizootiques*, aſſure, qu'outre les fievres putrides & malignes qui ont eu lieu après l'uſage de la chair des animaux morts de maladies épidémiques, on a auſſi remarqué des tumeurs gangreneuſes (*b*) ? Ce

(*a*) Diſſert. p. 21.

(*b*) Diſſert. p. 23.

les chairs des animaux morts de maladies contagieuſes. 4°. Les matieres dégénérées dans les inteſtins des bœufs & des vaches, comme le *feu*, & qui ont été long-tems en contact avec la peau (1).

36. Les Charbons de cauſe interne ſont peſtilentiels ou eſſentiels. Le Charbon peſtilentiel eſt un des ſymptômes le plus ordinaire de la

---

ſeroit une contradiction qui n'annonceroit pas une grande exactitude dans les raiſonnemens de M. Thomaſſin, & qui pourroit faire regarder ſa doctrine comme une réunion de préceptes ſouvent dangereux dans la pratique de la Médecine, puiſqu'ils n'auroient point pour baſe une théorie bien réfléchie. Concluons donc, avec tous les Médecins de l'antiquité & la ſaine partie des modernes, que les cauſes de l'Anthrax ſont ſouvent internes.

(1) Voy. art. 51, la deſcription de cette maladie.

Peſte : Il eſt toujours compliqué avec les accidens qui la forment ; mais cette maladie n'eſt pas celle qui fait le ſujet de mon travail, ainſi je paſſerai cet objet ſous ſilence.

37. Le Charbon eſſentiel ou ſpontané eſt celui-là même dont nous cherchons à dévoiler la cauſe. Il vient tout-à-coup ſans cauſe manifeſte, & dans le tems qu'on ſemble jouir de la meilleure ſanté. Pline dit qu'il fut apporté de la Province (1) Narbonnoiſe à Rome, où il régnoit de ſon tems (2).

---

(1) *Plinii natural. Hiſt. lib. 26, ſect. 6.*

(2) Le Charbon, ſelon Pline, étoit une maladie inconnue en Italie juſqu'au milieu du premier ſiécle de notre ére chrétienne, mais très-fréquente dans la Gaule Narbonnoiſe. Elle ſe manifeſta pour la premiere fois, ajoute ce Naturaliſte, pendant la cenſure de L. Paulius & de Q. Marcius. Julius-Rufus & Leca-

nius-Baſſus, qui, l'un & l'autre, avoient été revêtus de la dignité de Conſuls, en moururent la même année; & ce fut à cette époque qu'elle exerça ſes premiers ravages en Italie... Elle ſe reconnoiſſoit aux marques ſuivantes; elle naiſſoit dans les parties du corps les plus cachées *in occultiſſimis*, le plus ſouvent ſous la langue: on y remarquoit une dureté rougeâtre, ſemblable à une varice dont la ſurface étoit preſque noire ou livide, & quelquefois entourée de puſtulles. Elle donnoit rarement lieu à la fievre. Cette dureté ne ſe tuméfioit pas, ne cauſoit point de douleur, point de démangéaiſon, elle n'étoit accompagnée d'autre ſymptôme que d'un ſommeil accablant. Les malades éprouvoient quelquefois des friſſons & mouroient dans l'eſpace de trois jours. Quand le Charbon ſe fixoit ſur la gorge ou ſur l'eſtomac, il cauſoit promptement la mort (*a*).

D'après ce qui vient d'être dit, il n'eſt pas difficile de juger que Pline n'a pas décrit le véritable Charbon: mais une

(*a*) *Plinii ſecund. nat. Hiſt. lib. 26, cap. 1.*

maladie qui comme lui ſe termine par la grangrene. La différence de l'un & de l'autre eſt ſenſible ; celui dont parle ce naturaliſte n'attaquoit que les parties les plus cachées, & l'Anthrax qui regne dans nos Provinces, ne ſe manifeſte qu'à l'extérieur du corps, à la peau. La fievre, la démangeaiſon, la douleur, le gonflement, &c. ſont inſéparables de ce dernier & dans l'autre, ces ſimptômes ne ſe rencontroient point pour la plupart, & ceux qu'on y obſervoit comme la fievre, étoient ſi peu inhérens au caractere de cette tumeur, que ſouvent elle n'en occaſionnoit pas un ſeul accès. Sennert a cru auſſi que Pline n'avoit pas connu notre Charbon (*a*), & qu'il avoit parlé d'une autre maladie.

On peut d'autant moins regarder le Charbon, comme une maladie nouvelle en Italie, que Celſe, qui vivoit de 35 à 40 ans avant Pline, & qui l'a décrit avec exactitude, n'auroit pas manqué de nous inſtruire ſur cette particularité. Cet Auteur a publié ſon Ouvrage ſous le regne

(*a*) *Sennert. pract. lib.* 5, *part.* 1, *cap. XIII.*

de Tibere, & Pline ſous celui de Veſpaſien à qui il a dédié ſon livre. Ainſi Tibere ayant regné depuis 42 juſqu'à 56 de notre erre chrétienne, & Veſpaſien depuis 72 juſqu'à 81, on voit qu'à quelques années près, Celſe précédoit Pline de 40 ans. D'ailleurs l'époque que Pline fixe pour l'apparition du Charbon, ne peut pas être antérieure à l'an 70. Puiſque Lecanius Baſſus & Julieus Rufus, qu'il dit être morts de cette maladie, lors de ſon invaſion en Italie, avoient été conſuls l'un en 66 & l'autre en 69 (*a*). Or, il eſt indubitable par le témoignage de Celſe, qu'elle exiſtoit long-temps avant ce temps. Ce qui doit paroître étonnant, c'eſt que Pline qui cite Celſe aſſez ſouvent dans ſes différens livres, n'ait pas ſçu que ce dernier avoit écrit ſur le Charbon, long-tems avant le tems où il aſſure qu'il parut pour la premiere fois en Italie. Pour moi, je crois que Pline n'a décrit dans cette circonſtance qu'une maladie, épidémique peut-être, à

(*a*) *Cornel. Taciti Annal. lib. XV, & Hiſt. lib.* I.

38. Sans être connu par-tout, il eſt endémique dans quelques Provinces dans leſquelles l'action de ſes cauſes paroît circonſcrite. On l'obſerve dans la Bourgogne, dans la Franche-Comté, dans une partie de la Champagne, dans la Lorraine, dans le pays de Metz & de Luxembourg, &c.

39. Il eſt auſſi épidémique dans quelques (1) Cantons, & il attaque

---

laquelle on aura pu donner le nom d'Anthrax ou Charbon, parce qu'elle avoit quelque reſſemblance avec lui ; mais on ne doit pas croire que la nouvelle maladie dont il nous a donné la deſcription, ſoit véritablement l'Anthrax, qui fait le ſujet du Traité de M. Chambon. Il ſemble que par le détail qu'il fait des ſignes qui appartiennent eſſentiellement à l'Anthrax, & qui ne ſe rencontroient pas dans cette nouvelle maladie, il ait voulu lui-même nous apprendre qu'elle étoit différente du Charbon.

(2) M. Thomaſſin aſſure qu'on n'a

en même-tems, & dans un même village, dix, vingt & trente perſon-

---

jamais vu la puſtule maligne attaquer aſſez de monde à la fois, pour qu'on puiſſe dire qu'elle ſoit quelquefois épidémique (*a*). Quand même cet Auteur feroit conſiſter la nature d'une maladie épidémique dans le nombre de ſujets qu'elle attaque à la fois, on pourroit prouver aiſément que le Charbon eſt épidémique, puiſqu'on a vu juſqu'à vingt ou trente perſonnes dans des petits villages mourir de l'Anthrax dans l'eſpace de 5 à 6 ſemaines. Joignons à cette réflexion les caracteres par leſquels Hippocrate prétend, qu'on peut reconnoître une épidémie, » quand pluſieurs per-
» ſonnes ſont attaquées de la même ma-
» ladie & dans le même tems, il faut ſur-
» tout en attribuer la cauſe à ce qui leur
» eſt le plus commun, & c'eſt l'air qu'elles
» reſpirent ; car on ne peut pas dire que
» la façon de vivre de chacun ait pu y
» donner lieu, quand elle n'épargne pas
» plus les veillards que les jeunes gens,

(*a*) Differt. p. 22.

nes de tout âge, de tout ſexe & de toute condition ; mais les cauſes qui le rendent endémique pour une certaine étendue de pays, quand elles agiſſent dans un lieu plus circonſcrit, avec plus d'activité, peuvent le rendre épidémique dans un endroit particulier.

40. Il ſeroit auſſi curieux pour le Médecin qu'intéreſſant pour les malades, de connoître les lieux dans

---

» les femmes que les hommes, les ivro-
» gnes, que ceux qui ſont ſobres, ceux
» qui vivent dans l'aiſance, que ceux qui
» ſont accablés de miſere, ceux qui pren-
» nent beaucoup d'exercice, que ceux
» qui reſtent dans l'oiſiveté (*a*). » Or, c'eſt ce qui eſt arrivé il y a près de douze ans dans le Baſſigny, où cette maladie (le Charbon) fit périr un très-grand nombre de malades, qui ne pouvoient pas être tous ſecourus convenablement

(*a*) *De nat. Homin.* Text. 2 & 3, Chart. Tom. III, p. 131.

leſquels

leſquels le Charbon a pris naiſſance, ceux qu'il a parcourus les ravages qu'il a cauſé, & les tems de l'année où il a paru : ces connoiſſances préliminaires nous meneroient peut-être à la découverte des différentes cauſes qui peuvent le créer, & nous feroient imaginer les moyens d'éviter ſes pernicieux effets (1).

41. La conformité qui régne entre le Charbon peſtilentiel & le Charbon ſpontané, ſemble nous prouver qu'une matiere peſtilentielle s'eſt conſervée ou tranſmiſe depuis les tems où certaines peſtes

(1) Ces réflexions portent toutes ſur la ſuppoſition, que le Charbon a été une maladie nouvelle il y a quelques ſiecles; mais on a vu par les notes qui précédent, que le ſentiment de Pline par rapport à la premiere apparition de l'Anthrax en Italie, eſt une conjecture ſans fondement qui ſe trouve démentie par le témoignage de Celſe.

ont régné. Le préjugé paroît auſſi favoriſer cette opinion; car, on dit vulgairement que le Charbon eſt un reſte de peſte. Cependant s'il étoit véritablement peſtilentiel, ne ſeroit-il pas accompagné de quelques accidens qui ſont propres à cette maladie ? La matiere qui le cauſe attendroit-elle le retour d'une même ſaiſon pour ſe développer ? Choiſiroit-elle les ſujets qu'elle attaque, comme ſemble faire le Charbon dans quelques circonſtances? Enfin, borneroit-elle ſes effets à l'extérieur? Toutes ces réflexions nous apprennent au moins la difficulté qu'il y a à connoître les cauſes de la maladie dont nous nous occupons, & que les Auteurs ſe ſont cru en droit de les créer, en les cherchant par-tout où elles ſont comme où elles ne ſont pas.

42. Pour les tirer des ténebres qui les cachent à nos recherches, je ſuivrai toujours l'obſervation. On

remarque que le Charbon vient pendant les chaleurs de l'Eté ; qu'il perſiſte juſqu'à la fin de cette ſaiſon, qu'il attaque de préférence ceux qui, par néceſſité ou par goût, ſe livrent aux travaux de la campagne ; qu'il ſe place uniquement ſur la peau, & particulierement ſur les endroits qui ſont plus découverts & plus expoſés à l'action des cauſes extérieures.

43. A quelle altération & à quelle dégénéreſcence ne ſont pas expoſés les ſucs de la tranſpiration ? Echauffés par l'ardeur du ſoleil, ils fermentent dans les glandes miliaires ; ils y ſéjournent dans les tems humides, & s'y épaiſſiſſent. Les expériences ſtatiques prouvent que la chaleur de l'atmoſphere inſinue des particules de feu dans le ſang qu'elle augmente le volume des fluides & qu'elle en accélere le mouvement.

44. Sans entrer dans une queſtion

qui pourroit paroître étrangere à notre ſujet, il nous ſuffira de conſidérer les effets que la chaleur opére ſur la ſurface du corps. Elle fait l'office de ventouſes en attirant ſur la peau une quantité ſurabondante de liquides perſpirables ; elle les rarefie & les tient en congeſtion : par une vertu méchanique & exploſive, elle en exprime la partie la plus ſereuſe, pendant que l'autre partie, chargée d'un *âcre* alkaleſcent, rentre dans la maſſe. On ſait aſſez que les ſubſtances échauffées, ou plutôt long-tems expoſées à la chaleur, acquiérent un caractere d'âcrimonie alkaleſcente (1).

---

(1) On a la preuve d'une dégénéreſcence conſidérable de la part des fluides tranſpiratoires, dans les tumeurs éréſipelateuſes, qui arrivent dans les parties qui ont été expoſées à l'ardeur du Soleil. Un inſtant ſuffit quelquefois pour leur donner naiſſance. Peut-être dans ces circonſ-

45. Si la chaleur extérieure devient cauſe éloignée du Charbon, la matiere de la ſueur en eſt la cauſe prochaine. L'expérience journaliere prouve que cette matiere, par une infinité de cauſes, acquiert aſſez d'âcreté pour déchirer ſes pores excréteurs ; mais elle n'en a jamais aſſez pour devenir cauſtique ſans mélange de parties étrangeres. Il eſt donc néceſſaire que la chaleur du ſoleil, comme cauſe éloignée, mette en (1) mouvement d'autres

---

tances exiſtoit-il dans la maſſe totale, un commencement d'altération dont la châleur du Soleil n'a fait qu'accelérer les progrets ; mais nous n'en ſommes pas moins convaincus par là, des effets dangereux qui ſont la ſuite de la dégénéreſcence des fluides qui parcourent les vaiſſeaux de la tranſpiration.

(1) Les Anciens ont cru que la fermentation ſeule qui s'excitoit dans les fluides, ſuffiſoit pour créer le Charbon

agens nuiſibles & d'une nature analogue aux cauſes externes du Charbon qui en deviennent la cauſe immédiate. Il ne faut pas la chercher dans les grandes révolutions ; il ne ſe paſſe rien d'extraordinaire dans les pays où régne l'Anthrax qui en précéde le retour. Elle ne conſiſte pas dans le changement ni dans la mauvaiſe qualité des alimens, comme le bled ergoté, &c. ; autrement il en réſulteroit des déſordres d'une autre nature, & les moiſſons ne ſont pas encore ouvertes dans le tems

---

ſpontané, quand elle étoit portée au point de donner aſſez d'âcrimonie aux humeurs pour cautériſer la peau. C'eſt le ſentiment de Galien : *Carbunculos excitari cum ſanguis tanquam fervens & inflammationis propinquus cutem urit* (*de tumor. præt. nat.*) Paul d'Ægine (*lib. IV, cap. 17*) *Mercurialis*, & preſque tous les Auteurs anciens ont penſé de même. Cette opinion paroît inconteſtable d'après les notes précédentes.

que le Charbon eſt dans ſa vigueur (1).

---

(1) M. Chambon paroît ici en contradiction avec lui-même, en ne voulant pas admettre pour cauſe du Charbon les effets de la mauvaiſe nourriture, tandis qu'il avoue ailleurs que les hommes qui en ſont le plus ſouvent attaqués, ſont ceux qui ſont forcés à s'occuper de travaux très-fatiguans, qui vivent avec des alimens groſſiers, & de mauvaiſe qualité, (voyez art. 58) &c. C'eſt qu'il croyoit auſſi que la cauſe immédiate de l'Anthrax étoit toujours externe, & que les alimens, la boiſſon, l'air qu'on reſpire, &c. ne pouvoient être que des cauſes prædiſpoſantes de cette maladie, cependant les réflexions judicieuſes qu'il a faites ſur le Charbon qu'il nomme *Succedané*, la juſteſſe avec laquelle il décrit ſon caractere, ſuffiſoient ce me ſemble, pour lui donner une preuve complette de l'exiſtence des cauſes internes, comme cauſes immédiates de l'Anthrax, & par ſuite de l'influence que pouvoit avoir l'uſage des alimens dépravés ſur la naiſſance de cette maladie.

46. Cette cauſe eſt autour de nous ; elle réſide 1°. dans l'herbe des prés : les plantes vénéneuſes ſont mêlées avec les herbes ſalutaires dans le même ſol. 2°. Dans le venin que les animaux & les inſectes dépoſent ſur les plantes de toute eſpéce. 3°. Dans les fientes des animaux malades. 4°. Dans les corps des animaux morts de putréfaction ou putréfiés après leur mort.

47. Ces ſubſtances déjà âcres, putrides & corroſives de leur nature, deviennent encore plus âcrimonieuſes quand elles ſont entaſſées avec d'autres herbes ; elles s'échauffent par la fermentation. Si elles ſont expoſées à l'air libre, la partie ſereuſe s'en exhale, & les molécules ſalines en deviennent plus pénétrantes, parce qu'elles ſe trouvent plus rapprochées.

48. La multiplicité des manœuvres qu'on emploie pour faire le

foin, favoriſe le contact des particules nuiſibles ſur la peau. Elles s'y attachent & s'y inſinuent d'autant plus aiſément qu'elles trouvent les pores très-dilatés par la chaleur; elles s'appliquent d'ailleurs ſur d'amples ſurfaces qui ſont reſtées découvertes, parce que les ouvriers qui remuent les foins, en font le tranſport & les approviſionnemens, dorment, couchent & mangent près des tas; ils ont coutume de ſe deshabiller & de travailler en chemiſe ouverte : auſſi les parties les plus expoſées à l'attouchement réitéré des ſubſtances vénéneuſes ſont auſſi celles qui ſont plus aiſément attaquées du Charbon; tels ſont le viſage, la gorge, le haut de la poitrine, les jambes, l'avant-bras, les mains & les doigts.

49. L'Hiſtoire nous apprend que Conſtantin Copronyme (1) mourut

(1) Moreri, Dictionn.

d'un (1) Charbon fixé ſur la jambe. Il paroît très-vraiſemblable que la cauſe de ſa mort étoit dûe à la coutume qu'avoit cet Empereur de ſe faire frotter avec les ordures de cheval, dont l'odeur lui plaiſoit infiniment. N'étoit ce pas un moyen pour introduire dans le ſang des particules âcres & putrides capables de cauſer cette maladie ?

50. Les bœufs & les vaches ſont

---

(1) Zonare n'eſt pas du ſentiment de Moreri ſur la mort de Conſtantin. Voici comment ſon Traducteur s'exprime à ce ſujet : « Ce même Empereur entreprit » cependant un autre voyage contre les » Barbares, lequel fut le dernier qu'il » fit oncques ; car ſes pieds ſe trouve- » rent ſaiſis de furoncles très-ardens, » de ſorte qu'il tomba en une fiévre ſi » véhémente & ſi chaude, qu'il brûloit : » les Médecins ne pouvant trouver au- » cun moyen de le réfrigérer. »

Zonaras, des Chroniques du Monde, liv. 3, de l'Emp. de Conſtant. p. 953.

attaqués pendant l'Eté, lorſqu'ils pâturent dans les prairies, d'une maladie que les habitans de la campagne nomment *Catharre*, & qu'ils regardent comme un vrai Charbon. Le cuir eſt ſec, dur, épais, élaſtique, & ſonnant comme du parchemin; on le ſcarifie, & on fait entrer, par les ouvertures, du ſel, du poivre & des herbes âcres. Si la peau devient plus ſouple, le mal eſt bientôt guéri; ſi, au contraire, elle ſe durcit dans une plus grande étendue, on fait des ſcarifications au loin où le mal a gagné, & principalement ſur le dos, où il ſe fixe ordinairement.

51. Dans la même ſaiſon, les mêmes animaux ſont encore ſujets à une maladie des inteſtins, qu'on appelle *Feu blanc* ou *rouge*, ſelon la couleur des matieres qu'ils rendent. On les ramene de la (1) prairie dans

(1) C'eſt véritablement une inflam-

mation des inteſtins, celle que Boerhaave décrit dans ſes Aphoriſmes (*Boerh. de morb. cogn. & curand. Aphor.* 959); & la rapidité de ſa marche ne doit point étonner, comme l'obſerve van Swieten ſon Commentateur, en conſidérant avec quelle promptitude elle porte ſes ravages dans toute l'économie animale (*van Swieten, Comment. in Aph. herm. Boerh. Tom.* 3, *p.* 161). C'eſt une pituite épaiſſe & âcrimoneuſe qui ronge les tuniques des inteſtins, en y occaſionnant une vive inflammation qui ſe termine promptement par la gangrene & la mort de l'animal, quand on ne lui donne pas les plus prompts ſecours. M. Chambon ſemble faire dépendre cette maladie des ſubſtances dégénérées qui ont ſervi d'aliment à l'animal malade, & qui n'étant pas aſſez changées par la maſtication, la digeſtion & leur mélange avec les autres matieres qui ſe trouvent dans le canal alimentaire, produiſent enfin la maladie décrite ci-deſſus. Ce ſentiment ne peut pas être vrai à tous égards; 1°. C'eſt qu'on ne trouve rien autre choſe, dans les matieres

qu'on retire, qu'une quantité conſidérable de glaires blanchâtres ou ſanglantes ſans autre mélange d'autre ſubſtance. 2°. C'eſt qu'il y a lieu de croire que quelque matiere qu'on ſupposât arrivée dans les inteſtins capable d'y occaſionner une inflammation auſſi vive & auſſi dangereuſe que celle dont il eſt queſtion, elle ne ſouffriroit pas aſſez d'altération pour qu'elle ne donnât pas quelques marques de ſon exiſtence, & qu'on ne la reconnût pas parmi celle qu'on retire des boyaux de l'animal. 3°. On ſait qu'il ſuffit que les digeſtions ſoient vitiées en quelque façon pour que le chile groſſier dégénére dans ſes vaiſſeaux ou dans ſes glandes, irrite les parties qui le contiennent, & y cauſe l'inflammation. D'ailleurs, quand un animal a de mauvaiſes digeſtions, il eſt toujours rempli de glaires ſemblables à celles qu'on retire de l'anus des bœufs attaqués du *feu*. Or, rien ne nous apprend que la claſſe d'anîmaux, qui font le ſujet de cette obſervation, ſoient exempts d'avoir de mauvaiſes digeſtions, & par conſéquent les inteſtins tapiſſés

le moment où l'on s'apperçoit qu'ils ſouffrent ; ils s'abbattent, s'agitent, ſe relevent difficilement de terre ; quelquefois même ne peuvent plus ſe ſoulever, & périſſent bientôt, à moins qu'on ne leur donne des ſecours.

52. Pour les guérir une perſonne pouſſe profondément ſon bras graiſſé, dans l'anus de l'animal ſouffrant, & en tire des matieres glaireuſes, qu'on appelle *le feu.* Ceux qui font cette manœuvre courent les riſques d'avoir des Charbons aux bras, s'ils ne ſe lavent pas ſoigneuſement. L'expérience prouve que le danger eſt encore plus grand, s'il y a la plus petite plaie dans la partie qui a été en contact avec ces matieres.

---

de cette pituite âcrimoneuſe. Le fait par lui-même, ou la préſence de cette pituite, donne à cette opinion toute la probabilité dont elle eſt ſuſceptible.

53. Ces différens effets ne dépendent-ils pas 1°. d'une matiere âcrimonieuſe qui, appliquée ſur le cuir, y produit le Charbon connu, dans la campagne, ſous le nom de *catharre ?* 2°. De ſubſtances aſſez dcgénérées pour, qu'après être paſſées dans les inteſtins, ſans avoir été ſenſiblement altérée par la maſtication ou par la digeſtion, ou qui, s'étant développée dans le canal alimentaire, ait pu y exciter une inflammation, & porter auſſi ſon action nuiſible ſur la peau de ceux qui auroient manœuvré, s'ils négligeoient de ſe laver ?

54. Les miaſmes déleteres, ſous quelque forme qu'ils s'introduiſent, ſe moulent, pour ainſi dire, en parcourant les ſecrétoires qui les admettent, & ſont emportés dans le torrent de la circulation. Quoiqu'ils ſéjournent dans le ſang avec les autres humeurs, pendant un tems plus ou moins conſidérable, avant que de

produire leur effet ſur l'habitude extérieure, ils conſervent les qualités nuiſibles qui leur ſont propres.

55. C'eſt ſur la peau qu'ils ont fixé, pour la premiere fois, leurs parties vénéneuſes; & c'eſt ſur elle qu'ils viennent les rapporter, comme à l'organe qui leur a été une fois aſſigné par les loix de la Nature. C'eſt là que, rapprochées & combinées dans les mêmes ſecrétoires, les ſubſtances alkaleſcentes qui ont déjà éprouvé les effets d'une affinité particuliere, & qui ſemblent s'unir pour porter enſemble une action plus deſtructive ſur les parties qu'elles attaquent, déchirent le tiſſu des glandes miliaires ou leurs canaux excréteurs, s'épanchent ſous l'épiderme, forment des veſicules & opérent ſur la peau & les parties ſubjacentes, le déſordre le plus prompt & le plus dangereux (1).

(1) Le degré d'alkaleſcence que peu-

56. A ces cauſes, il s'en joint d'autres qui ſont particulieres, & qui dépendent du ſujet attaqué de l'Anthrax. Elles peuvent être très-bien rangées au nombre de celles qu'on nomme prédiſpoſantes. Je parle ici de la tendance de quelques-unes de nos humeurs, à prendre par une eſpéce de fermentation ou d'altération, la nature de l'acrimonie qui peut donner naiſſance à l'Anthrax.

---

vent acquérir les humeurs par l'exercice violent; les chaleurs de l'Eté, aidée d'une nourriture ſouvent mal ſaine, ſuffit pour opérer des maladies externes, telles que le Charbon, ſans qu'on doive toujours ſuppoſer la néceſſité d'une ſubſtance âcrimoneuſe appliquée audehors, pour aider la formation de l'Anthrax. Les gangrenes ſéches, qui ſont le produit de la dégénéreſcence des humeurs, nous donnent un exemple qui, par une ſorte d'analogie avec le Charbon, peut nous faire aiſément concevoir comment celui-ci peut avoir lieu ſans cauſe externe.

57. C'eſt ainſi que la matiere de la tranſpiration, déjà vitiée par le développement des particules ſalines dont l'action ſe fait éprouver chez quelques ſujets aux approches de la ſueur, par un picottement incommode & général; devenue plus dégénerée par l'excès de la chaleur extérieure, s'unit plus volontiers aux ſubſtances qui ont quelque analogie avec elle, pour devenir enſemble la cauſe matérielle & immédiate du Charbon.

---

(1) On voit, par ce dernier article, que l'Auteur, en rapportant les cauſes internes du Charbon dont il donne l'idée la plus complette, fait des efforts ingénieux pour faire croire que, ſans les cauſes externes, elles ne pourroient pas donner lieu à cette maladie; mais, ſans chercher d'autres preuves d'un ſentiment oppoſé que celles qu'il apporte lui-même, on ne peut ſe refuſer de croire, avec les anciens Médecins, que le Charbon ſpontané peut dépendre abſolument de cauſes internes.

58. La bile qui tache la peau dans la jauniſſe, & qui, conjointement avec le ſang, concourt à former l'Eréſipele, eſt auſſi la matiere la plus propre à contracter des dégénéreſcences. Inflammable de ſa nature; exaltée de plus en plus par le feu qui embraſe l'atmoſphere; rendue encore plus âcre par les alimens groſſiers dont ſe nourriſſent les perſonnes livrées aux travaux pénibles des champs, comme l'ail, l'échalotte, le vieux lard, la graiſſe rance, le fromage pourri, &c. elle paſſe aiſément à l'alkaleſcence.

59. Ainſi dégénerée & circulant avec les autres humeurs, elle s'unit particulierement avec la matiere de la ſueur, puis avec celle qui doit former le Charbon, pour ſe dépoſer avec elle ſur la peau, & créer cette maladie. Tel eſt le ſentiment des anciens Médecins ſur la cauſe

matérielle de l'Anthrax (1) (2), parce qu'ils ont remarqué ſans doute que l'inflammation accidentelle reſſembloit à celle de l'Eréſipele.

60. Le ſang très-ſuſceptible d'épaiſſiſſement & d'âcreté, concourt auſſi très-ſouvent avec l'humeur de la ſueur & les ſubſtances déléteres (art. 34), dont nous avons parlé plus haut à la formation du Charbon. C'eſt par l'obſervation qu'on

---

(1) *Galien, de differ. Febr. lib. 2, cap. 12.*

Paul Ægin. lib. 4, cap. 25.

Orib. de morb. cur. lib. 3, cap. 27.

Ætius tetrab. 4, ſerm. 2, cap. 58.

(2) Tous, à la vérité, attribuent la formation du Charbon à un ſang épais & aduſte, à une bile âcre & alkaliſée; mais ils ne croient pas qu'une matiere étrangere à celles-là, ſoit néceſſaire pour donner naiſſance à cette maladie. C'eſt en quoi leur ſentiment différe de celui de M. Chambon.

peut reconnoître de quelle affluence ſont chacune des cauſes prédiſpoſantes pour donner naiſſance à cette maladie, en examinant les effets qu'elles produiſent. C'eſt principalement de l'engorgement ſymptômatique (art. 5) que nous tirerons ces connoiſſances ſur la cauſe conjointe du Charbon, & nous trouverons par ſon ſecours les moyens d'en diſtinguer les diverſes eſpéces.

61. Si l'engorgement environnant eſt blanc (art. 5) il occupe une grande étendue, & n'eſt point accompagné de douleur; ſi ce n'eſt au voiſinage de la tumeur principale, où il eſt auſſi inflammatoire, ſes progrès ſont lents. Le ſang paroît tendre à la diſſolution, & l'on peut croire que l'humeur de la tranſpiration où les fluides, qui ont quelque analogie avec elle, ont plus de part que toute autre à la production de cette eſpéce de Charbon (art.

56, 57). Il peut être désigné par le nom de Charbon œdémateux.

62. Quand l'engorgement symptômatique est jaune plus ou moins foncé, nuancé, clair dans le lointain, plus coloré, plus rouge, plus douloureux & plus prêt à s'endurcir & à se couvrir de phlictenes au voisinage de la tumeur essentielle, on remarque aussi, de la part du sang, une tendance à la dissolution (art. 16). Cette espéce est moins rare que la précédente, & ses progrès sont plus rapides. La bile avec la matiere perspirable, toujours jointe à l'humeur vénéneuse dont nous avons parlé, n'auroit-elle pas la plus grande part à la formation de ce Charbon. Sa présence n'est-elle pas assez reconnoissable à la couleur, au feu & aux autres accidens qu'elle produit ordinairement (art. 58). Je l'appellerai *Charbon érésipellateux*.

63. La tuméfaction eſt inflammatoire, claire dans le lointain, plus rouge au voiſinage de la tumeur eſſentielle, & ſemblable aux fluxions qu'on appelle *phlegmoneuſes* : c'eſt la marque du Charbon le plus commun ; il eſt auſſi le plus accéleré dans ſa marche. Il donne des marques d'épaiſſiſſement (art. 17), & les chairs découvertes ſe deſſéchent ou ſe noirciſſent facilement. Le ſang (art. 60.) avec les fluides que nous avons dit être eſſentiels à la production de l'Anthrax, n'auroit-il pas la plus grande part à la formation de celui-ci ? Je le nommerai *phlegmoneux*.

64. Les eſpéces de Charbon ſe diſtinguent encore à raiſon de la forme que prend la tumeur eſſentielle. Cette forme dépend de l'abondance de la matiere charbonneuſe, & de la maniere dont elle fait irruption ou dont elle ſe pro-

page. Pour éviter la confusion, j'en remarquerai trois espéces principales. Ceux de la premiere sont secs ou déprimés. Ceux de la seconde sont humides ou éminens, & on peut appeller *moyens* ou *mixte*, ceux de la troisiéme espéce.

65. Les Charbons secs ou déprimés sont encore différent entre eux; l'un est petit, l'autre occupe un plus grand espace. Le Charbon sec & petit est éteint ou mort; la matiere charbonneuse, rare & inactive, s'épuise tout-à-coup sur la partie qu'elle frappe, & le venin est anéanti par la mortification radicale, où les moyens qu'on emploie produisent les effets les plus heureux & les plus prompts. Il est rare, & il tient de la nature du Charbon phlegmoneux (1).

(1) C'est cette espéce de Charbon que Pomaret décrit dans ses Observa-

I.re OBSERVATION. Une petite fille portoit, depuis trois jours, un mal au visage; c'étoit une croûte noire de l'étendue d'un denier, un peu enfoncée & surpassée à l'entour par une légere fluxion. Une vesi-

---

tions communiquées à Riviere : tout concourt à le prouver, la facilité avec laquelle il en obtint la guérison; la rareté de cette espéce d'Anthrax, l'absence de la fiévre, ou peut-être une fiévre trop peu considérable pour que Pomaret eut pu y faire quelque attention, concourent à nous prouver cette vérité. En effet, celui-ci n'étant pas mortel, n'a pas besoin de remedes actifs, puisque, par le tems, il peut se guérir sans secours. J'ai vu, en 1778, l'Intendant de M. le Marquis de B... qui, au retour d'un voyage qu'il avoit fait en Champagne, eut un Charbon à la commissure des lévres, pour lequel il n'employa aucun remede qui fût capable d'en hâter la guérison; la gangrene se borna d'elle-même, & le malade se trouva guéri après un mois de maladie.

cule, accompagnée de démangeaiſon, avoit précédé la croûte, qui étoit alors deſſéchée, noire & adhérente aux parties ſaines. Sans faire d'opération, j'appliquai un digeſtif animé qui facilita la chûte de l'eſcare, & la cicatrice ſe forma ſans autre remede.

66. Le Charbon déprimé & grand (1), eſt au-deſſous de la tumeur accidentelle ; il ſe deſſéche

---

(1) Cette diſtinction du Charbon déprimé en petit & grand, n'eſt pas très-eſſentielle ; car, l'un ne différe de l'autre qu'à raiſon d'une plus grande quantité d'humeur qui occaſionne une eſcarre plus étendue. Mais le caractere de la maladie eſt parfaitement le même, les ſymptômes, la terminaiſon, tout ſe reſſemble parfaitement dans l'une & l'autre ; c'eſt comme ſi on diſtinguoit une tumeur inflammatoire qui auroit deux pouces d'étendue dans ſon diametre, d'avec une tumeur de même nature qui en auroit quatre ou ſix.

bientôt de lui-même, comme s'il étoit brûlé par l'application immédiate d'un charbon ardent. La matiere déposée perd son énergie, en se fixant sur la partie qu'elle attaque, y cause une mort absolue & devient incapable de se propager. Comme la matiere ne continue point à se déposer, la tumeur essentielle ne peut s'accroître; car elle ne peut devenir très-volumineuse dès qu'il manque une des causes (art. 13) qui pourroit la faire grossir. Les Anciens appelloient *Prúna* cette espéce de Charbon (1). Par la ressemblance qu'il a avec la gangrene séche, on pourroit le nommer aussi *Charbon sec;* il tient de la nature du phlegmoneux (art. 62).

67. Les Charbons de la seconde espéce, humides ou éminens, sont encore différens entr'eux à raison de l'étendue. Le Charbon éminent &

(1) Burnet, Tom. I, p. 417.

petit s'éleve au-deſſus de la tumeur accidentelle. A la veſicule qui s'annonce par une démangeaiſon vive & qui ſe diſſipe ſouvent par un frottement inconſidéré, ſuccéde une petite tumeur d'une forme ronde, égale, circonſcrite, haute d'une ligne plus petite qu'une lentille dans le premier tems; mais s'augmentant tous les jours juſqu'à préſenter le diametre d'un denier. Sa couleur eſt plombée, livide; elle reſſemble à une échimoſe qui ſe forme quand la peau a été pincée. Sa conſiſtance eſt ferme ſans être dure: ſon caractere eſt indolent, & elle n'eſt accompagnée, dans le voiſinage, d'aucune eſpéce d'engorgement, ni d'inflammation. Ses progrès ſont lents; elle ne parvient aux ſecond tems que le cinquieme ou ſixieme jour. A cette époque les douleurs deviennent auſſi vives (1) que le commen-

(1) Il ſemble que M. Thomaſſin, n'ait

connu que cette eſpece d'Anthrax, lorſqu'il dit, » après quelques temps, quelquefois douze, dix-huit, vingt-quatre » heures, quelquefois deux même & » trois jours, je l'ai vu aller juſqu'à cinq, » la demangéaiſon ſe renouvelle, elle » eſt plus vive, & plus acrimonieuſe, » jointe à un ſentiment douloureux & » brulant, & le malade ne peut plus » reſiſter au beſoin preſſant de ſe gratter. » La tumeur qui juſqu'alors ne s'eſt préſentée que ſous une dehors benin, ſe » montre tout d'un coup avec le caractere » de malignité le plus marqué, elle augmente a vue d'œil; l'enflure devient » conſidérable & s'étend beaucoup, ſans » que cependant le bouton primitif ou le » noyau de la tumeur s'eléve d'avantage. » On voit que cette deſcription ne peut convenir qu'à la ſeule eſpece de Charbon, que M. Chambon nomme humide; cependant le caractere n'en eſt pas bien obſervé, M. Thomaſſin aſſure que dans le temps que la tumeur ſymptomatique s'étant ſur les parties voiſines,

(a) Differt. p. 5.

le bouton primitif ne s'eléve pas d'avantage : il n'eſt pas difficile d'appercevoir que la nature de cette maladie ne peut avoir une marche auſſi bizarre, pour que *le bouton primitif ou le noyau de la tumeur* ne s'augmente pas en tout ſens, il faut que l'humeur déletere qui a cauſé l'Anthrax, ait épuiſé toute ſa force ſur le lieu affecté, ſans cela la grangrene s'étend toujours, puiſque la cauſe qui lui a donné naiſſance exerce toujours ſon action ſur la partie : voilà ce qui arrive toujours dans le Charbon humide, il ſuit delà que M. Thomaſſin a confondu le Charbon humide avec le Charbon déprimé, dont les temps ſont très-différens entr'eux par les ſymptômes qui les accompagnent.

S'il eſt une circonſtance dans laquelle il ſoit beſoin d'aider l'action du ſyſtême vaſculaire, c'eſt ſans contredit dans le Charbon humide. On a vu qu'il eſt d'une nature à s'étendre de la maniere la plus prompte, quand la partie a été bien infectée par le levain charboneux. L'obſervation montre auſſi que cette eſpece d'Anthrax eſt plus fréquente chez les

cement a été paisible. Un cercle enflammé très-rouge ou livide, & toujours disposé à la mortification, s'interpose entre la tumeur principale qui s'agrandit tous les jours & la tumeur accidentelle qui s'accroît encore davantage. Ce Charbon se propage sur lui-même de proche en proche, & il s'amplifie encore par

---

femmes que chez les hommes ; parmi ces derniers chez ceux qui sont cacochymes, que chez ceux qui ont la fibre ferme & seche : car ces derniers sont plus sujets au Charbon phlegmoneux. D'où on doit conclure que la laxité de la fibre élémentaire, perdant encore son irritabilité par l'action de l'humeur charbonneuse, il ne se feroit aucune suppuration capable d'expulser l'escarre, si l'on augmentoit encore la foiblesse des vaisseaux voisins par des applications émollientes. C'est une pratique, comme on le verra par la suite, très-mauvaise dans la curation de l'Anthrax en général ; mais tout-à-fait pernicieuse dans l'espece particuliere décrite dans l'article ci-dessus.

l'addition d'une nouvelle matiere qui vient ſe dépoſer alternativement. Il eſt plus commun aux doigts. Il eſt formé d'un ſang épaiſſi & coagulé (art. 17). A peine en ſort-il quelque goutte, quoiqu'on le diſſéque juſqu'au vif. Je l'appellerai *Charbon boutonné* ou *échimoſé*.

68 Le Charbon éminent ou humide & grand, ſurpaſſe le niveau de la tumeur accidentelle. Il eſt couvert de phlictaines, & ſemble encore conſerver un reſte de vie. Il en découle une ſéroſité ichoreuſe. Dans le tems même qu'il eſt extirpé, il eſt énorme par ſa grandeur priſe enſemble & par l'engorgement ſymptômatique : il eſt auſſi le plus impétueux dans ſes périodes & le plus meurtrier (art. 31). Une nouvelle matiere qui roule encore avec les autres humeurs, vient ſe dépoſer ſucceſſivement ſur la partie qui eſt déjà endommagée, tandis que la

premiere dépoſée rentre dans le ſang pour y porter la contagion. Les Anciens l'appelloient le *Feu Perſan*; & par ſa conformité avec la gangrene humide, on pourroit l'appeller *Charbon humide.*

69. Le Charbon de la troiſieme eſpéce, moyen ou mixte, eſt au niveau de la tumeur accidentelle. Il n'eſt pas ſi impétueux que le Charbon humide. Il eſt plus véhément que celui qui eſt déprimé. Il n'eſt ni deſſéché, ni couvert de phlictaines; mais ſi on en preſſe la ſurface, il en découle une ſeroſité limpide ou jannâtre. La tumeur principale eſt environnée d'un cercle rouge qui tend toujours à s'agrandir : il tient de la nature du Charbon éréſipellateux (art. 62), ou d'autrefois de l'œdémateux (art. 61).

70. Le Charbon eſt unique, ou compoſé ou compliqué. Le Charbon unique eſt le plus ordinaire,

les veſicules qui ſe manifeſtent au voiſinage de la tumeur principale, ne doivent pas être priſes pour de nouveaux Charbons; elles ſe multiplient ſouvent d'un panſement à l'autre, tant que le mal perſiſte dans ſa vigueur. On s'aſſure de leur véritable caractete par le tact : on ſent, ſous la liqueur ichoreuſe qu'elles contiennent, que la peau conſerve ſa flexibilité, au lieu qu'elle prendroit une renittence marquée ſi ces phlictaines couvroient de nouveaux Charbons.

71. Le Charbon compoſé eſt rare, & l'invaſion des tumeurs nouvelles ſe manifeſte ſouvent après trois ou quatre jours. Lorſque le premier commence à ſe fixer, un ſecond ſuccéde; après le même intervale, un troiſieme ou un quatrieme ſurvient; ils s'amaſſent tous dans la partie, à la diſtance de trois ou quatre pouces l'un de l'autre. Ils ont le

même caractere, & durent le même eſpace de tems. D'autrefois le Charbon ſuccédané vient huit jours après le premier, & il ſe place ſur une partie fort éloignée. Ceux-ci diffé-rent l'un de (1) l'autre à quelques égards; l'un peut être petit, l'autre

---

(1) L'eſpece de Charbon dont il eſt queſtion dans cet article, ſemble donner la preuve complette que les cauſes internes peuvent occaſionner cette maladie, ſans ſuppoſer un venin appliqué immédiatement ſur la partie qui l'ait rendu malade. Si l'Auteur de ce Mémoire s'eſt appliqué à faire concourir les deux eſpéces de cauſes, les internes avec les externes, à la formation du Charbon, c'eſt qu'il a cru remarquer que ces dernieres étoient plus ordinaires que les autres, & qu'il a voulu les mettre ſous un plus grand jour. Mais en cela-même il eſt bien éloigné d'être du ſentiment de M. Thomaſſin, qui n'admet que les cauſes externes : principe tout-à-fait oppoſé à la Doctrine des Médecins de tous les âges.

grand ; mais ſi le premier eſt phlegmoneux, l'autre l'eſt auſſi.

72. Le Charbon eſt compliqué très-rarement avec d'autres maladies, ſi on en excepte le Charbon peſtilentiel (art. 36). Il eſt plus ſouvent accompagné d'accidens qui ſont autant de maladies étrangeres à ſa nature. Ainſi, les régles qui fluent difficilement, une groſſeſſe fatiguante, l'accouchement, ſont autant de complication : une infirmité habituelle, la délicateſſe du tempérament, la vieilleſſe ne ſont pas moins des complications inquiétantes.

DIAGNOSTIC.

73. Quoique nous aïons conſidéré le Charbon ſous tous ſes rapports, depuis l'article premier juſqu'au trente-quatrieme ; en parlant du *Diagnoſtic*, nous éclaircirons les doutes qui pourroient reſter

ſur cet objet; d'ailleurs, nous montrerons en quoi ont erré la plupart de ceux qui ont traité cette matiere.

74. Les Cloux & les Furoncles ſont les maladies qui ont le plus de reſſemblance au Charbon : leur invaſion paroît la même ; le picottement qui les annonce & la véſicule qui les couvre, ſeroient (1) équivoques, ſi l'on s'en tenoit à ces premiers

---

(1) La marque la plus certaine de l'exiſtence du Furoncle, eſt la pointe rouge, dure & douloureuſe, dont la tumeur totale eſt ſurmontée; & on n'apperçoit de pente à s'abſéder que de la part de la pointe dont je viens de parler. Dans le Charbon les choſes ſe paſſent autrement, comme on l'a vu dans le cours de ce Mémoire. D'ailleurs, le Furoncle conſerve les caracteres de l'inflammation ſincere d'une façon plus marquée, & l'aſpect de la tumeur eſt abſolument différent par ce caractere même.

ſignes ; mais la peau, dans les Furoncles, conſerve ſa couleur naturelle, au lieu que, ſous les Puſtules charboneuſes, elle prend une couleur étrangere. Les premieres tumeurs deviennent ſouples dans l'augmentation, & la peau ſe durcit de plus en plus dans l'Anthrax.

OBSERVATION. Madame la Marquiſe de . . . ſe pleignit d'un picottement douloureux à la nuque : on y apperçut une petite puſtule blanche, véſiculaire, de laquelle on exprima un peu de ſéroſité. Un Chirurgien, appellé ſur le champ, dit que c'étoit un Charbon : je fus appellé bientôt après ; j'y trouvai le caractere du Furoncle. La tumeur étoit entrouverte dans ſon milieu : le tiſſu cellulaire étoit mortifié dans une certaine étendue ; mais la peau étoit rouge & chargée de boutons. Il ne faut pas oublier que le tiſſu cellulaire eſt véritablement le ſiége

du Furoncle, tandis que l'Anthrax occupe toujours la peau eſſentiellement. Il fallut l'enlever au loin pour mettre le mal à découvert, & y appliquer les remedes néceſſaires.

75. Une Dartre s'annonce avec prurit & véſicules, mais la peau, ſous les véſicules dartreuſes eſt rouge, molle & ſenſible, & ſous les véſicules charbonneuſes; elle eſt brune, ſéche & inſenſible.

76. La piqûure des plantes vénéneuſes produit les accidens du Charbon, picottement, douleur, bouton, inflammation; ſi la peau acquiert beaucoup de dureté, c'eſt un vrai Charbon. On en doit dire autant de la piqûure des inſectes venimeux : enfin, de l'effet de toutes les cauſes extérieures dont nous avons parlé plus haut.

77. La gangrene ſéche & humide eſt peut-être comparable au

Charbon dans ſa plus grande vigueur ; mais le principe eſt différent, & les accidens concomitans ne ſont pas non plus les mêmes.

78. L'Eréſipele véſiculaire, le Phlegmon d'un mauvais caractere, ſont ſouvent pris pour Charbon dans les pays où celui-ci eſt commun. C'eſt une mépriſe que j'ai vu faire très-ſouvent. Le Charbon de même ne paſſe-t-il pas quelquefois pour un Eréſipele, ou un Phlegmon d'un mauvais genre, dans les Provinces où il eſt rare ou inconnu ? Ce ſont deux abus également contraires aux régles de la Noſologie, & il importe à l'Art de preſcrire une acception vraie à ces qualifications vagues.

79. On abuſe encore des expreſſions dans un autre ſens : lorſqu'une maladie paroît d'un caractere qu'on pourroit appeller *malin* (ſi cette qualification déſignoit parfaitement la violence des ſymptômes, ou la

gravité des accidens), lors, dis-je, qu'elle ſe complique avec la gangrene, on la dit quelquefois charbonneuſe. C'eſt ainſi qu'on dit qu'un Eréſipele, ou un (1) Phlegmon, eſt charbonneux, quand il eſt ſuivi de mortification. Mais ſi l'Eréſipele eſt la maladie principale, pourquoi emprunter une dénomination étrangere pour dire qu'il y a gangrene. Si l'Eréſipele, au contraire, eſt le ſymptôme du Charbon, pourquoi ne pas dire que celui-ci eſt éréſipellateux ? L'Anthrax n'eſt jamais le ſymptôme, ou la ſuite d'une autre maladie, ſi ce n'eſt de la Peſte. Il eſt toujours eſſentiel.

80. Les Anciens ont encore donné indifféremment le nom de *Charbon* aux Bubons, aux Abcès, aux dépôts ſymptômatiques ou critiques qui viennent à la ſuite des fiévres

(1) Ambroiſe Paré, liv. 7, ch. 7.

putrides ou malignes, & qui ſe terminent par la gangrene. Ambroiſe Paré n'a pas été exempt de cette faute (1); mais on n'a pas fait attention que la gangrene eſt eſſentielle au Charbon, tandis qu'elle n'eſt (2) qu'accidentelle aux dépôts : ainſi le Charbon, indépendamment des autres maladies dont il pourroit être accompagné, conſervera toujours

---

(1) Ambroiſe Paré, liv. 22, ch. 33.

(2) Ces mépriſes ne ſont dûes qu'à la négligence qu'on a apporté à la lecture des Anciens. On s'en eſt tenu à une Chirurgie plus moderne, parce qu'à la vérité elle a fait de nombreuſes découvertes, & s'eſt enrichie de connoiſſances très-précieuſes : mais ce qui n'avoit pas fixé ſon attention mérite d'être étudié dans les livres des Anciens, & on ſera ſouvent recompenſé de la peine qu'on aura priſe. C'eſt ce qu'on peut dire par rapport à l'Anthrax; il y eſt parfaitement décrit, & la curation s'y trouve toute entiere.

le nom qui le caractériſe plus particulierement. Sa qualification de malin eſt ſuperflue, parce qu'il eſt dans ſon eſſence d'être malin, ſi la malignité conſiſté dans la gangrene.

PROGNOSTIC.

81. Le Charbon, dont la matiere dépoſée perd tout-à-coup ſon activité (art. 65), eſt ſans danger. On peut la conſidérer comme le Charbon de cauſe externe (art. 35). Celui qui tend de lui-même à la gangrene radicale (art. 66), n'eſt pas le plus inquiétant. Celui qui eſt joint à la diſſolution du ſang (art. 16), n'eſt pas indomptable. Le Charbon boutonné qui, dans ſon origine, emprunte un air de bénignité (art. 67), n'en eſt que plus redoutable. Le plus véhément & le plus à craindre, eſt celui dont la matiere ſe dépoſe ſucceſſivement, & ſe propage encore ſur elle-même (art. 68). Il atteint quelquefois le

quatriéme période (art. 31), avant qu'on apperçoive de diminution dans ſes ſymptômes.

82. Le Charbon compliqué (art. 72) eſt le plus dangereux. Deux actions importantes ne peuvent s'opérer enſemble dans l'économie animale ſans ſe nuire réciproquement. Pendant que l'une, comme action principale, ſemble s'approprier les forces de la Nature pour décider d'une maniere plus parfaite les mouvemens qui lui ſont néceſſaires ; l'autre, comme une action ſubordonnée & nouvelle (je parle de celle qui fait parcourir au Charbon les périodes par leſquels il doit paſſer) fait moins de ſenſation ſur toute la machine, & s'accomplit difficilement. C'eſt ainſi qu'on peut concevoir comment un ſujet vieux ou infirme, qui a la fibre lâche ou moins irritable, ſuccomberoit bientôt à la violence du mal, ſi l'Art ne venoit à ſon ſecours.

TROISIEME PARTIE.

Etablir la méthode curative d'après l'observation.

83. SI nous avons donné des notions justes & précises sur la nature & sur la cause du Charbon, nous avons déjà fait une partie intéressante de l'Ouvrage : il nous reste à remplir la plus importante ; &, pour mettre plus d'ordre dans le plan curatif, nous exposerons premierement ce traitement en général ; puis nous détaillerons celui de chaque espece de Charbon.

Du Traitement général du Charbon.

84. Les indications primitives consistent, 1°. à déterminer sur la partie affectée toute la somme du

virus qui agit ſourdement ſur la maſſe des humeurs. 2°. A prévenir la propagation du Charbon, en fixant le venin ſur le ſiége qu'il a choiſi.

85. Les remedes âcres & irritans ou ſtimulans rempliſſent la premiere indication ; appliqués ſur le lieu vers lequel la Nature dirige ſes efforts, ils excitent une ſenſation vive & douloureuſe qui détermine elle-même une *éruption* parfaite : c'eſt ſur la peau qu'elle eſt commencée, & c'eſt ſur la peau qu'elle s'accomplit. La matiere qui erre dans les voies de la circulation, & qui a une tendance à s'unir à celle qui eſt dépoſée ſur le lieu primitivement affecté, vient ſe fixer avec elle ſur la partie qu'elle a attaqué (1).

(1) Pour mieux concevoir l'utilité des irritans dans la curation de l'Anthrax, il faut examiner ſommairement qu'elle eſt

l'eſpece de grangrene qui a lieu dans cette maladie. En remontant à ſes cauſes, il ſemble qu'on peut la conſidérer comme un effort critique de la nature, qui cherche à ſe débarraſſer par elle (la gangrene) d'une matiere ennemie qui circuloit confuſément, mêlée dans la maſſe des liquides. En effet, quand on ſe rappelle que l'Anthrax n'a lieu qu'après les grandes châleurs de l'été, qu'il eſt plus fréquent dans certains cantons; dans ceux, par exemple, qui ſont plus expoſés à l'action du ſoleil du midi, ſans pouvoir être rafraichi par les vents du nord; parce que la diſpoſition des montagnes qui les avoiſinent, les couvrent de ce côté & ſemblent y concentrer la châleur; quand on conſidere que communément les hommes deſtinés à des travaux fatiguans, ſont plus aiſément attaqués de cette maladie, que ceux qui vivent dans l'aiſance, ceux qui ſe nourriſſent mal, que ceux qui uſent d'alimens de bonne qualité; quand on remarque que, dans certaines Epidémies, il n'exiſte pas d'autres maladies que des tumeurs gangreneuſes qui ſe manifeſtent à la ſurface

du corps, ſans que, juſqu'à ce moment, la ſanté ait paru ſouffrir la moindre altération. On ne peut pas ſe refuſer à croire qu'il n'y ait une grande analogie entre les Epidémies de cette eſpéce & le Charbon; les cauſes de ces Epidémies étant préciſément les mêmes, pour la plupart, que celles dont j'ai fait le détail plus haut. N'eſt-ce pas une preuve que les tumeurs de cette eſpéce ſont, dans l'un & l'autre cas, une ſuite du travail de la Nature, opéré par les forces vitales, pour ſe débaraſſer d'une matiere étrangere. Cette vérité ſe concevra aiſément, ſi on fait attention à ce qui arrive dans quelques fiévres. On a vû, après un accès conſidérable, toute une extrémité ſphacelée, & la fiévre ceſſer par le dépôt de l'humeur ſur la partie qu'elle avoit affectée (*a*). Hippocrate avoit remarqué que, dans certaines maladies, la perte d'une partie ſauvoit quelquefois la vie au malade (*b*): *Ex*

(*a*) *Van Swiet. Comm. in Aphor. Boorh.* tom. I, p. 373.

(*b*) *Hippocr. Prognoſt. Comment. II, Sentent. IX. Chart. Tom. VIII*, p. 624.

quo

quo quidem incolumis evadet ; partes autem quæ nigredinem contraxere decident. Or, ces choſes ne peuvent avoir lieu que par une criſe qui dépure parfaitement les humeurs.

Mais, dira-t-on comment une matière aſſez cauſtique de ſa nature pour porter la gangrene dans la peau, ainſi que cela ſe remarque dans l'Anthrax, peut-elle circuler dans la maſſe pendant un tems, quelque court qu'on le ſuppoſe, ſans altérer les facultés ? On peut répondre que la choſe ſe paſſant ainſi, par rapport au Bubon peſtifere, l'objection tombe d'elle-même, parce que ce dernier fait vient à l'appui du premier, pour nous apprendre que l'origine de l'un & de l'antre eſt la même, c'eſt-à-dire, une humeur hétérogene expulſée par la nature, & ſéparée des fluides avec leſquels elle ſe trouvoit mêlée auparavant. Or, il eſt prouvé que certaines Epidémies ne ſe manifeſtent pas autrement. Ambroiſe Paré dit « qu'il advient » à aucuns qu'ils auront le Bubon devant » la fiévre, & n'ont autre mauvais acci- » dent, qui eſt bon ſigne ; car, cela mon-

» tre que la nature a été forte, & qu'elle » a jetté le venin devant que le cœur en » fût saisi (*a*) ».

Il suit de ces réflexions que la nature, pour opérer la crise dont j'expose le méchanisme, a besoin d'une force considérable, & que le mouvement de la circulation, s'il étoit languissant, ne pourroit pas enchaîner le venin charbonneux dans la partie où il est déposé, ni former à l'entour une suppuration assez abondante pour chasser l'escarre avec l'humeur qui lui a donné naissance. Ces principes admis (& il me semble que leur solidité est assez bien établie), l'indication qui se présente est d'aider la nature dans l'effort qu'elle fait, pour expulser le virus charbonneux. Les seuls moyens qu'on peut employer utilement à cet effet, sont ceux qui aiguillonnent l'irritabilité du système vasculaire, en y déterminant une inflammation considérable, & la suppuration la plus abondante que la partie puisse fournir.

D'après cet exposé, il est démontré

(*a*) Ambroise Paré, liv. 22, chap. 35, p. 870.

86. Par ce moyen on évite la multiplicité ſucceſſive des Charbons, ou, s'ils ſe multiplient, ils ſe placent plus voiſins les uns des autres ; & la ſeconde éruption ſuccéde de plus près à la premiere. C'eſt d'après ces vues que la Médecine, dans les fievres éruptives, putrides, malignes, emploie les rubéfians, les ſinapiſmes & les épiſpaſtiques, pour attirer au-dehors le matiere dégénerée, & pour

---

clairement que les topiques qui tendent à donner aux vaiſſeaux plus de moleſſe & de laxité, ſont d'un uſage pernitieux. Ainſi, le cataplaſme anodin qu'on emploie, dit M. Thomaſſin, dans l'intention de diminuer l'orgaſme & la tenſion des fibres nerveuſes, & qui s'oppoſe aux effets de cette irritation (*a*), eſt abſolument contraire au but qu'on doit ſe propoſer. Ce qui eſt ſi vrai, que les Anthrax qui ont été traités par les ſuppuratifs & les émolliens, ſont beaucoup plus difficiles à guérir.

(*a*) Differt. p. 49. & ſuiv.

débarraſſer les organes intérieurs des attaques de la mortification.

87. Les remedes conſomptifs ou eſcharotiques, rempliſſent la ſeconde indication. Peut-on mieux réprimer l'humeur mortifere qu'en la mortifiant elle-même ? Autrement, tant qu'elle conſerve quelque fluidité, elle conſerve auſſi ſon activité ; elle repaſſe dans le torrent de la circulation, & produit des metaſtaſes ou des déliteſcences funeſtes.

88. La Chirurgie a cherché à anéantir la ſource de ces tumeurs malignes par l'extirpation faite avec l'inſtrument tranchant : d'autrefois elle les a conſumées avec les cauſtiques, ou deſſéchées avec le fer rouge. C'eſt d'après les mêmes indications que, dans quelques Provinces, on applique, ſur les morſures des bêtes venimeuſes, un linge enflammé qu'on a auparavant imbibé d'eſprit-de-vin.

89. Il y a trop de variété dans la marche (art. 12-13), dans la nature (art. 14 juſqu'à 24), dans les périodes (art. 26 juſqu'à 34), dans la cauſe (art. 35 juſqu'à 60), & dans les eſpeces (art. 61 juſqu'à 72) de Charbons, pour que la méthode curative ſoit uniforme, & puiſſe s'opérer avec un ſeul remede. Cependant les deux eſpeces que je viens d'indiquer ſont toujours néceſſaires. La ſagacité conſiſte à donner la préférence à celui que la nature du mal exige : ou à les employer ſucceſſivement ; ou encore à les unir enſemble. Le juſte emploi qu'on en doit faire dépend abſolument des circonſtances.

90. Pour impoſer un frein à la férocité du Charbon, l'Art a encore eu recours à d'autres moyens. On a pratiqué des opérations & appliqué des topiques de toute eſpece, ſans négliger les remedes internes. Mais

les ſecours, de quelque nature qu'ils ſoient, qui ne concourroient pas à délivrer le ſang de la matiere charbonneuſe, & à la fixer dans le ſiége qu'elle occupe en détruiſant ſon activité, ſeroient inefficaces ou dangereux.

91. On a attaqué la maladie par l'inſtrument tranchant. Les uns ont ſcarifié la tumeur principale & l'engorgement qui l'environnoit en la diviſant dans tous les ſens, tantôt profondément, d'autrefois ſuperficiellement : d'autres l'ont extirpée. Ces diverſes manœuvres ont été regardées comme un moyen eſſentiel ; comme ſi elles pouvoient toujours être utiles ſans être quelquefois nuiſibles à quelques égards. C'eſt en appréciant leurs avantages réciproques qu'on en reconnoîtra mieux la valeur ou l'inſuffiſance, & qu'on ſaura dans quel cas on doit donner la préférence à l'une ſur l'autre.

92. Les ſcarifications ſont plus uſitées qu'aucune autre opération ; mais l'intention pour laquelle on les pratique n'eſt pas toujours bien refléchie. On ſe propoſe ſouvent de dégorger la partie ſouffrante (1),

(1) J'ai prouvé, dans la note ajoutée à l'article 85, que la gangrene qui avoit lieu dans l'Anthrax, ne pouvoit ſe terminer que quand l'inflammation, excitée dans les parties environnantes, étoit aſſez forte pour déterminer une ſuppuration capable de détacher l'eſcarre. Il eſt queſtion maintenant d'examiner ſi les ſcarifications, conſidérées comme un moyen propre à diminuer l'engorgement inflammatoire, ſont utiles pour exciter cette ſuppuration ; car, c'eſt le point eſſentiel auquel tout l'ordre du traitement doit être aſſujetti. Il a déjà été établi, d'une maniere inconteſtable, que cette ſuppuration dépendoit, dans le Charbon, d'une irritation violente, excitée dans les vaiſſeaux ſanguins, capable de reveiller leur vertu ſiſtaltique engourdie par l'humeur charbonneuſe,

qui détruit leur irritabilité. Ces choſes convenues, que peut-il ſe paſſer dans les parties qu'on ſcarifie ? 1°. Si c'eſt le lieu gangrené qu'on diviſe avec l'inſtrument tranchant, l'opération eſt inutile, puiſqu'il eſt de la nature de la tumeur principale d'être dure, deſſéchée ; par conſéquent, on n'a point de dégorgement à en attendre. 2°. Si ce ſont les parties voiſines, dans le tiſſu deſquelles on fait ces inciſions, on donne une route plus facile à l'humeur cauſtique qui s'étoit raſſemblée ſur la tumeur eſſentielle, par laquelle elle peut ſe répandre dans toutes les ouvertures qu'on aura pratiquées dans les chairs qui conſervent encore un reſte de vie ; &, par conſéquent, on facilite les progrès de la gangrene. D'ailleurs, des inciſions (abſtraction faite de l'humeur charbonneuſe & de ſes effets) en détruiſant toute cohérence entre les vaiſſeaux, anéantiſſent néceſſairement toute action dans les extrémités qui ſont ſéparées de leurs troncs ; &, par conſéquent, ne recevant aucune part du mouvement vital qui animoit toute la machine, elles (ces

extrémités) ſont bientôt priſes de la gangrene, d'autant qu'elles reſtent conſtamment expoſées au contact immédiat de l'humeur charbonneuſe. Ajoutez à ces raiſons que, ſi les vaiſſeaux artériels continuoient à être engorgés, ils comprimeroient les veines au point d'empêcher en partie la reſorbtion du virus, à l'effet duquel on cherche à ſouſtraire les parties ſaines. On a déjà vu avec quelle facilité ce même virus rentroit dans la maſſe générale, ce qu'on doit éviter avec le plus grand ſoin.

Au lieu de regarder l'engorgement comme un mal, il eſt néceſſaire pour hâter la ſuppuration. Sans lui l'inflammation ne peut avoir lieu d'une maniere convenable ; il ne ſe fait qu'un empâtement dans des vaiſſeaux qui ne réagiſſent point ſur les liquides qui les diſtendent. S'il étoit à craindre, les remedes irritans, au lieu d'être utiles dans l'Anthrax, augmenteroient la gangrene. Pourquoi la choſe ſe paſſe-t-elle donc autrement ? c'eſt que, comme je l'ai déjà dit pluſieurs fois, l'inflammation

qui arrive dans l'Anthrax ne doit point être consi lérée comme une inflammation sincére, pour parler le langage de Boerhaave ; car, dans celle-là, l'engorgement est le symptôme le plus essentiel à combattre, & l'indication consiste à diminuer l'extension des vaisseaux produite par la surabondances de liquides qui y sont retenus par le moyen des évacuations locales, telles que les saignées, les révulsifs, &c., au lieu que dans l'Anthrax, il y a plus d'empâtement que de véritable inflammation ; & on dissipe cet empâtement, en ranimant l'action du système vasculaire. D'ailleurs, quel est le but qu'on se propose par l'espéce de remedes dont on fait usage, tant extérieurement qu'intérieurement ? J'ai parlé en général des premiers; les autres sont presque tous des cordiaux, des toniques, des alexipharmaques qui servent à déterminer des contractions plus vives & plus fréquentes dans les arteres, & par conséquent à augmenter l'engorgement inflammatoire, ou le rendre plus inflammatoire, pour hâter la suppuration : or, diminuer cet engorgement par

les ſcarifications aſſez profondes pour faire des ſaignées locales, ce ſeroit détruire un moyen par l'autre, & ne commettre que des inconſéquences.

Il ſuit de ces réflexions, que toute eſpéce d'inciſions, dans le ſens qu'on l'a expliqué, faites dans des chairs encore vives, & qui ne ſont pas priſes d'une inflammation ſincére, ſoit qu'il y ait Anthrax ou non, ſont dangereuſes, nuiſibles & contraires au but qu'on doit ſe propoſer.

L'expérience confirme la vérité des principes que je viens d'établir : dans les maladies internes qui ſe terminent par des tumeurs inflammatoires, des pérotides, des bubons, &c., toutes les fois que l'inflammation n'eſt pas vive, de quelque étendue qu'elle puiſſe être, l'engorgement, la ſuppuration eſt lente à s'établir ; & ſouvent, avant qu'elle ait lieu, l'humeur rentre dans le torrent de la circulation, & produit des métaſtaſes mortelles. Ce n'eſt donc pas tant l'étendue de l'engorgement que ſa nature ſpéciale à laquelle le Médecin doit porter ſon attention.

Cependant les ſcarifications peuvent, dans quelques circonſtances, être très-utiles. On verra par la ſuite quelles ſont celles dans leſquelles elles peuvent être avantageuſes. Il nous ſuffit, pour l'inſtant, d'avoir prouvé qu'en général elles ſont nuiſibles, quand elles ſont trop profondes, c'eſt-à-dire, quand elles attaquent les chairs vives; & inutiles quand elles ne portent que ſur les parties gangrenées.

Par ce qui vient d'être dit, on apprend ce qu'on doit penſer de la doctrine de M. Thomaſſin, lorſqu'il dit: « Dès que » la gangrene commence à s'emparer de » la puſtule, les ſcarifications ſont d'une » néceſſité abſolue; leur effet conſiſte à » procurer un dégorgement des ſucs en » ſtagnation qui forment la tumeur. Cet » effet des ſcarifications fixe la profon- » deur où l'on doit les porter. Que l'on » ſe garde bien d'aller juſqu'au vif, pour » me ſervir du terme de beaucoup d'Au- » teurs qui ſe ſont ſervilement copiés » ſans examen, ſur la prétendue néceſſité » des inciſions profondes. Cette ſorte » de ſcarifications, loin de produire

» l'effet qu'on en attend, ne peut qu'aug-
» menter l'engorgement, en décidant
» vers la partie une affluence d'humeur
» plus considérable. Pour bien sentir
» l'avantage des scarifications, il ne faut
» pas perdre de vue qu'on ne cherche à
» donner issue qu'aux sucs croupissans,
» & qui sont en stagnation, & nulle-
» ment au sang qui circule dans les vais-
» seaux. En un mot, qu'il faut faire des
» saignées qui soient locales sans être
» évacuatives : celles-ci pouvant être
» aussi funestes que les autres peuvent
» être avantageuses (*a*) ». Et plus loin,
« il est un point, vers les limites de la
» gangrene, où le sang en stagnation
» conserve encore presque toute sa flui-
» dité, & où cependant la sensibilité est
» déjà détruite ; c'est jusque là que l'on
» doit porter les scarifications. Le sang
» qui en découle procure ordinairement
» de la détente & du relâchement, &
» conséquemment diminue les accidens.
» Les scarifications, faites de la maniere
» que nous les recommendons, offrent
» tous les avantages des saignées loca-

(*a*) Dissert. p. 54.

comme ſi la matiere veneneuſe pouvoit s'écouler avec le ſang : elle ſemble au contraire détourner des voies qu'elle affecte, & elle n'en devient que plus véhémente.

93. Les ſcarifications ne doivent être regardées que comme un moyen préparatoire. La véritable intention pour laquelle on les met en uſage, doit être d'ouvrir des ſentiers à l'action des remedes topiques, afin qu'ils puiſſent agir ſur les chairs vivantes & exciter leur ſenſibilité ; autrement ils ne produiroient aucun effet, puiſqu'ils ne porteroient que ſur des chairs mortes. Quelque de-

---

» les, conſeillées par les Anciens dans » la cure du Charbon, & elles nous dé» couvrent la profondeur de la gangre» ne ; ce qui nous décide ou a nous bor» ner à elles, ou à en venir à l'extirpa» tion des chairs ſphacelées (*a*) ».

(*a*) Differt. p. 55.

gré d'eſtime que méritent les Auteurs qui ont recommandé les ſcarifications & les taillades, on ne doit pas s'en laiſſer impoſer ſur cet objet. Il ne faut pas perdre de vue qu'elles ſont inſuffiſantes pour diviſer des tumeurs très-épaiſſes, dont les parois ont toujours une tendance à ſe rapprocher ; elles ne ſont utiles que pour diviſer les tumeurs étendues & ſuperficielles : on peut encore les employer après l'extirpation, lorſque le Charbon fait des progrès (1).

---

(1) D'après ces préceptes, il eſt aſſuré que, dans bien des circonſtances, les ſcarifications ſont parfaitement inutiles. 1°. Toutes les fois qu'on ſera appellé aſſez à tems pour pouvoir ſecourir le malade avant que la mortification ſe ſoit emparée de la peau, les ſcarifications doivent être rejettées. 2°. Quand la mortification exiſte ; mais quand elle n'eſt pas profonde, quand elle n'eſt pas étendue, les ſcarifications ſont encore inutiles, parce que l'action des remedes

irritans, ſur les parties vivantes, ne ſe fait pas ſeulement ſentir ſur celles ſur leſquelles ils ſont appliqués immédiatement, mais ſur les parties voiſines; &, par ce moyen, ranime le mouvement vital dans tout le ſyſtême artériel qui n'eſt pas encore abſolument gangrené. J'ai été témoin de pluſieurs guériſons opérées par le ſeul uſage des topiques irritans, dans des Anthrax qui avoient occaſionné une gangrene, dont l'étendue avoit en rondeur à-peu-près deux pouces de diametre. Les ſuccès que M. Chambon avoit obtenus par cette méthode, lui avoient fait abondonner toute eſpéce d'opérations, lorſque la gangrene n'étoit pas très-conſidérable; quoiqu'il en ſoit revenu par la ſuite à ſon premier ſyſtême, qui conſiſtoit à joindre les opérations à l'uſage des topiques irritans, on ne peut pas diſconvenir que les topiques ſeuls ſont ſuffiſans dans la cure du Charbon déprimé; que, dans celle du Charbon éminent, les ſcarifications ne ſont néceſſaires que quand la gangrene eſt profonde & très-étendue, ainſi des autres; au reſte, les arti-

94. Dans ce dernier cas elles exigent les conditions ſuivantes ; ſavoir, 1°. elles doivent être multipliées & paralleles ; 2°. ne ſéparer que les chairs mortes ou mourantes ; n'attaquer jamais les chairs vivantes : autrement il en réſulteroit des cicatrices qui annonceroient un defaut de préciſion de la part de l'Opérateur, & qui déplairoient au malade ſi elles étoient placées au viſage. Les ſcarifications ſont encore néceſſaires pour diviſer des eſcarres épaiſſes & étendues qui ſont déjà ſéparées dans la circonférence : elles donnent paſſage aux remedes qui doivent hâter la chûte de ces lambeaux ; mais on ne doit pas oublier les conditions ci-deſſus.

95. Les mouchetures n'attaquent que la ſuperficie, & elles deviendroient infructueuſes ſi elles ne fai-

---

cles ſuivans répandront un plus grand jour ſur ces préceptes généraux.

ſoient qu'effleurer la tumeur eſſentielle ; elles ſeroient inutiles ſi elles entamoient la tumeur accidentelle : elles ne peuvent ſe pratiquer que pour diviſer des tumeurs très-ſuperficielles & commençantes : ou celles qui ſe trouvent ſur des organes qui n'ont que peu d'épaiſſeur, tels que les paupieres ; ou pour entamer la peau quand elle eſt inſenſible à l'action des remedes, & menacée de mortification dans les lieux couverts de phlyctaines au voiſinage de la tumeur eſſentielle.

96. L'inciſion cruciale n'a rien que de ſpécieux ; quoiqu'elle partage la tumeur eſſentielle en quatre parties égales, & que les branches de la diviſion ſe réuniſſent dans le centre, elle a les mêmes propriétés que les ſcarifications : &, comme elle n'a qu'un nombre d'ouvertures limité, elle eſt encore moins utile que les ſcarifications.

97. L'inciſion circulaire qui diſtingue le vif d'avec le mort, ſembleroit plus convenable à la nature du mal, en ce qu'elle paroît fermer les voies à la propagation & préparer un libre accès à l'application des remedes ; mais elle eſt longue, pénible & difficile à pratiquer, & elle ne peut faire une diviſion exacte qu'elle n'intéreſſe les parties vivantes, quand elle devient profonde ; ou qu'elle ne laiſſe attachées au vif des portions gangrenées. Il ſeroit plus facile de faire une ſéparation entiere.

98. L'extirpation eſt préférable aux autres opérations ; elle enleve dans l'inſtant (1) une tumeur qui eſt

(1) Ce n'eſt que vers le dix-ſeptieme ſiécle, dit M. Thomaſſin (Diſſert. p. 601, « qu'on a recommandé ces extirpations » ſi douloureuſes & ſi contraires à la na» ture, *qui ne fait rien pas ſaut, qui ar-*

» *rive à ſes fins par une voie douce & pai-*
» *ſible ;* c'eſt elle qui, ſans douleur, ſans
» effort, détache doucement les parties
» qui ont perdu la vie de celles qui ont
» conſervé leur intégrité, en excitant,
» dans celles-ci, une ſuppuration douce
» qui déſunit des ſubſtances qui ne doi-
» vent plus avoir enſemble aucun com-
» merce. Peut-on mettre les inciſions
» en parallele avec ce que fait la Natu-
» re ? *Si ces Chirurgiens, qui ont toujours*
» *le fer à la main*, avoient une fois fait
» ce parallele ; s'ils s'étoient bien con-
» vaincus, par l'obſervation de ce que
» peut la Nature, de ce qu'elle fait réel-
» lement quand elle n'eſt pas troublée,
» ils ſeroient revenus de leur erreur, &
» ils reconnoîtroient que leur *activité*
» *ſanguinaire* eſt auſſi meurtriere que la
» méthode paiſible des bons Praticiens
» eſt avantageuſe... L'ancienneté d'une
» erreur, d'une erreur qui eſt celle du
» plus grand nombre, ne la rend que
» plus dangereuſe ; &, ſi c'eſt un droit
» aux yeux du vulgaire pour la faire
» reſpecter, c'eſt une très-grande raiſon
» aux yeux des Philoſophes & du Sage

» pour la renverſer. Déjà d'illuſtres » Praticiens modernes ſe ſont élevés » contre celle que nous combattons. » Peu-à-peu la vérité mépriſée & proſ- » crite par nos prédéceſſeurs, reparoîtra » pour nous, & ſera adoptée par nos deſ- » cendans. Son germe, dit un Philoſophe » moderne, eſt éternel; rien ne ſauroit » le détruire. L'eſprit de l'Homme n'eſt » pas fait pour revenir ſur ſes pas. Son » eſſence eſt d'aller en ſe perfectionnant. » Quelquefois les coups du ſort l'obli- » gent de s'arrêter long-tems; mais en- » fin, il reprend ſa marche, & ſe dédom- » mage bientôt du tems qu'il a perdu ».

Telles ſont les réflexions phiſolophiques de M. Thomaſſin. Elles annoncent un Chirurgien très-ſenſible, qui parviendra ſans doute à proſcrire des moyens chirurgicaux tous ceux qui ſont cruels, dont on a abuſé dans tous les tems, & qui rendra la guériſon des maladies externes bien plus facile à ſupporter. Le morceau d'éloquence que je viens de tranſcrire n'eſt pas un de ceux qui a le moins fixé l'attention de l'Académie de Dijon. C'eſt bien dommage,

pour elle & pour l'Auteur, qu'il porte ſur un faux principe ; ce ſeroit, ſans contredit, un chef-d'œuvre dans l'Art oratoire comme en morale. Le faux principe eſt celui-ci ; ſavoir, que M. Thomaſſin rejette l'extirpation comme moyen inſuffiſant pour borner la gangrene, parce qu'il ſuppoſe que tous les Chirurgiens qui ont propoſé les ſcarifications, les amputations, les inciſions cruciales, &c. ont attendu, de ces diverſes opérations, tous le ſuccès de leur méthode. Mais pourquoi preſque tous ont-ils employé des topiques actifs, des remedes internes & externes capables de reveiller l'action vaſculaire engourdie ? c'eſt qu'ils ſavoient que ces ſubſtances étoient néceſſaires pour arrêter les progrès de la mortification, & que les amputations ne ſervoient qu'à enlever aux parties « les diſpoſitions à la pu» tridité, en lui enlevant ſon aliment «. Ce ſont les expreſſions de M. Thomaſſin (*a*), ce qui prouve, pour le dire en paſſant, que ſa doctrine n'eſt pas tou-

(*a*) Differt. p. 64 & 65.

déjà circonſcripte par la mortification; elle coupe la ſource de la contagion & elle peut être un moyen eſſentiel quand l'éruption eſt totale; parce qu'elle détruit le vice, qu'on peut alors regarder comme local, & les chairs qui reſtent légerement impregnées du virus charbonneux s'en débarraſſent enſuite plus aiſément. D'ailleurs, les panſemens ſe font avec plus de liberté; les remedes agiſſent ſur une plus grande ſurface; les cauſtiques ne trouvent preſque plus de ſubſtances maléficiées qu'ils puiſſent conſumer; la déterſion s'obtient plus facilement; la cicatrice eſt plus égale; la guériſon eſt plus prompte, & le malade court moins de dangers.

99. L'expérience a prouvé plus

---

jours la même dans tout le cours de ſa Diſſertation; ce que j'ai déjà fait remarquer plus d'une fois.

d'une fois que cette méthode a fait ceſſer tout-à-coup les accidens, lorſque la contagion ſeule y donnoit lieu; mais peut-on compter ſur ces opérations comme ſur un moyen certain? Si les ſignes qui annoncent l'éruption parfaite ne ſont pas univoques, la prudence veut qu'on ait toujours recours aux remedes ſpécifiques, qui ne ſont jamais inutiles; qui ſont mêmes néceſſaires dans toutes les eſpéces de Charbon.

100. La maniere de pratiquer cette opération eſt de paſſer, à travers le centre de la tumeur, une aiguille courbe enfilée d'un fil double; d'en raſſembler les deux bouts, &, en les ſoulevant, de diſſéquer la dureté entiere ſans toucher aux parties ſaines. S'il reſte encore quelques portions endurcies, les ſcarifier légerement. Le malade n'a rien à craindre de ces opérations; il peut bien

bien être intimidé, mais il n'éprouvera pas de douleur ; la tumeur eſſentielle eſt dépourvue du ſentiment, & c'eſt uniquement ſur elle que s'exerce l'extirpation. Elle eſt difficile à inciſer par la réſiſtance qu'elle offre, & l'Opérateur s'apperçoit aiſément qu'il touche aux parties ſaines par la facilité qu'il trouve à les inciſer. Une premiere opération ne diſpenſe pas toujours d'une ſeconde ; mais on s'en tient aux ſcarifications, quand la dureté charbonneuſe ſe renouvelle.

101. Un membre eſt noir & couvert d'une croûte générale. A en juger par les apparences, on croiroit qu'il eſt mortifié, & qu'il n'y a plus de reſſource que dans l'amputation ; cependant il faut bien ſe garder de la faire ; car, ou le malade eſt ſans remede, puiſqu'il n'eſt pas poſſible qu'un membre ſoit mortifié par l'Anthrax, ſans que toute la ma-

chine ne ſoit attaquée par les ſuites de la gangrene, & en ce cas l'amputation ſeroit inutile; ou il reſte encore quelque eſpoir de guériſon; dans ce cas on ſollicite la nature à rappeler ſes forces pour faire la ſéparation des parties mortes d'avec les vivantes, & l'amputation eſt encore défendue. Si on fait des ſcarifications ou des tailliades, on s'appercevra que la gangrene n'eſt qu'extérieure, & les parties qui en ſont recouvertes n'ont pas perdu la vie. D'ailleurs, la matiere charbonneuſe affecte plus particulierement la peau.

OBSERVATION. Une femme mercenaire eut un Charbon à la partie moyenne & extérieure de l'avant-bras; elle avoit ſouffert pluſieurs opérations & pratiqué différens remedes juſqu'au ſixieme jour, qui étoit l'époque du quatrieme tems de ſa maladie. Je fus appellé; l'a-

vant-bras étoit couvert d'une croûte générale, ſi on en excepte les environs du coude & les doigts qui étoient couverts de phlyctaines & déjà pris d'endurciſſement. La paulme de la main étoit ſeule exempte de mortification : le bras, l'épaule, la poitrine, le col, le viſage, étoient très-tumefiés. Après avoir fait de longues & profondes ſcarifications en différens endroits, j'appliquai un digeſtif irritant ſur tout l'avant-bras, depuis le coude juſqu'au bout des doigts & par-deſſus, des compreſſes trempées dans une liqueur ſpiritueuſe. On en fit autant toutes les trois heures, en lavant chaque fois la partie malade avec du vin & de l'eau tiéde. Après vingt-quatre heures on vit des marques de ſuppuration. Dans la ſuite il s'amaſſa, ſous les bandes gangreneuſes, des matieres abondantes auxquelles je donnai iſſue, & je diſſequai en même-tems les lambeaux ſoulevés

par la ſuppuration. L'exfoliation fut achevée dans l'eſpace de douze jours, & l'ulcere eût été bientôt cicatriſé s'il n'eût pas été auſſi étendu.

102. Quelques perſonnes, pour empêcher les progrès du Charbon, ſe ſervent d'une piéce d'or, ou d'une pierre qui porte un nom diſtingué. C'eſt ainſi que les Empiriques, en décrivant un cercle autour du Charbon avec un bezoard, une pierre d'aigle ou de linx, prétendent opérer des effets (1) merveilleux qu'ils attribuent à la ſympathie. Souvent la pierre myſtérieuſe eſt un caillou auſſi inutile qu'une pierre prétieuſe. Nous apprenons de St Hilaire que, de ſon tems, on cernoit le Charbon avec un ſaphir enchaſſé dans une bague (2). Cette pratique n'eſt vraiſemblablement qu'une fauſſe

(1) Journal de Médecine, Juin 1776.
(2) St-Hilaire, liv. 1, ch. 3.

imitation d'une meilleure méthode. Quelques Chirurgiens ont coutume de faire une incision qui cerne le Charbon, & des empiriques, imitateurs ignorans ou superstitieux, cernent sans entamer les parties, c'est-à-dire, qu'ils figurent cette opération avec une des pierres dont nous avons parlé plus haut. Ils appliquent encore une forte ligature au-dessus, & tout près du Charbon, pour empêcher, disent-ils, le venin de se propager; & le ruban dont ils se servent doit être cramoisi. Cette manœuvre avec laquelle ils prétendent empêcher la propagation du venin, tend aussi à suffoquer un reste de vitalité dans la partie, & à déterminer une gangrene complette. La ligature, dans tous les cas, ne peut être que dangereuse, puisqu'elle augmente beaucoup l'engorgement qui se trouve autour de la tumeur primitive. Les Empiriques ne bornent pas leurs manœuvres à ces

deux opérations, ils emploient en même-tems quelques médicamens externes; &, s'ils obtiennent quelques ſuccès, ils le doivent plutôt aux topiques auxquels ils ont moins de confiance, qu'aux pratiques ridicules auxquelles ils attachent leur eſpoir.

203. Les Anciens, à remonter juſqu'aux Médecins Grecs (1), & les Modernes (2), ont fait ſervir la ſaignée à la cure du Charbon. Les premiers ont ſaigné juſqu'à la foibleſſe, *uſque ad deliquium animi.* Quelques Praticiens de nos jours,

---

(1) *Oribas. de Morb. curat. lib. 3, cap. 27.*

Ætius tert. ſerm. 2, cap. 58.

Paul. Ægin. de re med. lib. 4, 25.

(2) Col. de Villart, Tom. I, chap 2, art. 3.

Aſtruc, Traité des Tum. Tom. I, ch. 8.

abuſés ſans doute par tant d'autorités, ont imité cet exemple. Mais à quelle fin verſe-t-on du ſang? eſt-ce parce qu'on croit que la ſaignée dérobe la cauſe matérielle de l'inflammation, diminue la tenſion des vaiſſeaux, & qu'en conſéquence la vertu ſiſtaltique qui éprouve moins de réſiſtance recouvre ſa liberté? A-t-on conçu le deſſein de procurer la réſolution? Mais l'inflammation n'eſt pas *ſincere*, elle eſt ſymptômatique (art. 5); & un remede qui n'attaque pas la cauſe ne peut être ſalutaire. Eſt-ce pour calmer la douleur? C'eſt une pratique vaine; la douleur eſt inſéparable de l'inflammation, & l'une & l'autre ſont néceſſaires, ce ſont les inſtrumens dont la Nature & l'Art ſe ſervent pour établir la ſéparation des parties ſaines d'avec celles qui ſont gangrenées.

104. La ſaignée ne peut pas ſervir à combattre la fievre, elle n'exiſte

pas dans l'invaſion ; &, quand elle ſe déclare, le pouls n'a point une force qui indique la néceſſité de ſaigner : on n'y trouve au contraire que petiteſſe, fréquence, tremouſſement & convulſion ; toutes modifications qui dénotent l'irritation des nerfs & le trouble des eſprits. Eſt-ce pour évacuer ou dériver ſa cauſe morbifique ? tenue, légere, incoercible, errante, tant qu'elle n'eſt pas dépoſée, l'effuſion de ſang ne peut rien ſur elle. Une ſeule conſidération rend la ſaignée ſuſpecte quand on veut refléchir, c'eſt qu'elle agit contradictoirement avec les autres moyens qu'on emploie pour la guériſon. Elle diminue le ton des ſolides (1), pendant qu'on fait des

(1) Quant on a propoſé la ſaignée dans la cure de l'Anthrax, on n'a fait attention qu'à l'inflammation qui accompagne cette maladie, & à l'étendue de l'engorgement ; mais la ſaignée, ne peut

être néceſſaire dans les engorgemens conſidérés comme tumeurs inflammatoires, que lorſqu'elle ſert à faciliter la réſolution ou à prévenir la gangrene; ou enfin quand les forces ſont exceſſives, c'eſt à-dire, qu'il y a pletorre. Les deux premieres conditions ne peuvent avoir lieu dans l'Anthrax; & ſi la troiſiéme exiſtoit, ce ne ſeroit pas encore une raiſon pour pratiquer la ſaignée. Les preuves de cette propoſition ſe trouvent dans tout le cours de cet Ouvrage.

Soit qu'on conçoive que la cauſe prochaine de l'inflammation, dépende d'un liquide changé dans la forme de ſes molécules, devenues incapables de circuler librement dans les tuyaux qui leur livroient paſſage; ſoit qu'on la regarde comme l'effet d'une ſubſtance irritante, qui occaſionne un ſpaſme continuel dans les canaux ſanguins, capable de les contracter au point d'y retenir les liquides ſans leur permettre de continuer leur route; ſoit enfin qu'on imagine que l'une & l'autre cauſe réunie puiſſe donner lieu à l'engorgement; qu'arrive-t-il quand on ſaigne juſqu'à foibleſſe, comme faiſoient plus particulierement les Anciens

Non-seulement la masse des liquides ne fait plus d'efforts suffisans sur celui qui est engagé dans les vaisseaux distendus, pour augmenter le volume de la tumeur; mais le système vasculaire se trouvant désempli, n'exerce qu'une pression très-légere sur le sang, & n'a de force que celle qui est nécessaire pour le déterminer à suivre les routes qui restent libres: dans ce cas l'impulsion de la masse totale, sur celui qui est engorgé, & la réaction des vaisseaux qui le contiennent, ne sont plus en équilibre; c'est-à-dire, que dans l'hypothese donnée, non-seulement l'impulsion générale ne peut plus augmenter la quantité de sang engagé dans les vaisseaux enflammés par une nouvelle addition de ce liquide; mais elle ne peut pas même résister à l'effort qu'ils font pour chasser le sang qui les engorge, & le faire retrograder: c'est ainsi qu'on doit concevoir comment la tumeur parvient à diminuer de volume, la matiere qui la formoit, étant repoussée d'où elle étoit partie, pour se distribuer également dans le reste des arteres.

Tel est l'effet que produisent plus ou moins les saignées, quand les canaux

conſervent encore leur ton & leur irritabilité ; mais quand le principe, qui cauſe l'inflammation, porte la mort avec lui dans les parties qu'il enflamme, on ne doit plus eſpérer d'obtenir un ſemblable effet, parce que toute action eſt anéantie dans les vaſes engorgés, & les fluides y ſéjournent faute d'être repouſſés dans le reſte des canaux. Tel eſt l'effet du venin charbonneux ſur les arteres.

Il ſuit delà que la ſaignée ne peut être utile dans l'Anthrax, parce qu'il n'eſt pas ſuſceptible de réſolution. Ce que j'ai dit de la ſuppuration dans cette maladie, nous fait prévoir qu'elle devient un moyen dangereux dans une tumeur qui porte avec elle un principe de mortification. Les faits viennent à l'appui de cette doctrine. J'ai vu, avec M. Chambon, une femme à laquelle on avoit fait une ample ſaignée, parce qu'on avoit pris pour un Phlegmon la tumeur charbonneuſe qu'elle portoit ; l'engorgement devint exceſſif, & la gangrene fit, dès ce moment, des progrès rapides. Les remedes qu'on mit en uſage pour la bor-

ner, ne réuſſirent qu'avec la plus grande peine. C'eſt qu'on avoit affoibli la nature, & que l'inflammation qui doit ſéparer l'eſcarre par la ſuppuration n'avoit pas aſſez d'activité.

Pourquoi, par une contradiction étonnante, ſaigner juſqu'à foibleſſe un malade à qui on eſt forcé de donner des cordiaux, des toniques, dont on couvre la tumeur de médicamens ſtimulans? c'eſt que dès qu'une tumeur préſente un caractere inflammatoire, on a l'habitude de ſaigner, ſans chercher à reconnoître l'eſpéce d'inflammation qui a lieu & le traitement particulier qui lui convient.

On ne peut pas ſoupçonner la pletorre ſanguine jouer un grand rôle dans la formation de l'Anthrax, parce que tous les Obſervateurs conviennent que les malades qui en ſont attaquées, ſont, pour la plupart, épuiſés par les travaux les plus fatiguans, la mauvaiſe nourriture & la pauvreté. Ce qui fait connoître encore, d'une maniere plus particuliere, le grand abus de la ſaignée dans cette maladie. Au reſte, pour ſavoir

efforts pour les maintenir par l'uſage des toniques pris intérieurement, & des irritans extérieurement.

105. Si on conſulte l'expérience pour ſavoir ſi la ſaignée eſt utile, voici ce que j'ai pu en apprendre. La ſaignée n'eſt pas toujours ſuivie de mauvais effets quand elle eſt pratiquée par des hommes qui l'aſſocient à des moyens efficaces pour la cure de la maladie ; parce que, par cette conduite, ils en diminuent le danger par des moyens externes : mais elle eſt meurtriere entre les mains de ceux qui la regardent comme un moyen eſſentiel, & qui méconnoiſſent la véritable Thérapeutique. Si je cite mon expérience,

---

toute l'étendue de cette vérité, il faut ajouter, à la lecture de ces réflexions, celle des raiſons par leſquelles j'ai taché de prouver la néceſſité d'employer les irritans dans la curation de l'Antrax. Voy. l'art. 85.

je n'ai pas ſaigné, j'ai guéri ; & je n'ai jamais trouvé plus de difficulté dans aucune guériſon du Charbon que dans celle d'une femme qui accoucha prématurement dans l'invaſion de cette maladie. Le danger qu'elle courut pouvoit-il venir d'ailleurs que des évacuations ſanguines qui contrarient l'éruption & la criſe du Charbon ?

106. Les topiques ſont les moyens ſpécifiques auxquels la guériſon du Charbon eſt réſervée ; quand ils ſont employé d'après des indications ſûres (art. 85). Mais le reproche qu'on peut faire juſtement à la plupart des Auteurs qui en ont preſcrit, eſt de n'avoir pas connu la fin qu'on doit ſe propoſer dans la cure de cette maladie. Quelquefois ils ont eu le deſſein de réſoudre, & la tumeur n'eſt pas ſuſceptible de réſolution. D'autrefois ils ont voulu la faire ſuppurer, & la gangrene eſt ſa

terminaiſon eſſentielle. Parmi ces remedes, les uns ſont vagues & le ſuccès ne peut être qu'incertain : les compoſitions de quelques autres ſont défectueuſes à pluſieurs égards : ceux-ci ne contiennent que des ſubſtances ſans action ; dans ceux-là on trouve des médicamens aſſez actifs, mais leur action eſt détruite par le mélange d'ingrédiens contraires ou indifférens. Les Chirurgiens qui attachent trop de prix à l'extirpation, (défaut de connoiſſance aſſez ordinaire de nos jours), ne comptent point aſſez ſur les remedes topiques. Enfin, de tous les remedes qu'on ait employé, le plus utile eſt, ſans contredit, l'Onguent ægyptiac.

107. On a inſiſté, dans tous les tems, ſur les avantages qu'on pouvoit retirer des conſomptifs ou des eſcarotiques pour arrêter les progrès de la gangrene. N'eſt-ce pas comme ſi on eût voulu preſcrire des

bornes à la contagion & prévenir les déſordres de la métaſtaſe ou de la déliteſcence ? Mais quelquefois on s'eſt trop hâté d'en faire uſage ; comme pour cerner la tumeur avec le beurre d'antimoine ſans opération préliminaire ; d'autrefois on a trop différé à s'en ſervir, & on n'a pas ſpécifié les circonſtances dans leſquelles ils conviennent, ni les conſidérations que leur adminiſtration exige, ni les tems où ils ſont contre-indiqués.

108. Les poiſons tels que l'arſenic & le ſublimé corroſif ne ſont pas exclus de la cure du Charbon. L'expérience a montré qu'ils ne s'emploient pas toujours ſans dangers ; & comme nous avons des remedes efficaces qui ne produiſent pas les mêmes inconvéniens, on doit s'en tenir à l'uſage de ces derniers.

109. Parmi les remedes internes

on a quelquefois donné des purgatifs. On a cru appercevoir les traces d'une cauſe humorale, par les effets qu'elle ſembloit produire ſur la partie affectée & les déſordres qu'elle cauſoit dans toute l'économie animale. On avoit peut-être cru la détourner en l'évacuant ; mais les remedes de cette eſpece n'ont aucune puiſſance ſur une humeur âcre & ſubtile, diſpoſée à ſe porter partout ailleurs que ſur les inteſtins. D'ailleurs, en la rappellant de la circonférence au centre, c'eſt s'oppoſer à ſon éruption (1).

---

(1) L'uſage des purgatifs n'eſt point indiqué dans la curation du Charbon. Quel qu'en puiſſe être la cauſe, ſoit qu'elle ſoit interne, ſoit qu'elle ſoit externe, rien n'annonce que les premieres voies aient beſoin d'être évacuées. L'humeur qui le forme doit être pouſſée au-dehors, & la criſe ne peut ſe faire ailleurs que ſur la peau. J'ai déjà dit que

pour l'opérer, la nature avoit beſoin de toutes ſes forces ; que ſouvent il étoit néceſſaire de venir à ſon ſecours avec les remedes internes, comme les toniques, les cordiaux, &c. L'effet des purgatifs eſt bien oppoſé à celui des médicamens que je viens d'indiquer. C'eſt pour cela que leur uſage produit les inconvéniens dont je vais rendre compte : 1°. Ils détruiſent les forces, dont la conſervation eſt démontrée indiſpenſable pour la cure de l'Anthrax, comme pour toute eſpéce de maladie qui cauſe la gangrene (*a*). 2°. Si l'humeur du Charbon n'étoit pas encore parfaitement fixée ſur la partie qu'elle auroit choïſi, ils en rendent le dépôt plus difficile & plus tardif : plus difficile par la raiſon que je viens de dire, la perte des forces & l'irritation qu'ils cauſent dans le ſyſtême nerveux ; plus tardif, parce que l'humeur n'étant plus pouſſée vers un point avec la même énergie, elle reſte confondue dans la maſſe, qui ne s'en délivre qu'avec la plus grande peine.

(*a*) *Boerh. de cognoſc. & curand. morb. Aphor.* §. 432.

Il faut donc regarder l'Anthrax comme une maladie abſolument étrangere à l'eſtomac ; & ſi le trouble qu'elle (cette maladie) excite ſe rend ſouvent ſenſible par les tourmens qu'elle fait éprouver à ce viſcere, c'eſt qu'une grande quantité de nerfs, & de nerfs les plus mobiles (*a*), entrent dans la compoſition de ſes tuniques, & n'occaſionnent que des troubles lymphatiques dont la cauſe n'a point ſon ſiége dans la capacité de cet organe. Je ſais bien qu'il eſt poſſible qu'un homme, attaqué du Charbon, ait le ventricule rempli d'humeurs, dont la préſence augmenteroit les accidens qui ſe manifeſtent d'après l'irritation de ce viſcere ; mais c'eſt un état abſolument étranger à l'Anthrax ; &, ſi on n'admettoit l'uſage des purgatifs dans ſa curation, il faudroit admettre celui de tous les médicamens poſſibles ; car, un homme, pris du Charbon, peut auſſi avoir une maladie vénérienne, &c. &c.

On a vu, dans les articles précédens, ce que pouvoit l'irritation ſur des viſ-

(*a*) Winſlow Expoſit. anatom. Traité du bas-ventre, n^e. 78-79.

ceres ſenſibles, quand les nerfs étoient agacés ; d'après cette ſeule conſidération, on doit concevoir que l'uſage des émétiques eſt encore pernitieux dans la cure de l'Anthrax. Comment M. Thomaffin peut-il donc les recommander d'une maniere ſi expreſſe ? « Après la » ſaignée... la ſabure des premieres » voies, qui ſe rencontre preſque tou» jours, indique le vomiſſement » (*a*). J'ai vu un grand nombre de malades, guéris du Charbon dans le Baſſigny ; aucun n'a eu beſoin de purgatifs. On ſe permet depuis long-tems un abus étonnant ſur ces ſortes de remedes qui cauſent des accidens bien plus nombreux qu'on ne le croit communément. Dans les maladies internes, comme dans les externes, on commence toujours le traitement par ce qu'on appelle les remedes généraux. Eſt ce que la Nature a une matiere générale de créer les maladies, pour qu'une marche uniforme, dans les moyens de curation, puiſſe être convenable ?

(*a*) Diſſert. p. 71.

110. Les vomitifs paroiſſent moins ſuſpects ; ils pouſſent les liquides du centre à la circonférence, & ils ſont les premiers remedes qu'on emploie pour l'ordinaire dans les fievres éruptives ; mais comme ils ne rempliſſent point les indications que préſente la cure du Charbon, ils ſont au moins inutiles. Outre cela, ils donnent des ſecouſſes à l'eſtomac qu'ils fatiguent ſans qu'il en réſulte aucun bien. Si l'on prenoit pour indication les ſoulevemens de cœur dont les malades ſe plaignent ou ſe tromperoient ſur la nature de ce ſymptôme.

111. Les alexipharmaques auxquels on attribue la propriété de réſiſter à la malignité, ne pouvoient pas manquer de trouver place dans le traitement du Charbon. Pour être utiles, ils doivent remplir deux indications : 1°. Déterminer l'éruption vers la peau ; 2°. Augmenter l'action des ſolides ſans la troubler. Les ſels

volatils & les ſubſtances ſpiritueuſes excitent l'action des ſolides, augmentent le mouvement & la chaleur du ſang, diviſent les humeurs veneneuſes qui auroient une tendance à l'épaiſſiſſement. De toutes ces ſubſtances celle qui paroît la plus utile eſt ſans doute l'eſprit ou le ſel volatil de la vipere, car l'un & l'autre ſont également bons; la préférence qu'il mérite vient de ce que ſon action porte à la peau, mais il ne peut être employé ſûrement que dans les premiers tems de la maladie; car quand l'incendie, cauſée par la matiere du Charbon, eſt devenue générale, ce moyen, de même que tous ceux qui ſont de même nature, ſeroient plus nuiſibles qu'avantageux (1).

(1) Quoique M. Chambon exclue de la cure du Charbon, quand l'incendie eſt devenue générale, les alexipharmaques & toutes les ſubſtances actives, de

112. La thériaque eſt plus accréditée & connue depuis plus long-

---

quelque eſpéce qu'elles ſoient ; cependant l'état de putréfaction commençante ne me paroît pas une raiſon qui doive interdire leur uſage, quand on prend la précaution de les corriger par le mélange des acides. Par ces moyens, au lieu de hâter la pourriture, ile en empêchent les progrès. On peut conſulter à cet égard, les Obſervations de M. Morteau, Médecin d'Amiens, qui ſont inſérées dans le *Journal de Médecine*. Il y a déjà long-tems qu'on donne, dans les fiévres putrides & malines, des infuſions de quinquina acidulcés avec l'eſprit de vitriol, & l'expérience a prouvé qu'on devoit beaucoup compter ſur l'efficacité de ce moyen. On a multiplié les médicamens de cette nature, & ils ont conſtamment répondu à l'attente qu'on en avoit conçue. On pourra donc, dans le quatriéme tems de l'Anthrax, les employer avec ſuccès, & c'eſt un ſecours de plus pour dérober à cette cruelle maladie quelques-uns des malades qu'elle fait périr.

tems. Elle eſt chaude & incendiaire comme les eſprits, elle a les mêmes propriétés. Le vin qu'on a ſubſtitué à la thériaque, dans la pratique ordinaire, n'a aucune des propriétés qui puiſſe convenir (1) dans la cure du Charbon, il ne fait qu'augmenter l'action des fluides ſans faire arriver à la peau la matiere charbonneuſe.

113. Le quinquina, eſſentiellement tonique, eſt encore un puiſſant alexipharmaque. Il ſoutient les ſolides, les défend de l'action de l'humeur charbonneuſe. Il ne lui manque qu'une propriété pour réunir en lui ſeul toutes celles qui ſont néceſſaires à la cure du Charbon, c'eſt

(1) On ne peut cependant pas déſavouer que ſon action ne reveille l'engourdiſſement du ſyſtême vaſculaire, qualité eſſentielle dans une maladie dont la cauſe ſemble détruire l'irritabilité.

de

de pouſſer la matiere vers la peau. Il pourroit ſatisfaire à toutes les indications, s'il étoit uni avec le camphre & le ſel ammoniac ſous forme ſolide, ou ſi ſon infuſion étoit jointe à quelques remedes diaphoritiques (1).

---

(1) « Il faut avouer, dit M. Thomaſſin, » que notre enthouſiaſme, en faveur de » ce nouveau ſpécifique, nous a ſouvent » trompé, & que nous l'employons dans » des cas où il eſt inutile & quelquefois » dangereux (*a*)... Nous avons remar- » qué plus haut que la mortification, » dans cette maladie, eſt ſans pourriture; » qu'elle ne dépend que de l'excès d'en- » gorgement, ſous lequel l'action vitale » eſt étouffée : ſi donc le quinquina peut » diſſiper cet engorgement, il ſera ici un » antiſeptique préſervatif; mais s'il n'a » pas cette propriété, il ne ſauroit con- » venir, en aucun tems, de la puſtule » maligne (*b*) ». La mortification, dans cette maladie, n'eſt pas toujours exem-

(*a*) Diſſert. p. 80.

(*b*) *Id.* p. 81.

pte de pourriture ; car, on voit quelquefois des Charbons humides ou éminens, dont les eſcarres forment véritablement une gangrene humide. La mortification, dans cette maladie, ne dépend point de l'excès d'engorgement, mais bien de la cauſticité de l'humeur charbonneuſe ; d'ailleurs, elle exiſte ſouvent avant que l'engorgement ſoit aſſez conſidérable pour qu'elle puiſſe en être la ſuite. Dans le Charbon déprimé, le gonflement de la partie eſt quelquefois ſi léger que, par ſon volume, il ne pourroit pas cauſer le moindre dérangement dans l'organiſation de la partie affectée. C'eſt donc à une autre cauſe qu'il faut attribuer la naiſſance de la gangrene, & cette cauſe, M. Thomaſſin nous la fait découvrir lui-même dans ſes Obſervations. En nous apprenant ce qui arrive aux parties du corps qui ont été touchées par une humeur âcrimonieuſe, comme la ſeroſité qui ſuinte des puſtules de l'Anthrax (*d*).

Il faut donc diſtinguer l'engorgement inflammatoire capable de cauſer la gan-

(*d*) Diſſert. p. 34.

grene par ſuite d'atônie dans les parties qui ont ſouffert une extenſion forcée, d'avec un engorgement que produit une matiere cauſtique, qui apporte la mortification dans les chairs où elle ſe trouve fixée. Si le quinquina peut diſſiper cet engorgement, il ſera un antiſeptique préſervatif; mais s'il n'a pas cette propriété, il ne ſauroit convenir en aucun tems de la puſtule maligne. M. Thomaſſin conclud, pour la derniere partie de ſa phraſe, quand il dit plus loin: Si je démontre que le quinquina ne peut convenir dans le traitement de la puſtule maligne, il l'eſt auſſi que l'air fixe . . . ne ſauroit avoir plus d'effet (*a*).

J'ai dit ailleurs, que l'engorgement qui accompagne l'Anthrax dépendoit de la perte de ton & d'irritabilité des parties, parce que le venin charbonneux détruit la cohérence des fibres primordiales ſur leſquelles il ſe trouve dépoſé, & qu'il ébranle l'organiſation de celles qui ſont dans le voiſinage. Or, rien n'eſt plus capable de s'oppoſer à cet effet fu-

(*a*) *Id.* p. 84.

neſte qu'un amer, qu'un tonique, qu'un antiſeptique. Ceci ſemble une vérité tellement convenue en Médecine, qu'on ne trouve nulle part de doctrine qui ſoit oppoſée à ce principe, que dans la Diſſertation de M. Thomaſſin. « Si nous » penſons, avec la plupart des Méde- » cins, que le quinquina donne de la » conſiſtance aux liquides, du ton aux » ſolides, qu'il diſpoſe le ſang à l'in- » flammation, il ne convient pas davan- » tage, les liquides ont déjà trop de » conſiſtance (*a*) ». Mais, il eſt dit, à la page 45, que l'épaiſſiſſement des liqueurs eſt un préjugé en Médecine, comment concilier cette différence d'idées? M. Thomaſſin n'a point de mémoire : l'uſage du quinquina convient dans la curation de l'Anthrax, ſelon la doctrine qu'il nous enſeigne, page 45; & quand on a le courage d'arriver aux pages 81 & 82, le quinquina eſt devenu un remede dangereux. « Les ſolides ſont » dans un défaut d'action qui dépend » peut-être de ce qu'ils ſont déja trop » tendus ». Peut-être eſt dit bien pru-

(*a*) Diſſert. p. 81.

demment ; mais comment arrive-t-il qu'on liſe, page 70, « que *ſouvent*, dans » la puſtule maligne, la circulation eſt » languiſſante, les fonctions pareſſeuſes, » & que la vie ne ſe ſoutient que dans » un état d'affaiſſement & de langueur ». Ce n'eſt cependant pas là l'effet le plus ordinaire de la fibre roide & tendue dont l'état & les inconvéniens qui en ſont la ſuite ſe trouvent ſi bien expliqués dans Van Swieten, que l'Auteur cite quelquefois ſi à-propos, comme nous le verrons dans un moment.

Pour prouver que le quinquina eſt dangereux, nuiſible même dans la curation de l'Anthrax, M. Thomaſſin dit avec Pringle, qu'il occaſionne des accidens fâcheux lorſque les ſymptômes inflammatoires dominent. Pringle a raiſon, & M. Thomaſſin a tort.

Voici comment cela ſe conçoit. L'exiſtence d'un état inflammatoire de l'eſpéce de celui que M. Thomaſſin ſuppoſe, ne ſe trouve point dans l'Anthrax, les ſymptômes qui conſtituent cette maladie dans tous les tems, nous apprennent qu'il y a inertie dans les vaiſſeaux, dé-

faut d'irritabilité. Or, perſonne n'ignore qu'un engorgement inflammatoire capable de cauſer la gangrene, ne dépend pas de la foibleſſe du ſyſtême vaſculaire. M. Thomaſſin convient lui-même de cette vérité, quand il dit : « Les parties engorgées qui avoiſi-» noient la puſtule, ne ſe débaraſſent » pas aiſément des ſucs dont elles ſont » abreuvées ; elles conſervent quelque » tems une *laxité* qui favoriſe une ſup-» puration abondante & indigeſte, qui » entretient le mauvais état des chairs, » & retarde la conſolidation de l'ulce-» re. Il faut appliquer des ſubſtances » qui irritent & *relevent le ton de la fibre,* » *& donnent aux chairs le reſſort dont elles* » *ont beſoin pour fournir une bonne ſuppu-* » *ration* (*a*) ». Outre ces raiſons, il faut remarquer que Pringle, en aſſurant que le quinquina eſt dangereux, ne parle que des maladies qui ont pour cauſe une altération de la maſſe totale des liquides. Au lieu qu'il faut conſidérer l'Anthrax, comme une maladie locale,

(*a*) Diſſert. p. 84 & 85.

dès que l'humeur qui l'a formée s'eſt portée ſur une partie qu'elle a gangrené; parce que, par ce moyen, les fluides s'en dépouillent complettement, & il ne ſurvient aucun accident (Voyez l'article 146). On n'a pas d'autre remede à faire que ceux qui conviennent au mal local, c'eſt-à-dire, à l'ulcere. Il ſuit delà que l'uſage du quinquina, loin d'être dangereux dans le Charbon, eſt un remede très-utile, tant intérieurement qu'extérieurement; parce qu'il ranime l'irritabilité engourdie, parce qu'il aide l'éruption de l'Anthrax, parce qu'il facilite la dépuration des humeurs, en déterminant une fixation plus prompte du levain charbonneux; parce qu'il excite autour de l'eſcarre, une ſuppuration plus abondante, & parce que, par lui, le pus devient de meilleure qualité. Lorſque, dans les Charbons ſuccédanés l'humeur trop abondante pour pouvoir ſe dépoſer aſſez promptement ſur le lieu qu'elle a choiſi, cauſe des récidives dangereuſes, le quinquina s'oppoſe efficacement aux dangers qui ſont la ſuite de cet Etat. Il n'eſt pas moins avanta-

geux dans ceux qui donnent pendant long-tems une ſuppuration de mauvaiſe qualité capable de produire une fiévre putride par la réſorption du pus.

OBSERVATION.

Madame la Marquiſe de Nettancour avoit un Charbon au cuir chevelu : il fut traité par les irritans qui bornerent la gangrene, & exciterent une ſuppuration aſſez abondante. Il y avoit déjà quelques jours que la maladie étoit en cet état, lorſque l'eſcarre qui n'étoit pas entierement tombée, s'étendit de nouveau, & que la mortification s'empara de la peau d'alentour. Le pus ne continua plus à couler avec la même abondance ; les chairs, découvertes par la chûte d'une partie de l'eſcarre, perdirent leur couleur vive, & ſe trouverent deſſéchées. Les anxiétés, les vomiſſemens tourmenterent la malade, & le pouls devint d'une foibleſſe & d'une irrégularité qui faiſoit craindre pour ſa vie. Les irritans, appliqués à plus forte doſe, ſembloient vouloir ranimer la partie malade ; mais leurs efforts impuiſſans ne

dissipoient pas les accidens. M. Chambon donna le quinquina à grande dose ; la suppuration devint meilleure ; l'ulcere prit un caractere plus convenable ; les vomissemens ne reparurent plus, & le pouls reprit une force suffisante. Cette Dame croyant que ce meilleur état suffisoit pour obtenir sa guérison, discontinua l'usage du quinquina. Quelques instances que M. Chambon & moi eussions pû faire pour l'engager à continuer le même traitement, nous ne pûmes vaincre sa résistance. Les accidens ne tarderent pas à reparoître. A cette épreuve, la malade, convaincue que son salut dépendoit absolument de la persévérance qu'elle apporteroit à prendre les remedes qui lui étoient prescrits, n'opposa plus d'obstacle à l'exécution de nos conseils. Le quinquina lui fut donné à la dose d'une once & demie par jour. On avoit formé une opiatte avec la poudre de cette substance, un dixieme de thériaque & un sirop approprié. On couvroit l'ulcere avec le digestif irritant (art. 120) appliqué avec de la charpie, &, par-dessus le tout, des compresses

imbibées d'une forte décoction de quinquina. Avec ces secours, on parvint enfin à guérir parfaitement la malade.

Pour confirmer son opinion, M. Thomassin invoque le témoignage de Van Swieten, d'Heister, de Sharp & de Percival Pott; mais que disent ces Auteurs respectables : M. Thomassin n'est pas heureux en citations, on en aura la preuve dans un moment. Van Swieten, pour convaincre ses Lecteurs de l'utilité du quinquina dans la curation de la gangrene, assure que les actes d'Edimbourg, les transactions philosophiques, sont remplis d'observations qui constatent cette vérité, outre un grand nombre d'Auteurs qui en ont parlé dans leurs ouvrages. Il ajoute que non-seulement la gangrene, mais encore le sphacele a été arrêté dans ses progrès, par l'usage de ce remede; quoique les malades n'eussent point de fiévre intermittente, & dans les cas mêmes où la gangrene avoit été occasionnée par une cause externe. Bien plus, les accidens que l'usage du quinquina avoit rendu plus doux, reprenoient leur intensité,

quand on l'interrompoit quelque tems ; & le ſuccès qu'on en avoit obtenu une premiere fois, n'étoit pas moins heureux, quand on avoit de nouveau recours à ce remede.

Plures ibi recenſentur caſus, quibus conſtat corticis peruviani uſu, gangrenas & ſphacelos cohibitos fuiſſe, ne vicina ſana inficerent : & deinde felici ſeparatione mortua è vivis ſeceſſiſſe, licet nulla omninò indicia febris intermittentis forent toto morbi decurſu, & quamvis ab externa læſione gangræna nata fuiſſet : quin imò cortice exhibito omnia pulchre cederent, intermiſſo ejus uſu, mox in pejus omnia vergere obſervatum fuit : datoque iterum certice felix denuo fuit ſucceſſus (*a*).

Dans les Ouvrages que j'ai cité, dit Van Swieten, on lit deux obſervations par leſquelles on apprend que le quinquina n'a pas pu diſſiper entierement la gangrene, & empêcher la mort des deux malades. L'un étoit hydropique. On lui fit des mouchetures aux jambes

(*a*) *Van Swieten in aphor. Herm. Boerh. de cogn.* §. 147.

pour donner iſſue à la ſeroſité qui y étoit amaſſée ; le ſphacele s'empara d'une jambe, mais l'uſage du quinquina en arrêta les progrès. Cependant le malade fut attaqué d'un ictere incurable ; enfin, épuiſé par la maladie, & les remedes évacuans, l'autre jambe ſe gangrena & le malade mourut. La ſeconde obſervation nous donne l'hiſtoire d'un homme de cinquante ans, grand buveur, qui devint cachectique. Il eut un Phlegmon au pied qui fit tomber en gangrene les doigts avec le métatarſe. . . Le quinquina ne le ſauva pas de la mort... On ne doit pas croire que M. Thomaſſin exclue l'uſage du quinquina, dans la cure de la gangrene, d'après ces deux obſervations; ce ſeroit avoir la plus mauvaiſe idée de ſon diſcernement. Le degré de conſidération que l'Académie de Dijon lui a donné en couronnant ſon Ouvrage, & le cas qu'elle fait de ſon ſtyle, ne nous permettent pas de le ſoupçonner de ce défaut d'intelligence. Mais, écoutons Van Swieten : « Les actes d'Edim-» bourg contiennent encore un grand » nombre d'obſervations qui nous don-

» nent des preuves certaines de l'efficacité du quinquina dans la gangrene & » le ſphacele. Cependant, comme on » remarque que des malades attaqué de » gangrene & de ſphacele, dans la vieilleſſe même, ont été guéris complettement ſans avoir fait uſage de ce remede; je n'oſerois encore rien ſtatuer » ſur ſon efficacité d'après mes propres » obſervations. Un objet auſſi intéreſſant » mérite qu'on ſaiſiſſe toutes les occaſions qui ſe préſenteront de chercher » à connoître tout ce qu'on peut attendre d'utile de cette ſubſtance dans les » maladies dont nous parlons (*a*) ». Voilà un langage bien différent de celui de M. Thomaſſin, dans la bouche d'un grand homme, *nundum auderem*.

Par ce que je viens de dire, on eſt convaincu que Van Swieten ne doit pas être mis au nombre de *ces bons Praticiens Auteurs recommandables*, cités par M. Thomaſſin, qui *ne ſont pas plus favorables que lui* (à l'uſage du quinquina dans la cure de la gangrene), *quoi qu'ils*

(*a*) *Van Swieten, loco primo citat.*

114. Le régime du malade, dans les premiers tems, doit être doux, humectant & tempérant; il ne faut lui accorder que des ſubſtances végetales, rejetter tout ce qui tient au régne animal. Ainſi il ſe nourrira de ſoupes maigres, de crême de riz ou d'orge : il boira une ptiſanne faite avec quelques plantes qui excitent la tranſpiration : il boira fréquemment, quoi qu'il ſoit peu altéré. Un régime chaud ne ſeroit pas moins nuiſible que des remedes incendiaires. Le propre du venin déletere eſt de communiquer au ſang une diſpoſition inflammatoire & cauſtique; ainſi les alimens & les boiſſons qui auroient de l'âcreté, accéléreroient l'inflammabilité & la mortification, ſur-tout dans la vigueur du

---

aient ſcrupuleuſement obſervés, & ſuivi ſon uſage pendant long-tems (*a*).

(*a*) Diſſert. p. 84.

mal où le désordre est général ; car alors la diette doit être très-sévere, on accorde seulement un peu de nourriture & de vin à proportion que les accidens diminuent.

TRAITEMENT DU CHARBON

En particulier.

115. NOUS avons reconnu la néceſſité des opérations préliminaires (art. 91 juſqu'à 100), & l'utilité des remedes intérieurs (art. 111, 112, 113). Il nous reſte à indiquer la nature & la propriété des remedes externes, puis en faire une application méthodique & conforme aux notions que nous en avons données (art. 84, 85, 86, 87 & 88), & qui ſoit relative aux différens états par leſquels paſſe le Charbon; car, à quelque période qu'il ſoit parvenu, il change de forme & de caractere pour arriver à la guériſon, & les différens états par leſquels il

paſſe préſentent des indications préciſes que nous avons à remplir. Je les diviſerai en quatre différens Etats: 1°. l'Etat de crudité; 2°. celui d'encroûtement; 3°. l'Etat critique; 4°. celui de déterſion parfaite.

116. L'Etat de crudité eſt celui où le Charbon eſt toujours ſuſceptible d'intenſité; la matiere veneneuſe n'eſt pas dépoſée toute entiere, & elle circule encore en partie dans la maſſe générale des humeurs. La tumeur principale participe encore à la vitalité : les ſucs ichoreux en congeſtion conſervent leur mauvais caractere, & ils ſont encore aſſez fluides pour repaſſer dans le ſang & y répandre la contagion : le déſordre régne entre les parties qui ſont atteintes du vice charbonneux & celles qui en ſont exemptes. L'indication conſiſte à détruire un reſte d'action dans la tumeur principale, ou à faire couvrir de croûtes les

ſurfaces qui doivent périr, & qui ont été découvertes par l'extirpation ou les ſcarifications.

117. Le ſecond Etat eſt celui où la tumeur eſſentielle & les parties voiſines ſont parvenues à être couvertes de croûtes. Les eſcarres ſont formées, elles ſont ſeches, dures & noires ; plus ou moins épaiſſes ou étendues : & elles tiennent encore aux parties vivantes. Celles-ci ſeroient encore priſes de mortification, & la gangrene s'accroîtroit en tout ſens, s'il ne s'établiſſoit pas un ſiége de ſuppuration pour ſéparer ces diverſes parties. L'indication conſiſte à déterminer cette diviſion entre les eſcarres & les parties ſaines.

118. Le troiſiéme Etat eſt celui dans lequel on apperçoit une ligne de diviſion qui fait la ſéparation des parties gangrenées d'avec les voiſines. C'eſt le terme critique qui diſ-

ſipe les alarmes & qui fait naître l'eſpérance ; mais la ſuppuration où la criſe n'eſt encore que commencée & l'indication conſiſte à détacher entierement les eſcarres.

119. Le quatriéme Etat eſt celui où les eſcarres ſont tombées, & dans lequel l'ulcere eſt détergé : il ne s'agit plus que de procurer une entiere cicatrice.

PREMIER ETAT.

120. Les remedes deſtinés à remplir la premiere indication ne tiennent point de la nature des cauſtiques, quoique leur effet, ſur les chairs maltraitées par le virus charbonneux, ſoit comparable à celui de ces agens. Ils ſont ſeulement âcres ou irritans, & ſont tirés de la claſſe des déterſifs les plus puiſſans : ils ne produiroient ſur un ulcere parfaitement détergé qu'un feu cuiſant ou

une douleur proportionnée à la ſenſibilité des chairs ulcerées. Pour être plus énergiques, ils ne contiennent ni huile ni graiſſe, ils ſont compoſés comme l'ægyptiac.

Prenez de verdet pulveriſé, ℥ j.
D'aloës,
De mirrhe auſſi pulveriſés, } aa ℥ ß.
D'eau-de-vie camphrée &
ammoniacée,
De thériaque de Veniſe,
De miel de Narbonne, } aa ℥ j.

mélés exactement pour en faire un digeſtif.

121. De toutes les ſubſtances qui compoſent ce remede, le verdet eſt le plus eſſentiel : l'aloës, la mirrhe, l'eau-de-vie camphrée & ammoniacée, la thériaque ſont les remedes auxiliaires ; le miel eſt le ſeul correctif. C'eſt pourquoi, dans les cas où l'on veut un digeſtif moins âcre, quand le mal paroît plus traitable,

on mêle au digeſtif irritant dont on diminue la doſe, une plus grande quantité de miel : au reſte, les circonſtances doivent déterminer la maniere de faire ces mélanges dans les proportions qui conviennent.

122. Lorſque la tumeur eſſentielle eſt extirpée, le digeſtif âcre & irritant qui ſembleroit alors inutile eſt cependant d'un grand ſecours, parce qu'il fixe la matiere charbonneuſe dans ſon foyer : quand même elle y ſeroit complettement raſſemblée, ce ſeroit toujours un avantage réel de l'y maintenir par l'uſage de ce remede. C'eſt dans ces circonſtances que la plupart des Praticiens, trop prévenus en faveur de l'extirpation, ne traitent la nouvelle plaie qu'avec un ſuppuratif ou un digeſtif ſimple, & s'ils ſont aſſez heureux pour voir quelquefois les accidens ſe diſſiper, & pour obtenir une ſuppuration qui détache

des chairs impregnées de la matiere morbifique ; très-ſouvent ils ſont trompés dans leur eſpérance ; pourroient-ils ne l'être pas puiſqu'aucun ſigne ne nous aſſure que l'humeur ſoit entierement dépoſée ſur la partie qu'elle affecte ? Quoiqu'il en ſoit le digeſtif deſſéche la ſurface des chairs qui ont reçu le venin ou qui lui ont livré paſſage, puis il les couvre d'une croûte noire & ſuperficielle qui ſe détache enſuite par la ſuppuration.

OBSERVATION Une Dame me fit appeller pour lui donner des ſecours. Un Chirurgien qui la vit avant moi avoit fait l'extirpation d'un Charbon au menton. Il ſe contenta de panſer avec un digeſtif ſimple, & recommanda de continuer le meme panſement. Je remarquai que les chairs découvertes étoient rougeâtres, blafardes, ſans être imbibées de matiere ichoreuſe, & l'engorgement

ſymptômatique étoit preſque diſſipé. Les parens étoient d'avis de ſuivre le même traitement, & la malade qui comprit à mes explications qu'il pouvoit reſter dans les parois de la plaie aſſez de matiere pour qu'il y eût récidive, me pria de la panſer. J'appliquai un plumaceau chargé du digeſtif irritant, & par-deſſus des compreſſes trempées dans un mélange d'eau & d'eau de-vie. Quatre heures après je levai l'appareil, & je vis l'eſcarre ſe former & l'inflammation ſymptômatique s'augmenter; je continuai les mêmes remedes: je levai l'appareil après quatre heures, & je trouvai que l'eſcarre commençoit déjà à ſe ſéparer à la circonférence, & que l'inflammation ſymptômatique étoit moindre. Au reſte de la cure fut achevée avec le même digeſtif, mais rendu plus doux par l'addition d'une plus grande quantité de miel.

123. Le même remede eſt néceſ-

ſaire quand l'éruption eſt imparfaite. Il entretient un point d'irritation qui détermine la fluxion (pour parler le langage des premiers Médecins) complette ſur la partie malade ; c'eſt ſa propriété eſſentielle. La matiere qui, par ce moyen, ſe raſſemble dans ſon foyer & qui conſerve toute ſa cauſticité, devient elle-même cauſe de la formation des eſcarres. D'ailleurs, il fait auſſi l'office de cauſtique, parce que ſon activité eſt proportionnée à la langueur des chairs mourantes ; & il eſt aſſez puiſſant pour les mortifier entierement & les convertir en eſcarres. Il eſt le ſpécifique des Charbons petits, commançans, phlégmoneux, enclins à la mortification entiere, ou déprimés. Il ſeroit ſupperflu, & même dangereux d'appliquer un autre remede ſur les amas véſiculaires qui s'élevent au voiſinage de la tumeur eſſentielle, & qui annonçent une mortification prochaine.

OBSERVATION.

OBSERVATION. Un Laboureur se fit lui-même l'extirpation d'un Charbon au métacarpe près de l'index, ne connoissant ni les parties qu'il falloit retrancher ni celles qu'il falloit conserver. Il entama la tumeur accidentelle, puis il appliqua sur la plaie un mélange de porreaux, d'aulx, de poivre & de sel écrasés, qu'il renouvella plusieurs fois à des distances très-rapprochées. Deux jours après il me fit appeller, parce qu'il voyoit le mal s'augmenter. La plaie étoit ferme sans être dure, il en découloit encore une sérosité ichoreuse, & il s'élevoit autour des phlyctaines multipliées. Je fis de légeres mouchetures sur la tumeur essentielle & la symptômatique: j'essuyai le sang pour appliquer le digestif irritant, & par-dessus des compresses de liqueur spiritueuses. Après vingt-quatre heures de pansement réiteré six fois, l'escarre fut parfaite, & six heures après elle commença à se désunir.

D'après le recit du malade, il y avoit lieu de croire que la cauſe de ſa maladie dépendoit de l'effuſion d'un ſang vitié & gangrené; il avoit diſſéqué, trois ou quatre jours avant, une tumeur que portoit un bœuf qui mourut pendant qu'il lui donnoit du ſecours. Il avoit auſſi une légere égratignure dans la place même que le Charbon occupoit. Outre cela il régnoit une maladie contagieuſe parmi les bœufs & les vaches qui paroiſſoit dépendre de l'eſpece de nourriture qu'ils avoient priſe dans la campagne après la fenaiſon.

124. A ces premiers eſſais on peut déjà juger que les remedes âcres & irritans occupent une place diſtinguée dans le nombre de ceux qui conviennent à la curation du Charbon : ils tiennent un juſte milieu entre les ſuppuratifs qui ſeroient impuiſſans & les cauſtiques qui auroient trop d'acrimonie. 1°. Ils agiſſent

conformément aux fins que ſe propoſe la Nature, en ſéparant les bonnes d'avec les mauvaiſes chairs ; ils ſoutiennent l'organiſation de celles qui peuvent vivre, & ils réduiſent en eſcarres celles qui doivent périr, tandis que les cauſtiques brûlent indiſtinctement les parties mourantes & celles qui peuvent être conſervées. 2°. Ils fixent le venin ſur les parties qu'il a attaquées, & dans leſquelles on retrouve les marques de ſes pernitieux effets ; par ce moyen ils rendent vraie la terminaiſon de la maladie, au lieu que les cauſtiques ne donneroient que l'apparence d'une terminaiſon. 3°. L'expérience prouve que leur uſage eſt plus ſouvent indiqué que celui des cauſtiques. Il eſt auſſi plus difficile de fixer l'humeur errante que de la contenir dans ſon propre foyer. D'ailleurs, ſi quelquefois l'humeur ſe dépoſe complettement dans un court eſpace de tems, d'autrefois

elle emploie un tems beaucoup plus considérable ; & les caustiques seuls ne pourroient pas convenir dans ces circonstances. 4°. Il est plus avantageux d'obtenir la cautérisation par un remede qui n'est qu'irritant que par un caustique même ; & il semble que l'art donne une plus grande idée de sa perfection, en n'employant qu'un remede suffisant plutôt qu'un suspect. 5°. En commençant la cure par les irritans plutôt que par les caustiques, c'est se conformer aux préceptes du Prince de la Médecine qui ne permet l'usage des remedes puissans que quand les autres sont insuffisans. 6°. On peut employer les irritans autant de fois que cela est nécessaire, au lieu que la seconde application des caustiques devient inutile quand l'escarre a été formée par la premiere. 7°. Les irritans sont encore un moyen certain pour reconnoître une maladie dont le caractere ne seroit pas déterminé : à

leur application le Charbon ſe noircit ou ſe gangrene radicalement ; tandis qu'une dartre, par exemple, prend plus d'éclat & plus de rougeur, &c.

125. En fixant l'uſage des irritans on ne doit pas croire que j'aie prétendu exclure les cauſtiques ; tantôt il eſt utile d'unir les uns avec les autres, & dans quelques cas l'uſage des cauſtiques eſt préférable à celui des irritans, qui ne ſeroient ſuivis d'aucuns ſuccès.

126. Les cauſtiques, ou ſimplement les conſomptifs, tariſſent les ſources qui laiſſent continuellement échapper du ſang, en deſſéchant les ſurfaces deſquelles il s'écoule. Ils deſſéchent auſſi les bandes gangreneuſes que les ſcarifications laiſſent entre elles dans les Charbons éréſipélateux ou œdémateux. Le précipité rouge ou le précipité fait par la

ſeule évaporation de l'eſprit de nitre (1) uni au mercure, eſt un remede qui m'a toujours réuſſi. J'en mêle vingt ou vingt-quatre grains avec un gros de digeſtif. La poudre d'alun calciné ſuffiroit pourvu qu'on prît la précaution avant que d'en faire l'application, de bien eſſuyer la plaie ſanguinolante.

OBSERVATION. La femme d'un Laboureur eut un Charbon œdéma-

(1) Il faut cependant obſerver que M. Chambon n'a pas prétendu que ces deux précipités fuſſent égaux en vertu: il ſavoit qu'à proportion que la matiere prend une couleur rouge par l'action du feu plus violente ou plus long tems continuée, il s'échappe une portion d'acide nitreux plus abondante; auſſi l'abſence de cet acide rend-il cette préparation moins corroſive. L'Auteur étoit perſuadé de cette vérité, & ne ſe ſervoit de l'un ou de l'autre qu'à raiſon de l'activité qu'il vouloit donner à ſon remede.

teux à l'avant-bras, je fis des ſcarifications & j'employai ſeulement le digeſtif irritant ; je ne m'attendois pas à retrouver l'appareil imbibé de ſang ; pour en faire ceſſer l'écoulement, j'employai le digeſtif compoſé. A la levée du ſecond appareil je trouvai encore un ſuintement ſanguinolent, & je continuai le même remede : au troiſiéme appareil le ſang étoit tari, & au quatriéme l'eſcarre étoit formée. La ſuppuration ne tarda pas à s'établir, & la malade, quoiqu'infirme & ſexagenaire, fut bientôt guérie.

127. Parmi les conſomptifs la pierre infernale réunit tous les avantages qu'on peut deſirer : elle deſſéche les bouches des vaiſſeaux découverts après l'extirpation ; elle produit une eſcarre mince ; ſon action eſt prompte : un remede auſſi facile, quand il eſt ſuffiſant, eſt bien préférable à un remede plus puiſſant

qui n'opéreroit pas de meilleurs effets. J'appuie un peu la pierre, & je la promene ſucceſſivement ſur la plaie juſqu'à ce que le ſang ceſſe de couler. Indépendemment de cette manœuvre, j'apqlique encore, ſur le centre de la plaie, le digeſtif combiné.

OBSERVATION. Un Fermier eut un Charbon éréſipelateux ſur la pomette ; j'en fis l'extirpation au deuxieme période, & je le pauſai avec le digeſtif irritant. L'eſcarre ne ſe formoit pas, & les accidens s'aggravoient ; je fis une ſeconde fois l'extirpation d'une ſuperficie mince, & je vis couler le ſang en abondance. Je ſavois que cet homme ſupportoit aiſément l'action des remedes, & j'étois dans la réſolution d'appliquer le fer rouge pour faire ceſſer l'écoulement du ſang & former l'eſcarre, lorſque par forme d'eſſais je me ſervis de la pierre infernale qui,

avec un peu de patience, me réuſſit parfaitement. Je continuai le même digeſtif, à la levée du premier appareil l'eſcarre étoit formée : au deuxieme panſement la ſuppuration étoit commencée ; depuis ce moment les mêmes moyens ont toujours opéré les mêmes ſuccès.

128. Les Charbons humides négligés ou maltraités parvenus au troiſieme période, extirpés ou ſcarifiés difficiles à fixer en perſiſtant dans l'état de crudité (art. 116), ne ſe guériſſent bien qu'avec le remede combiné (art. 125, 126, 127). J'en borne l'application ſur le centre du Charbon pour commencer l'eſcarre, & j'évite d'en mettre ſur les bords pour laiſſer au digeſtif irritant la liberté de produire ſes effets (art. 85 & 86).

OBSERVATION. Un garçon laboureur eut un Charbon ſur la crête

de l'os des iſles ; il fut extirpé, cauteriſé & traité avec les ſuppuratifs ; la ſuppuration s'établit, & l'eſcarre ſe fondit lentement. Dix jours après l'apparition de ce Charbon, il en vint un autre placé à la partie ſupérieure du ſternum : il fut de même extirpé, cauteriſé & panſé avec les ſuppuratifs ; mais les ſuites ne furent pas les mêmes. L'eſcarre ne ſe borna pas. On vit s'élever des phlictaines nombreuſes au voiſinage. Le col, la poitrine, les épaules & le viſage étoient exceſſivement tuméfiés ; le pouls petit & fréquent, le malade tremblant & preſque inſenſible. Tel étoit ſon état au cinquieme jour de l'apparition du ſecond Charbon. Je le vis alors : je ſcarifiai juſqu'au vif les eſcarres amollies par la ſuppuration, & je fis des mouchetures ſur les lieux couverts de véſicules. J'appliquai, ſur le centre du Charbon, un plumaceau chargé du digeſtif compoſé, &

auparavant imbibé d'eau-de-vie camphrée & ammoniacée. J'appliquai d'autres plumaceaux par-dessus le premier, chargés du seul digestif irritant. Les parties couvertes de phlictaines furent pansées de même avec le digestif simple. Les pansemens furent faits de trois en trois heures. Pendant la nuit l'escarre prit de la consistance, & le lendemain on vit un commencement de suppuration.

Je visitai, dans le même village, douze autres malades auxquels je fis les opérations nécessaires au deuxieme & troisieme tems, & j'appliquai sur leurs plaies les remedes convenables; mais aucun d'eux ne fut si mal que le garçon laboureur.

129. Les caustiques ne sont jamais plus indispensables que pour consumer les duretés qui se renouvellent dans les Charbons humides, grands, rebelles, compliqués, ex-

tirpés ou ſcarifiés pluſieurs fois, & toujours prêts à s'étendre. Les remedes les plus propres à diſſiper ces accidens, ſont les poudres peſantes preſque indiſſolubles, & appliquées ſans intermede tels que les précipités mercuriels.

OBSERVATION. Le 12 Octobre, à midi, je fis, à une femme enceinte, l'extirpation d'un Charbon au deuxieme période, placé entre l'oreille & la pomette, & panſé enſuite avec le digeſtif irritant. Le 13, l'eſcarre avoit acquis toute ſa conſiſtance, & la peau d'alentour étoit très-ſaine. Sur ces apparences je dis que les choſes iroient bien, & dès ce moment tout alla mal. Il ſurvint à la malade de violentes douleurs qui étoient les ſignes d'un accouchement prochain : à cette époque la peau voiſine de l'eſcarre acquit de la dureté, & les phlictaines s'étendirent juſques ſous le menton. La tête, le

col & la poitrine s'enflammerent prodigieuſement ; les yeux ſe fermerent, la déglutition fut interdite, la reſpiration difficile, la parole preſqu'éteinte & les envies de vomir continuelles. Le 14, dès le matin, je fis de nouveau l'extirpation de la tumeur très-agrandie ; je fis des ſcarifications à la circonférence ; j'arrêtai le ſang avec la pierre infernale ; je panſai le centre de la plaie avec le digeſtif compoſé ; j'appliquai par-deſſus le digeſtif ſimple, & des compreſſes trempées dans une liqueur ſpiritueuſe. Le 15, avec des ſoins aſſidus, je vis l'inflammation accidentelle ſe diminuer : une douleur qui ſe faiſoit ſentir le long du trajet de la trachée artere ſe diſſipa ; la déglutition ſe rétablit, un œil s'ouvrit, & l'eſcarre ſe noircit. Je conçus de nouvelles eſpérances, & je fus encore trompé. La nuit du 15 au 16 la malade accoucha, & les accidens reparurent avec une plus

grande vigueur. Nouveaux amas de phlictaines, nouvel endurciſſement, inflammation plus étendue, douleur plus vive, déglutition impoſſible, accablement univerſel. Je fis l'extirpation pour la troiſieme fois, & j'apperçus avec étonnement que le ſang, fixé dans les chairs mortes, n'avoit guere perdu de ſa couleur naturelle : je couvris de poudres, d'un côté ſeulement, les bords qui avoient une pente à l'endurciſſement, & j'appliquai par-deſſus le digeſtif & les compreſſes. Trois heures après, à la levée de l'appareil, je remarquai que l'autre côté avoit acquis de l'endurciſſement, & les accidens perſiſtoient. J'appliquai ſur une partie du mal du précipité pulvériſé, & ſur l'autre partie des plumaceaux imbibés d'une diſſolution de mercure dans l'eſprit de nitre Par-deſſus le tout, j'ajoutai des plumaceaux chargés du digeſtif irritant, & des compreſſes trempées dans

l'eau-de-vie camphrée & ammoniacée. Ces remedes réiterés détruisirent les duretés & déciderent l'escarre ; ce ne fut que la nuit du 16 au 17 que j'apperçus un commencement de suppuration.

130. L'engorgement qui environne la tumeur essentielle exige aussi des secours particuliers. Il peut, d'un instant à l'autre, contribuer à grossir la tumeur principale ; il en est le symptôme inséparable, & il se traite comme elle avec des remedes irritans. Les liqueurs spiritueuses, telles que l'eau-de-vie camphrée & ammoniacée, ou un vin médicamenteux dans lequel on a fait infuser des plantes ameres, âcres & résolutives, excitent l'action des parties engorgées & les défendent contre le danger de la mortification.

131. Tant que les escarres ne sont pas formées, il est nécessaire de panser souvent, comme de trois en trois

heures : si l'on panſoit plus rarement, des remedes trop long-tems appliqués, ſeroient ſans action, & la mortification s'accroîtroit dans tous les ſens. On fait auſſi, à chanque panſement, des lotions avec le vin tiéde ou le vin avec l'eau pour enlever les ſucs qui couvrent la plaie & les parties étrangeres qui s'oppoſeroient à l'action des médicamens. On s'aſſure chaque fois de leur effet, & on les varie ſelon que la maladie le demande pour les accommoder à l'état actuel du Charbon (art. 120 juſqu'à 129), juſqu'à la formation entiere des eſcarres.

OBSERVATION. Un Frere Bernardin, âgé de ſoixante-cinq ans & valétudinaire, eut un Charbon mixte & phlegmoneux ſur le poignet. A peine en ſouffroit-il juſqu'au deuxieme tems anquel j'en fis l'extirpation. Il étoit inſenſible à l'action des remedes irritans, excepté à l'inſtant

où on les appliquoit. J'ajoutai par-deſſus des compreſſes trempées dans du vin, dans lequel on avoit fait infuſer la rhue, l'abſynthe, la zédoaire, l'ariſtoloche & l'aloès, je le mêlai avec une partie égale d'eau-de-vie camphrée & ammoniacée. Je fis prendre au malade un verre d'infuſion de quinquina de trois en trois heures. Je décidai la formation des eſcarres avec le digeſtif compoſé ; mais les parties environnantes étoient dans un état de crudité après quarante-huit heures & quinze panſemens, ſans que le mal parût augmenter d'une maniere bien remarquable. Pour déterminer les eſcarres d'une façon encore plus certaine, j'étois ſur le point d'uſer des cauſtiques ; mais pour ne pas réduire l'ulcere à un état abſolu d'inſenſibilité, j'aimai mieux faire de légeres mouchetures & panſer plus ſouvent, comme de deux en deux heures. Après vingt-quatre heures de nou-

veaux panſemens, l'eſcarre prit ſa conſiſtance, & douze heures après la ſuppuration s'établit à la circonférence de la tumeur principale.

SECOND ÉTAT.

132. L'union, entre les parties vives & ſplacelées, n'eſt jamais plus prête à ſe rompre que quand l'eſcarre a acquis la dureté, la ſéchereſſe & la noirceur qui lui ſont particulieres; & la déſunion eſt d'autant plus prochaine, que la peau d'alentour eſt plus flexible, plus rouge & plus ſenſible. Les humeurs qui trouvent fermées les routes qu'elles avoient coutume de parcourir, l'abord continuel du ſang, la chaleur augmentée, le travail des arteres, la tenſion inflammatoire des vaiſſeaux ſains, l'étranglement de leurs extrémités, ſont autant de cauſes qui agiſſent contre les eſcarres & qui détruiſent l'adhérence

qu'elles avoient avec les parties ſaines ; elles déterminent en même-tems la ſuppuration par laquelle ſe fait la diviſion des parties mortifiées d'avec celles qui les environnent.

133. Ces diſpoſitions naturelles, quelqu'avantageuſes qu'elles ſoient, ont beſoin du ſecours d'un remede qui les aide, ou même détermine leur action. Nuls ne conviennent mieux que les irritans : comme ſtimulant, ils rendent plus forte la tenſion des ſolides ſans en altérer le tiſſu ; ils irritent les fibres nerveuſes qui accélerent le mouvement du fluide vital ; ils excitent un ſentiment de douleur néceſſaire, & par ces moyens le choc combiné qui réſulte de l'effet des remedes & des efforts de la nature, produit la diviſion deſirée. Elle ſe manifeſte d'abord par une ligne blanche, à peine ſenſible, élevée & arrondie ; elle environne la circonférence des eſ-

carres, & commence où celles-ci ſont plus ſuperficielles ou moins adhérentes. Elle s'agrandit de plus en plus, & fait une ligne circulaire plus ou moins reguliere qui borne l'étendue de l'ulcere.

OBSERVATION. La femme d'un Laboureur eut un Charbon à la paupiere de l'œil droit. On l'extirpa, & il fut traité par une Dame charitable qui donna des ſoins à la malade juſqu'au cinquieme jour. Je la vis à cette époque. La croûte étoit preſque formée, mais elle étoit très-ſuperficielle : elle étoit entourée de véſicules. La figure étoit monſtrueuſe & méconnoiſſable ; la poitrine, les épaules & les bras extraordinairement tuméfiés : les ſens étoient interdits, & l'ame inſenſible : le pouls fréquent, petit & vacillant. Le Charbon étoit au quatrieme tems ; je fis des mouchetures dans une grande étendue. Je fus ſur le point

de me ſervir des cauſtiques ; mais comme il n'y avoit point de chairs qui paruſſent d'être gangrenées, je préférai les irritans aidés des liqueurs ſpiritueuſes (art. 130) à deſſein de reveiller l'action vitale. Trois henres après, à la levée du premier appareil, j'apperçus des marques de ſuppuration commencée, & j'annonçai une guériſon inattendue.

134. Nul autre remede ne peut concourir avec les ſtimulans pour opérer un commencement de déſunion. Les ſuppuratifs relâchent les parties ſenſibles qui doivent recevoir de nouvelles forces pour ſe préſerver de la mortification, & ils rendent les eſcarres plus molles, ſans en accélerer la diviſion. Les cauſtiques, dès qu'ils ont deſſeché les ſurfaces des chairs qu'ils ont touchées, ne peuvent plus avoir d'action. Les eſcarres qu'ils ont produites, ou qui réſultent de toute autre cauſe, ſont

insensibles à leur application repétée. Les parties vivantes, au contraire, ont besoin d'un remede qui soutienne leur force, & les caustiques n'y occasionneroient que destruction.

135. Les pansemens ne doivent pas être moins fréquens pour obtenir un commencement de séparation que pour faire obtenir la formation des escarres (art. 131). Les lotions sont aussi souvent repétées que les pansemens, & chaque fois on fait un nouvel examen de l'ulcere. Les premiers linéamens de séparation s'apperçoivent quelquefois après trois heures, à compter de la formation des escarres; d'autrefois ils ne paroissent qu'après douze heures.

OBSERVATION. Un homme eut, dans le même tems, trois Charbons boutonnés, l'un au pouce, l'autre à l'index de la main droite & le troi-

ſieme au grand doigt de la main gauche. J'en fis l'extirpation. Après vingt-quatre heures de panſement, les plaies devinrent un peu brunes, un peu fermes, & fourniſſoient toujours une matiere ichoreuſe. L'inflammation s'augmenta & la fievre ſurvint. Je fis des mouchetures ; je continuai les mêmes remedes aux Charbons de la main droite, & les eſcarres tarderent encore vingt-quatre heures à ſe former, & ne donnerent des marques de ſuppuration que douze heures après ce terme. J'appliquai ſur le Charbon du grand doigt de la main gauche le digeſtif compoſé, & il ſe couvrit bientôt d'ulceres, mais il ne parvint pas plutôt que les autres à la ſuppuration.

TROISIEME ÉTAT.

136. Quand la diviſion eſt commencée il n'y a plus de danger pour le malade. La vertu organique re-

couvre une partie de ſa puiſſance (art. 132, 133), & ſon travail eſt moins violent à proportion que la ligne de ſéparation s'augmente. La fibre qui eſt libre communique ſon mouvement à la fibre vivante qui ne l'eſt pas, & les chairs dégagées viennent à l'appui de celles qui ſont encore mêlées avec les mourantes. Il ne s'agit plus que de ſolliciter l'exfoliation des bandes gangreneuſes, & ce travail eſt de la plus grande néceſſité.

137. La plupart des Pratitiens ont encore recours aux ſuppuratifs: comme ils ont obſervé que la premiere diviſion commence à s'opérer par la ſuppuration, ils ont cru qu'ils pouvoient faire ſervir les ſuppuratifs à procurer le détachement parfait des eſcarres. Ces remedes, compoſés de ſubſtances graſſes, onctueuſes & relâchantes, diſſolvent les eſcarres qui tombent enſuite par lambeaux comme

comme ſi elles étoient pourries. Il n'y auroit pas d'inconvénient que les ſuppuratifs fondiſſent ainſi des parties étrangeres, s'ils bornoient là leur effet; mais ils ramoliſſent de même les chairs vivantes & les dégradent; ils entretiennent un écoulement contraire au but de la Nature; ils ſont longs dans leur opération; ils donnent lieu à des végétations ſuperflues; comment ne ſeroient-ils pas ſuivis de pernitieuſes ſuites, puiſqu'ils ne rempliſſent pas les vues qu'on doit ſe propoſer?

138. Le Charbon parvenu à l'état critique (art. 136), eſt un véritable ulcere couvert des débris de la gangrene; il eſt ſemblable à tous les autres ulceres garnis de mauvaiſes chairs qui doivent paſſer par l'état de ſalubrité pour arriver à la cicatrice, & qui ne peuvent acquérir les diſpoſitions qui conviennent que par l'uſage des déterſifs. Les remedes

âcres & irritans ſont les véritables déterſifs ; ils ſont préférables à tous les autres, par les raiſons que j'en ai données plus haut. Ils ont commencé la ligne de ſéparation entre les chairs ſaines & celles qui ſont gangrenées ; ils peuvent ſeuls en procurer la chûte entiere : le méchaniſme qui commence l'ouvrage de la ſéparation n'eſt point différent de celui qui doit l'achever. Dans ce dernier cas (quand on continue à employer les mêmes remedes) ils changent ſeulement leur dénomination. Ils perdent le nom de ſtimulant pour prendre celui de déterſifs. Ils conſervent toujours un avantage précieux, c'eſt celui de continuer à attirer (ſi l'on peut parler ainſi) la matiere charbonneuſe & d'en délivrer la maſſe du ſang. Si quelque portion échappe à leur puiſſance, ils ne perdent point leur vertu conſomptive, & ils achevent de gangrener complettement les eſcarres qui ſe

ſeroient engagées plus profondément dans les chairs, en ſuivant le trajet du tiſſu cellulaire. Les mêmes remedes rempliſſent donc toutes les indications qui ſe préſentent, parce qu'ils ont réellement différentes propriétés.

139. Quand, dans les premiers tems la ligne de ſéparation eſt à peine formée, les déterſifs (art. 138) poſſédent le même degré d'efficacité qu'ils auroient en qualité de ſtimulant. Il n'eſt beſoin que d'en modérer l'activité avec une ſuffiſante quantité de miel, à proportion que les chairs ſe découvriront. Cependant il eſt néceſſaire qu'ils excitent toujours une douleur ſupportable. Ainſi combinés, ils ſont encore aſſez âcres pour opérer la mondification. Sous les eſcarres qui ſe détachent, les chairs ſont vermeilles & ſenſibles; l'inflammation ſymptômatique ne tarde pas à diminuer. L'engorge-

ment qui s'étoit emparé des glandes éloignées (art. 5), eſt le premier à ſe diſſiper. Le pouls (art. 7) reprend ſon état naturel ou s'en rapproche ; les nerfs (art. 8) ceſſent d'être ébranlés, & l'eſprit (art. 9) revient de ſa léthargie.

140. Pour épargner au malade les douleurs que cauſent les déterſifs, & lui procurer un repos néceſſaire, on peut adoucir ces remedes par une plus ou moins grande quantité de jaune d'œuf. Mais le tems qu'on donne au ſommeil eſt preſque un tems perdu pour la guériſon ; car on retrouve le lendemain matin l'ulcere dans le même état où il étoit le jour précédent.

141. Il y a encore d'autres ménagemens à garder pour régler l'emploi des déterſifs. 1°. Ils n'ont aucune action ſur les eſcarres qui ſont au centre de l'ulcere où elles ſont le

plus épaiſſes. 2°. En touchant les chairs découvertes dans une grande étendue, ils y excitent une trop grande irritation. Pour remédier à ces deux inconvéniens, on ſcarifie ou on diſſéque les eſcarres (art. 94), & on couvre de charpie ſéche les chairs trop ſenſibles, enſorte que les remedes ne les touchent qu'à la circonférence des eſcarres : on en continue l'uſage auſſi long-tems qu'il reſte des portions mortes. Ce travail bien dirigé eſt de huit à neuf jours, à commencer de celui où l'on a apperçu les premieres traces de ſéparation. Cependont je remarquai en paſſant, que ce terme n'eſt pas toujours le même, & qu'il en eſt des états de la guériſon comme des périodes de la maladie : ainſi, quand le premier état a été de courte durée, le ſecond paſſe vîte ; ainſi de ſuite.

142. Il eſt utile de panſer ſouvent

dans les premiers tems de la déterſion, comme de ſix en ſix heures ; mais à proportion que les chairs ſe découvrent, on éloigne les panſemens. Enfin, on ne panſe que deux fois par jour, quand il ne reſte que quelques débris de la gangrene. On met à profit le tems des panſemens pour diminuer les lambeaux qui ſe détachent après qu'on a eſſayé de leur faire quitter priſe en les ébranlant ſans violence. Il eſt encore néceſſaire de laver l'ulcere & les parties voiſines à chaque panſement, ou du moins une fois par jour avec le vin & l'eau tiéde. Le flot de liqueur qu'on laiſſe tomber de près ſur l'ulcere, ſuffit pour le laver ; puis, avec un linge trempé dans la même liqueur, on nettoie la peau qui n'a pas été entamée, pour lui rendre toute ſa ſoupleſſe.

QUATRIEME ÉTAT.

143. L'ulcere eſt entierement débaraſſé de chairs mortes; il ne s'agit plus que de le faire cicatriſer, & on y parvient plutôt ou plus tard, ſuivant la méthode qu'on a employée pour le déterger. Si on a aidé la chûte des eſcarres avec les ſuppuratifs, on trouve enſuite l'ulcere garni de chairs molaſſes, inſenſibles ou excédentes, & on eſt obligé de les changer par l'uſage des conſomptifs ou des deſſicatifs.

144. Si on a employé les déterſifs pour dépêcher la chûte des eſcarres, on évite la multiplicité des remedes, & on obtient promptement la cicatrice. Après l'irritation qu'elles ont éprouvée pour être mondifiées, les chairs apportent les diſpoſitions les plus favorables à ſe conſolider. Elles ſont dans l'état le plus convenable,

pour que les tégumens qui ceſſent d'être enflammés s'étendent avec la plus grande aiſance pour former la cicatrice. Combien de fois n'ai-je pas vu avec admiration la cicatrice remplacer les eſcarres au moment où celles-ci ſe détachoiént ? Le tems eſt paſſé où l'on croyoit à la regénération des chairs ; on eſt inſtruit, par l'expérience, qu'un ulcere n'eſt jamais ſi prêt à ſe cicatriſer qu'à l'inſtant où il eſt parfaitement détergé. La charpie ſéche, ſi propre à s'accommoder aux formes des chairs détergées, eſt le ſeul topique qui leur convienne.

145. Quand nous n'aurions pas eu des raiſons pour juger de la ſupériorité des déterſifs ſur les ſuppuratifs, lorſqu'il étoit néceſſaire de faciliter la chûte des eſcarres, nous en aurions de nouvelles pour donner la préférenc à ces premiers remedes dans le tems où il eſt queſtion de terminer l'ouvrage.

146. Il n'en eſt pas des ſuites du Charbon comme de celles de toute autre maladie : après la terminaiſon critique de ces dernieres, il reſte encore quelques portions de cauſe humorale, qu'il s'agit de corriger par les remedes qui conviennent, ou d'éliminer par les évacuations alvines, les ſueurs, les urines, les crachats, &c. D'ailleurs, quand il s'eſt formé un dérangement dans un viſcere, il faut le rétablir. Les maladies mêmes qui ne dépendent pas d'une cauſe humorale, & qui viennent uniquement du ſpaſme, comme les affections hiſtériques, laiſſent, dans le ſyſtême nerveux, des diſpoſitions vitieuſes qu'il faut corriger. Après la guériſon du Charbon le ſang eſt débaraſſé de toute humeur; le vice capital eſt détruit par la gangrene entiere de la partie affectée. Toute la criſe s'eſt opérée en elle; & il n'exiſte aucun ſigne qui laiſſe appercevoir que quelqu'autres or-

ganes en ſoient lezés. La convaleſcence eſt heureuſe, & le malade n'a point de rechûte à craindre.

147. Le plus grand avantage conſiſteroit à ſe préſerver de cette cruelle maladie; mais elle dépend de cauſes qui, pour la plupart, ne ſont point de nature à être évitées. Tout ſe borneroit, quant aux précautions, à recommander aux habitans de la campagne de ne pas laiſſer la ſueur ſur le corps, inſinuer des miaſmes étrangers quand ils ont quitté le travail, & d'eſſuyer ſoigneuſement la peau pour enlever les particules nuiſibles qui s'y attachent, ſur-tout dans les parties qui reſtent le plus à découvert (1).

---

(1) Les bains auroient à cet égard un triple avantage. Rien ne rend à la peau d'une maniere plus complette ſa premiere netteté. D'ailleurs, ils délaſſent des grands travaux, redonnent aux flui-

RÉCAPITULATION.

L'OBSERVATION m'a donné, sur la nature du Charbon, des idées plus précises que tout ce que j'ai appris dans les livres. Elle m'a enseigné que l'humeur qui cause cette maladie étoit d'une nature caustique, & que sa terminaison étoit toujours la gangrene (1).

J'ai fait de vaines recherches pour

---

des épuisés un liquide qui se mêle avec eux pour en corriser l'âcrimonie occasionnée par des mouvemens violens & long-tems continués. L'eau des rivieres est la plus utile à cet égard, & celle qu'on peut se procurer plus commodément.

(1) Ces choses avoient été observées. Manget disoit que l'essence du Charbon consistoit dans la mortification de la partie malade, *in sideratione partis*. Manget, Bibliot. chirurg. liv. 3, art. carb.

en découvrii la cauſe. A conſulter chacun des accidens en particulier, j'ai reconnu les traces d'un venin qui étoit la cauſe matérielle de cette maladie. Je ne pouvois pas la trouver dans un champ plus vaſte & plus fertile que les prairies (1). Les ſujets, les circonſtances, les tems, la ſaiſon, les exemples, les comparaiſons, la multiplicité des agens autoriſent cette opinion.

Guidé par la nature & par la cauſe du Charbon (art. 84, 5, 6, 7, 8, 9), j'ai établi la méthode curative, indiqué les opérations utiles (art. 91 juſqu'à 101), & j'ai donné la préférence à l'extirpation (art. 98, 9, 100,

(1) L'Auteur du Mémoire s'eſt laiſſé entraîner trop aiſément aux apparences d'une vérité qu'il croyoit conſtamment obſervée. En examinant le ſentiment de M. Thomaſſin ſur les cauſes du Charbon, j'ai fait voir en quoi a pu errer M. Chambon.

101) ; j'ai proſcrit les pratiques ridicules ou ſuſpectes (art. 102 juſqu'à 110) ; j'ai apprécié les remedes internes (art. 111, 12, 13, 14). J'ai parlé du traitement qui convient aux différens états par leſquels paſſe le Charbon (art. 115, 16, 17, 18, 19), & j'ai trouvé, dans les Ouvrages de nos premiers Maîtres, la baſe d'un remede ſpécifique (art. 120). J'ai préféré les irritans ſeuls ou mêlés à d'autres ſubſtances dans un plus grand nombre de circonſtances (art. 122, 23, 24), & j'ai déſigné celles dans leſquelles les cauſtiques méritoient la préférence pour achever la deſtruction des chairs mourantes (art. 125, 6, 7, 8, 9).

J'ai démontré, par la raiſon & par l'expérience, que les irritans comme déterſifs (art. 120), ſont préférables aux ſuppuratifs pour procurer la chûte des eſcarres (art. 136, 7, 8, 9, 140, 1, 2), & j'aſſure avec vérité, d'après un grand nombre d'ob-

ſervations ſur cette maladie conſidérée ſous tous ſes rapports, que les ſuccès n'ont point trompé mon attente.

FIN.

E R R A T A.

Pag.	*lign.*	*au lieu de*	*liſez*
5	2	de chacune	de chacun
6	9	*cutanees*	*cutaneis*
8	16	des applications	de l'application.
10	11	*nuncuna*	*nunc una*
13	21	eſſentielle	ſimptomatique.
22	21	cet été	cet état
30	1		plus en plus
30	25	ou poiſons	*of poiſons*
32	12	ſueedané	ſuccedané
32	14	contiennent	contient
36	7	ſacrifié	ſcarifié
61	15	alkaliſcence	alkaleſcence
63	6	epece	eſpece
66	24	*Paulius*	*Paulus*
87	12	ait pu	elles aient pu
93	1	affluence	influence
115	10	la conſidérer	le conſidérer
134	3	détourner	détournée
144	24	légerement	légerement
145	1	bien être	bien en être
163	10	lymphatique	ſimphatiques
165	14	on ſe tromperoient	on ſe tromperoit.
191	20	au reſte de la cure	au reſte, la cure
213	3	qui paruſſent d'être	être

CATALOGUE

Des Livres qui ſe trouvent à Paris chez BELIN, *Libraire, rue Saint-Jacques, près celle du Plâtre, 1781.*

ABRÉGÉ de l'Hiſtoire d'Eſpagne, 2 vol. *in*-8.° 12 l.
—du Nord, 2 vol. *in*-8. 10 l.
Abus (Traité de l'), par Fevret, *in-fol.* 24 l.
Aides (les) de France & leur Régie, *in*-12. 2 l.
Année Chrétienne de le Tourneux, 6 vol. *in*-12. 15 l.
Apocalypſe (Commentaire ſur l'), par Joubert, 2 vol. *in*-12. 5 l.
Barême, livre néceſſaire, *in*-12. 2 l. 10 ſ.
Bible de le Gras, 6 vol. *in*-12. 12 l.
—de Royaumont, *in*-12. 2 l. 10 ſ.
Campagnes de Condé, par le Chevalier Baurain, *in-fol.* 40 l.
—philoſophiques de Montcal, par l'Abbé Prévot, 4 parties *in*-12. 6 l.
Cent (les) Nouvelles nouvelles, de Madame de Gomez, 8 vol. *in* 12. 20 l.
Commentaire ſur les Œuvres de Voltaire, par lui-même, *in*-8. pour faire ſuite à ſes Œuvres, 3 l.

Contes

Contes (Recueil de) amusans, 2 v. *in*-12. 1781. 3 l.
Controverses sur la Religion, *in*-12. 1 l. 10 s.
Dictionnaire géographique & historique de la Martiniere, 6 vol. *in-fol.* 120 l.
—Italien de Veneroni, 2 vol. *in*-4. 15 l.
—d'Architecture, civile, navale & milit. 3 vol. *in*-4. grand pap. fig. 60 l.
—des Cas de Conscience de Pontas, 2 v. *in*-4. 21 l.
—du Cultivateur, ou l'Agronome, 2 v. *in*-8. pet. pap. 10 l.
—des Cultes Religieux établis dans le monde, &c. 3 vol. *in*-8. pet. pap. 15 l.
—Eccléſiast. Canon. 2 vol. *in*-8. pp. 9 l.
—Economique, 3 vol. *in-fol.* 72 l.
—d'Hist. natur. par Valmont de Bomare, 6 vol. *in*-4. 72 l.
—Social & Patriot. 1 vol. *in*-8. pp. 4 l.
Droits de la Religion sur le cœur de l'Homme, 2 vol. *in*-12. 5 l.
Discours qui a remporté deux prix d'éloq. à l'Acad. de Besançon, sur les funestes effets de l'Egoïs. 1 v. *in*-8. 1781. 1 l. 4 s.
Electricité (Traité de l'), par M. Sigaud de la Fond, 1 vol. *in*-12. fig. 3 l.
Encyclopédie portative, ou Traité des connoiss. humaines, 2 vol. *in*-8. 10 l.
Esprit des Ordonn. de Louis XV, par Salé, 1 vol. *in*-4. 10 l. 10 s.

Etat de l'Eglise & sa puissance légitime, 2 vol. *in*-12. 5 l.

Examen sérieux & commique des Discours sur l'Esprit, 2 vol. *in*-8. 6 l.

—particulier, propre aux Ecclésiastiques, par Tronçon, 2 vol. *in*-12. 5 l.

Foiblesses (les) d'une jolie Femme, 2 vol. *in*-12. br. 2 l. 10 s.

Graduel Romain, *in-fol.* 27 l.

Histoire naturelle de la France méridion. *in*-8. avec fig. par M. l'Abbé Giraud-Soulavie, 4 vol. Les 5e & 6e. sous press.

—du Commerce & de la Navigation des Anciens, par le Chevalier d'Arc, 2 vol. *in*-12. 5 l.

—de Don Quichotte, 8 vol. *in*-12. fig. 1781. 12 l.

—Eccléstast. de Racine, 13 vol. *in*-4. 80 l.

—d'Estevanille Gonzalès, par M. le Sage, 2 vol. 4 l.

—des Inquisitions, 2 v. *in*-12. fig. 1781. 6 l.

—de l'abolition de l'Ordre des Templiers, *in*-12. 2 l. 5 s.

—de Mahomet, par M. Turpin, 2 vol. *in*-12. 6 l.

Homélies de Lambert, pour les Dimanch. & Fêtes, 7 vol. *in*-12. 17 l. 10 s.

Jeu de Piquet, *in*-12. 1 l.

Institut. Neutoniennes de Sigorgne, *in*-8. fig. 7 l. 4 s.

Science des Négocians & Teneurs de Livres, par Laporte, *in*-8. 6 l.
Lettre d'un François nommé Brutus, sur les Chars des Anciens, *in*-8. 2 l.
Livre de vie, qui apprend à bien vivre & bien mourir, *in*-12. 2 l. 10 s.
Maximes Chrétiennes pour tous les jours du mois, *in*-12. 1 l.
Mémoires de Montgon, 6 vol. *in*-12. 15 l.
Mémoires de Saint-Forlaix, 4 p. *in*-12. 5 l.
—de Saint-Hilaire, 4 vol. *in*-12. 10 l.
—de Mlle. Sternheim, 2 vol. *in*-12. 6 l.
Messie, Poëme traduit de l'Allem. 2 vol. *in*-12. 3 l.
Monumens (Discours sur les) publics de tous les âges & de tous les Peuples connus, terminé par un projet de Monument à la gloire de Louis XVI, *in-fol.* fig. 15 l.
Œuvres de Boileau, 2 vol. *in*-12. pp. 4 l.
—mêlées de Madame le Prince de Beaumont, 6 vol. *in*-12. 15 l.
—de Mme Deshoulieres, 2 v. *in*-12. pp. 5 l.
Optique (Traité d') de Smith, 1 vol. *in*-4. fig. 12 l.
Panégyrique de la Rue, 3 v. *in*-12. 7 l. 10 s.
—*idem.* 3 vol. pet. pap. 6 l. 10 s.
—de Trajan, par Sacy, *in*-12. 2 l.
Philosophe payen, par Formey, 3 vol. *in*-12. 7 l. 10 s.
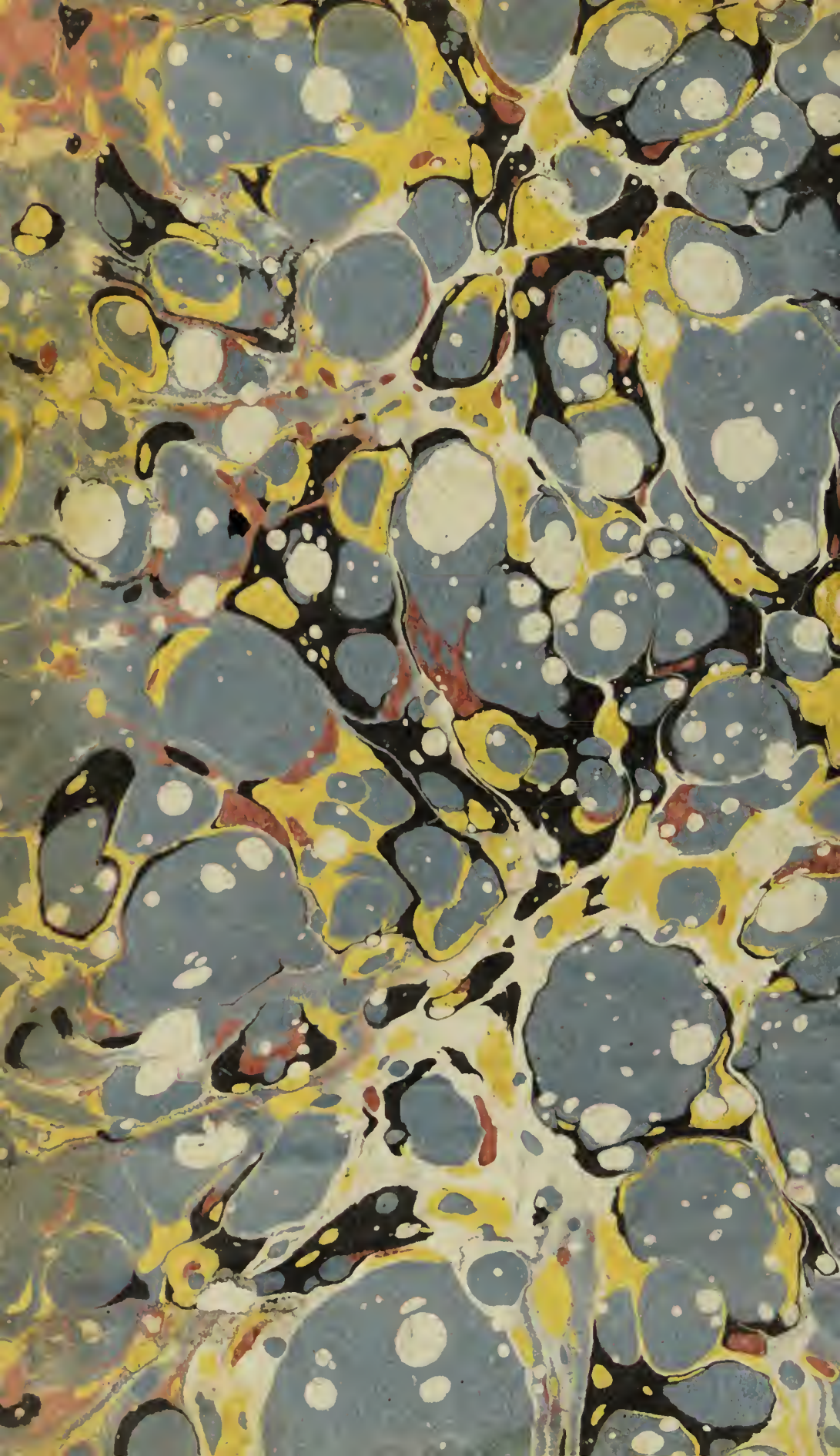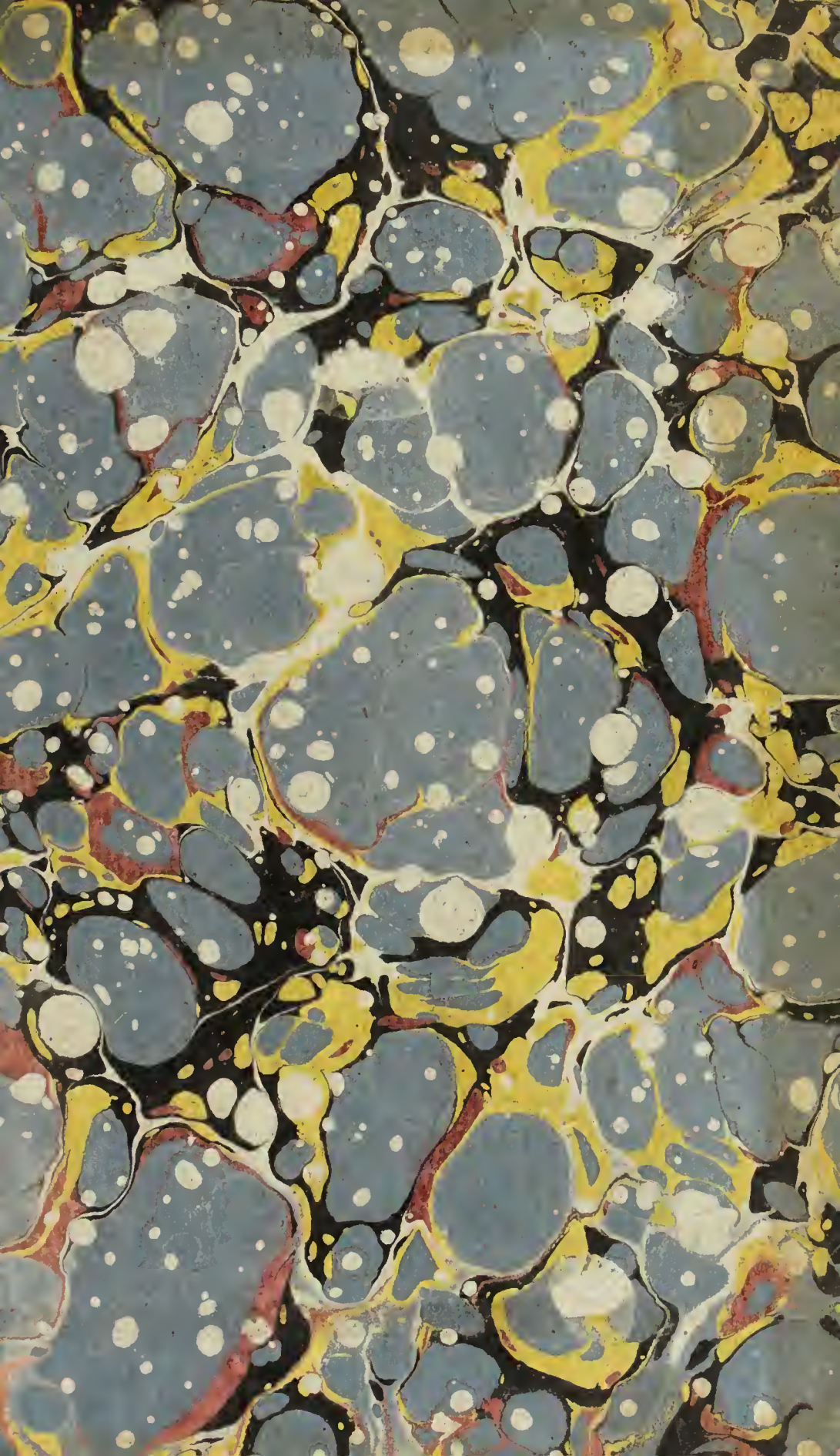
Philoſophie rurale ou Economie ruſtique, par M. Mirabeau, 3 vol. *in*-12. 7 l. 10 ſ.
Plutarque (hiſt. des Hommes illuſt. de), par M. Dacier, 12 vol. *in*-12. 36 l.
Praticien François, par Lange, 2 vol. *in*-4. 21 l.
Prix de la Vertu, Roman moral, *in*-12. 1778 1 l. 4 ſ.
Recherche ſur le Style, par Beccaria, *in*-12. 2 l. 10 ſ.
Réduction économique, *in*-12. 2 l. 10 *ſ.*
Réglemens ſur les Scellés & Inventaires, par Prévôt, 1 vol. *in*-4. 10 l. 10 ſ.
Retraite de Belingan, *in*-12. 2 l. 10 ſ.
Saint Auguſtin ſur la Grâce, *in*-12. pp. 2 l.
Sermon de Terraſſon, 4 vol. *in*-12. 10 l.
Souffrances de Jeſus; par Aleaume, *in*-12. 2 vol. 6 l.
Teſtamentum (novum) *in*-12. 2 l.
Tractatus de Homine lapſo & reparato, 2 vol. *in*-8. 8 l.
Voyages de Cyrus, par Ramſay, 2 vol. *in*-12. pet. pap. 4 l.
Veſperale Romanum, *in-fol.* 27 l.
Vie & Philoſophie d'Epictete, *in*-12. 2 l.
—de Saint Ferdinand, Roi de Caſtille, *in*-12. 2 l. 5 ſ.
—de Solon & Publicole, *in*-12. 2 l. 5 ſ.